

UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI TORINO

FACOLTÀ DI LINGUE E LETTERATURE STRANIERE

CORSO DI LAUREA IN LINGUE E LETTERATURE STRANIERE MODERNE

I Mémoires della duchessa di Polignac:

una testimonianza sulla fine dell'Ancien Régime

Relatore

Prof.ssa Valeria Ramacciotti

Candidata

Maria Neve Cassano di Altamura

Matricola N° 109764

Anno Accademico 2005-2006



Yolande-Gabrielle-Martine de Polastron, duchesse de Polignac,
portrait « au chapeau de toile ».
Huile sur toile d'Élisabeth-Louise Vigée Le Brun , 1782,
châteaux de Versailles et de Trianon.

« La duchesse de Polignac joignait à sa beauté, vraiment ravissante, une douceur d'ange, l'esprit à la fois le plus attrayant et le plus solide... elle était vraiment l'amie de la reine ; elle dut à ce titre celui de gouvernante des enfants de France... Tant que vous travaillez à la tête d'une femme, si elle est vêtue de blanc, mettez sur elle une couleur absente, c'est-à-dire grise ou verdâtre, afin de ne pas distraire les rayons visuels... ; si l'on doit peindre une gorge, éclairez-la de façon qu'elle reçoive bien la lumière.»

Élisabeth-Louise Vigée Le Brun

INDICE

Introduzione	3
Brevi note sull'autrice del manoscritto	9
La famiglia Polignac a Corte	11
Luigi XVI e Maria Antonietta alla fine dell'Ancien Régime	16
La letteratura al servizio della memoria	20
La testimonianza dei <i>Mémoires</i>	21
Cenni sul <i>Journal d'Italie et de Suisse</i> a confronto con i <i>Mémoires</i>	24
La traduzione del testo	30
Introduzione	31
Lettera dedicatoria alla duchessa di Polignac	36
Memorie sulla vita della duchessa di Polignac	38
Appendice	
Il testo originale dell'opera	85
<i>Journal d'Italie et de Suisse</i>	146
Le lettere originali della regina Maria Antonietta alla duchessa de Polignac	168
Albero genealogico della famiglia Polignac	175
Albero genealogico della discendenza di Luigi XVI	177
Bibliografia	178

INTRODUZIONE

Questo lavoro presenta la traduzione di un testo pubblicato nel 1796, scritto dalla contessa Diane de Polignac. Il titolo completo dell'opera è *Mémoires sur la vie et le caractère de Madame la Duchesse de Polignac, avec des anedoctes intéressantes sur la Révolution Françoise et sur la personne de Marie-Antoinette, Reine de France, par la Comtesse Diane de Polignac*¹. L'opera è stata pubblicata nel 1796 ad Amburgo dal tipografo e libraio François Fauche. Come viene illustrato nell'introduzione, il manoscritto era giunto a Londra "from the Continent", inviato da Diane de Polignac ad una "Lady of Distinction in this Metropolis"² con la preghiera di curarne la pubblicazione. L'editore, nell'adempire il mandato ricevuto poche settimane dopo l'acquisizione del manoscritto, ne ha riprodotto il testo in modo integrale e nella lingua originale. Rispetto alla data di pubblicazione si osserva come alcune espressioni utilizzate suggeriscano che sia antecedente alla morte di Luigi XVII e all'esecuzione della sorella di Luigi XVI,

¹ D'ora in avanti quando citeremo quest'opera verrà fatto con il semplice uso del termine *Mémoires*.

² Il nome della destinataria del manoscritto non è dichiarato nel testo e non sono stati recuperati indizi sufficienti per poterla identificare.

Elisabetta. Quindi, appurando che l'uno è morto nel 1795 e l'altra è stata giustiziata nel 1794 ed ancora che la duchessa di Polignac, protagonista di questi *Mémoires* è deceduta poche settimane dopo la morte di Maria Antonietta nel 1793, potremmo presumere che il testo qui tradotto sia stato scritto nel periodo che intercorre tra il 1793 e il 1794.

Il testo si articola in tre sezioni: un'introduzione in lingua inglese (pp. V-X) di un autore non identificato datata Londra, I gennaio 1796; una Lettera dedicatoria alla duchessa di Polignac (pp. 1-2) seguita dal corpo principale dell'opera costituito dai *Mémoires* sulla vita della duchessa di Polignac (pp. 3-52).

La monografia è presente in tre esemplari originali presso la Bibliothèque Nationale de France a Parigi. Non potendo consultare il documento originale, l'esemplare utilizzato per questo lavoro e riprodotto in appendice³, è stato acquisito da una copia archiviata in forma di microfiches⁴.

I *Mémoires* ripercorrono la vita della duchessa di Polignac da quando, con il nome di Gabrielle-Yolande-Martine de Polastron, il 7 luglio 1767, sposò il conte Jules de Polignac, fratello dell'autrice, Diane de

³ Cf. in Appendice p. 85.

⁴ Codice di archiviazione : MFICHE LN27-16455, TOLBIAC-REZ DE JARDIN-MAGASIN

Polignac, fino alla sua morte, avvenuta a Vienna nel 1793. La morte, sopraggiunta per malattia, verrà esaltata nei *Mémoires* come nefasto risultato delle enormi sofferenze della duchessa causate dalla lontananza dall'amica Maria Antonietta, dai sensi di colpa e dalle terribili diffamazioni che circolavano all'epoca sul suo conto.

L'amicizia con Maria Antonietta è indubbiamente il tratto significativo della sua vita, un'amicizia che durò ventisei anni, di cui gli ultimi dieci tra i più turbolenti e decisivi nella storia di Francia.

Di Yolande de Polastron, detta anche contessa Jules, dal nome di battesimo di suo marito per distinguerla da sua cognata, la nostra autrice, si è scritto tantissimo. Ogni biografia degna di nota di Maria Antonietta la cita in quanto figura vicinissima alla regina. Yolande ha sei anni più di lei e le si affianca come una sorella maggiore, conquistandola col suo atteggiamento dolce, sereno ed elegante. Appare evidente come in un rapporto di vita e d'amicizia così intenso l'ascendente che ella esercitò su Maria Antonietta fu enorme. Le biografie più recenti tendono a riabilitare questa sovrana che durante la Rivoluzione e nei tempi subito successivi fu tacciata essere una intrigante approfittatrice senza alcuno

scrupolo. Come ci spiega Simone Bertière⁵ è ormai impossibile sapere se il rapporto che legava le due donne fosse sincero o subdolamente calcolato, tanto i giudizi espressi dai loro contemporanei sono influenzati dalle disastrose conseguenze che questa amicizia ha avuto sulla regina. La storica Carolly Erickson⁶ in una descrizione molto dettagliata e completa di Yolande de Polastron, racconta di come nacque questa amicizia ventennale, descrive la contessa come una donna i cui atteggiamenti e modi di fare erano in gradevole contrasto con quelli delle persone che le erano intorno, tanto che Antonietta rimase molto attratta da lei, e nel 1777 erano già amiche intime. I detrattori di Yolande non persero tempo a sostenere che la sua apparente mancanza di ambizione e il suo fascino senza artificiosità erano null'altro se non abili stratagemmi e celavano un carattere avido e privo di scrupoli. Qualcuno diceva perfino di intravedere, dietro la sua espressione mite, segni inconfondibili della sua "vergognosa malvagità".

⁵ S. BERTIÈRE, *Marie Antoinette l'insoumise. Les reines de France au temps de Bourbons*, Paris, Editions de Fallois, 2002.

⁶ C. ERICKSON, *To the Scaffold*, Baror International Inc., Armonk, New York, USA, 1991; trad.it. di Mario Bonini, *Maria Antonietta*, Milano, Arnoldo Mondadori Editore, 2001, pp. 206-209.

Madame Campan, prima cameriera di Maria Antonietta⁷, invece non ne vedeva alcun segno in Yolande. Anzi ne parla con estrema gentilezza, ritenendola vittima degli amici che la circondavano: "...je l'ai toujours considérée personnellement comme la victime d'une élévation qu'elle n'avait point brigüée: mais si son coeur était incapable de former des projets ambitieux, sa famille et ses amis virent leur propre fortune dans la sienne et cherchèrent à fixer d'une manière invariable la faveur de la reine"⁸. Al fine di fornire una rappresentazione equilibrata delle differenti opinioni dei contemporanei si possono citare, tra quelle meno favorevoli della precedente, quella della contessa de Boigne: "Ce n'est pas que ce fut une méchante personne mais [...] elle était sous la domination de sa belle-soeur, la comtesse Diane, ambitieuse, avide autant que désordonnée dans ses moeurs, qui voulait accaparer toutes les faveurs pour elle et pour sa famille..."⁹ e quella

⁷ Madame Jeanne Louise Henriette Genest Campan (1752-1822), prima cameriera di Maria Antonietta, scrisse delle memorie molto interessanti per la descrizione del fedele legame con la regina. Durante il Direttorio fondò a Saint-Germain-en-Laye un istituto che si occupava dell'educazione delle giovani ragazze dell'alta società, molto alla moda.

⁸ Mme CAMPAN, *Mémoires de Madame Campan. Première femme de chambre de Marie-Antoinette*, Paris, Mercure de France, 1988, pp.122-123.

⁹ Comtesse DE BOIGNE, *Mémoires, I. Du règne de Louis XVI à 1820*, Paris, Mercure de France, 1988.

del conte di Mercy-Argenteau¹⁰: “[...] Dans l’origine j’ai toujours regardé comme dangereux, à bien des égards, le goût de la reine pour la comtesse de Polignac. Cette dernière a peu d’esprit: elle est dirigée par sa tante, une comtesse d’Andlau, perdue de réputation¹¹. C’est sans doute dans cette source que la nièce a puisé des travers assez graves, entre autres, celui de vouloir se mettre au-dessus de ces que les esprits faibles et corrompus appellent préjugés. On a vu la jeune personne en question afficher un amant¹², ou pour le moins en soutenir l’apparence sans égard aux remarques du public. Sa conduite en matière de dogme n’est pas moins équivoque [...]”¹³.

È fuori di dubbio che l’incontro con Maria Antonietta le cambiò la vita. Grazie all’amicizia con la regina suo marito fu nominato duca ereditario nell’ottobre del 1780, mentre lei stessa fu nominata governante dei figli di

¹⁰ Il conte di Mercy-Argenteau (Liegi 1727 - Londra 1794) era un diplomatico austriaco. Ambasciatore a Parigi dal 1766, fu intermediario tra Maria Antonietta e la casa d’Austria.

¹¹ La contessa d’Andlau (citata nei *Mémoires* pp.4,7-8) era stata cacciata da Corte nel 1746 perché, sotto-governante di Madame Adélaïde, le aveva prestato un romanzo pornografico, *Le Portier des Chartreux*, che la principessa leggeva durante la messa.

¹² La liaison di Madame de Polignac con il conte di Vaudreuil era nota. L’abate di Vermond a riguardo si era permesso di dire alla regina “che lei era divenuta troppo indulgente sui costumi e sulla reputazione dei suoi amici e amiche”.

¹³ Cf. Lettera di Mercy a Maria Teresa del 17 settembre 1776. (MARIE-ANTOINETTE, *Correspondance (1770-1793)*, établie, présentée et annotée par Évelyne Lever, Paris, Tallandier, 2005, p.257.

Francia nel 1782, dopo le dimissioni di Madame de Guéménée¹⁴.

È dato certo che la loro amicizia fu messa a dura prova, anche se, da quello che ci racconta Diane de Polignac e dalla fitta corrispondenza che intercorse tra Yolande e Maria Antonietta, possiamo ritenere che essa sia durata fino alla morte di entrambe e per fornire una rappresentazione esaustiva sono stati riportati in appendice alcuni esempi significativi di questi scambi epistolari¹⁵.

BREVI NOTE SULL'AUTRICE DEL MANOSCRITTO

Diane de Polignac era la sorella di Jules, marito di Yolande de Polastron. Per quanto sia stata citata in numerose opere, di Diane non esiste una biografia completa e le conoscenze che abbiamo sono state tratte essenzialmente dalle sue stesse parole. I suoi genitori erano Armand XXI, marchese di Polignac, nipote del celebre cardinale Melchior de Polignac¹⁶, e Diane-

¹⁴ Cf. nota n. 44 a p. 46.

¹⁵ Cf. in Appendice p. 168.

¹⁶ Melchior de Polignac (1661-1741) è uno dei personaggi più noti della famiglia. Fu nominato cardinale nel 1713 poi arcivescovo di Auch nel 1726; è ambasciatore di Francia a Roma, dal 1724 al 1732. Filologo, oratore e poeta latino e francese, scrisse l'*Anti-Lucrèce*, poema latino di circa dodicimila versi. Fu « aussi bon poète qu'on peut l'être dans une langue morte. » (Voltaire). Tra gli altri

Adelaïde-Zéphirine de Mancini. Diane, che nacque il 14 ottobre 1746 e morì in Russia dopo il 1818, ebbe sei fratelli: Jules, conte, poi duca di Polignac, nato il 9 giugno 1745 e morto a San Pietroburgo il 10 settembre 1817; un certosino spretato, di cui non si conosce il nome di battesimo; Camille-Louis-Apollinaire, vescovo di Meaux dal 1779 al 1790; Héraclius; Louis, ed infine Betzi, nata il 12 agosto 1748, sposata con un gentiluomo della Camera, chiamato Sabakine.

Diane de Polignac fu legata, poco dopo la morte di Luigi XV, alla casa della contessa d'Artois e più tardi divenne prima dama d'onore di Elisabetta¹⁷, sorella di Luigi XVI. Presso i contemporanei non ebbe una fama tanto positiva. Si dice infatti che fosse brutta, vendicativa, dotata di uno spirito tagliente e un carattere focoso, e fu soprannominata "la Luna Rossa" a causa del suo colorito rubicondo¹⁸. Diane è stata canonichessa e le fu attribuito il titolo di contessa nel 1777. Come ci racconta nelle memorie l'autrice, Maria Antonietta

personaggi noti della famiglia Polignac ricordiamo uno dei figli di Jules e Yolande, Jules-Armand XXIII duca e primo principe (1780-1847) che sotto il regno di Carlo X divenne ministro degli affari esteri e presidente del consiglio nel 1829. Intraprese la spedizione d'Algeria e redasse il 25 luglio 1830 le "ordinanze" che portarono alla rivoluzione di Luglio. Tra le donne ricordiamo Françoise de Mailly, nipote di Agrippa d'Aubigné, nata nel 1692 e andata in sposa nel 1709 a Sidoine Apollinaire Gaspard-Armand XX marchese di Polignac, e Jacqueline du Roure, madre di quest'ultimo e del cardinale Melchior de Polignac.

¹⁷ Cf. in Appendice p. 98 e p. 144.

¹⁸ C. ERICKSON, *op. cit.*, p. 208.

conobbe Yolande de Polastron proprio durante una visita di quest'ultima alla parente. Diane fuggì da Versailles insieme a tutta la famiglia Polignac, e dopo numerose peripezie, in parte descritte nei *Mémoires*, in parte nel *Journal*, di cui accenneremo più avanti, si stabilì in Russia. Ebbe un figlio dal marchese d'Autichamp, che chiamò marchese di Villerot, il quale prese servizio in Russia, divenne colonnello del reggimento di Préobajenski e morì nella battaglia di Austerlitz il 2 dicembre 1805.

Qui terminano le notizie che abbiamo potuto rintracciare sulla nostra autrice. Sembra che fosse molto legata a sua cognata e in tutti i *Mémoires* vi sono evidenti tracce di questo legame.

LA FAMIGLIA POLIGNAC A CORTE

L'interesse di quest'opera, semplice ed ingenua nella forma, consiste appunto nel tentativo di riabilitare la figura e la fama di Yolande de Polastron e della sua famiglia. Yolande in quanto amica intima di Maria Antonietta e beneficiaria di tanta munificenza da parte della sovrana aveva suscitato un fortissimo risentimento all'interno della Corte e la famiglia Polignac era stata percepita dal popolo, agli albori della Rivoluzione, come una delle cause del suo malessere

e della sua povertà. Da una parte a Versailles le ricchezze distribuite tra i membri dei Polignac erano talmente sproporzionate che gli esclusi (tra cui vi erano uomini più meritevoli di loro per antico lignaggio o con meriti maggiori) erano furiosi. Dall'altra parte a Parigi i nemici della monarchia ritenevano la ricchezza dei Polignac smisurata al confronto del guadagno di un lavoratore manuale e ciò accresceva il loro odio. Sicuramente Maria Antonietta e Luigi XVI non furono parchi nell'elargire pensioni ed incarichi prestigiosi ai componenti della famiglia Polignac. Un elenco sommario di tali agi, che ci può aiutare a capire meglio l'importanza di questo clan familiare all'interno della Corte, lo fa Guy Chaussinand-Nogaret: "La pension la plus élevée, 80.000 livres, revient à Jules-François duc de Polignac, brigadier et premier écuyer de la reine en survivance.", ed ancora: "Les Polignac ont reçu 2.500.000 livres¹⁹ comptant et cumulent 437.900 livres de pensions et traitements. François-Camille marquis de Polignac, premier écuyer du comte d'Artois, touche 2.400 livres de gages mais les attributions attachées à sa charges portent son produit à 20.000 livres; comme chevalier des ordres du Roi il perçoit 6.000 livres et, depuis 1772,

¹⁹ Si tratta di una quantità di denaro davvero prodigiosa se si tiene conto del fatto che nel 1776 il bilancio complessivo della corte ammontò a circa trentasei milioni di lire.

bénéficie d'une pension de 12.000 livres. De 1784 à 1788, il a reçu comptant 1.230.000 livres sur les fonds extraordinaires des haras dont il est le directeur, et en 1789 une retraite de 12.000 livres. Jules-François son neveu, créé duc héréditaire par brevet du 20 septembre 1780, premier écuyer de la reine en survivance, a un traitement de 80.000 livres et une pension du même montant accordée le 8 septembre 1783 et réversible sur sa femme ; en 1784, il a reçu en outre un don de 100.000 livres, et 800.000 le 8 janvier 1786 pour le remboursement du droit de huitain dû au fief de Saint-Paulin, plus une ordonnance au porteur de 1.200.000 livres pour prix du domaine de Fenestrange²⁰. La duchesse de Polignac (née Polastron) gouvernante des enfants de France, a 7.200 livres de gages, autant pour ses services auprès du Dauphin, plus 14.400 livres en ordonnances particulières. Louis-Héraclius-Victor vicomte de Polignac, ancien ambassadeur en Suisse, reçoit 20.000 livres de retraite et 3.500 livres comme gouverneur du

²⁰ J.GALLOIS, *Les Polignac*, Éditions du Rocher, 1995. Sullo stesso argomento scrive : "Malheureusement il (Louis XVI) eut la faiblesse de donner au duc et à la duchesse de Polignac le comté de Fenestrange. Cela fit scandale. Un tel cadeau, en effet, semblait à tous disproportionné, au moment où les caisses de l'État étaient pratiquement vides. De plus - mais on le sut plus tard - le roi avait caché l'opération en signant un « vrai-faux » document par lequel il combinait de vendre le comté un million deux cent mille livres au duc de Polignac qui paya par un ordre au porteur...destiné à n'être point encaissé. Lorsqu'en 1790 fut publié le fameux *Livre Rouge*, on connut alors publiquement que les pensions servies aux Polignac s'élevaient, l'année précédente, à sept millions et demi. Ce qui renouvela le scandale et vint, une fois de plus, éclabousser le couple royal." (pp.20-21).

Puy-en-Velay. Sa fille, la comtesse de Polignac, dame d'honneur de Madame Elisabeth, n'est pas oubliée non plus : 7.200 livres de gages, 4.500 en ordonnances particulières, 1.900 de pension. Auguste-Apollinaire, fils du comte de Polignac, religieux de Cluny, a 9.000 livres de pension sur Saint-Germain-des-Prés depuis 1777. Camille-Louis perçoit 25.000 livres comme évêque de Meaux et 30.000 comme abbé de Saint-Epure. La demoiselle de Polignac femme du duc de Guiche, bénéficie de 6.000 livres de pension à titre de douaire. La branche établie en Saintonge n'est pas moins gatée : Guillaume-Alexandre comte de Polignac et sa fille Madame d'Aspect ont reçu en 1784 400.000 livres de dons et perçoivent en outre 60.000 livres de rentes perpétuelles. Voilà pour les Polignac!"²¹. La somma di tutte queste cifre rappresenta una rendita considerevole, soprattutto se rapportata alla situazione economica dell'epoca, nonché alle ridotte e limitate disponibilità delle casse dello Stato. In quel periodo avvenne anche lo scandalo dell'*affaire* della collana, che ebbe effetti disastrosi sul prestigio di Maria Antonietta e della monarchia. La collana costava infatti la cifra vertiginosa di 1.600.000 lire e si accusò, ingiustamente si seppe poi, Maria Antonietta di aver orchestrato l'acquisto di questo meraviglioso

²¹ Guy CHAUSSINAND-NOGARET, *La Noblesse au XVIIIème siècle*, Bruxelles, Éditions Complexe, 2000, pp. 78, 80-81.

gioiello unico al mondo, composto di 647 diamanti scelti tra i più grandi, i più belli e i più puri mai visti, a danno del cardinale di Rohan, il reale intermediario dell'affare. Ci fu il processo ed il cardinale venne assolto. Pur essendo ignara di tutto la regina ne uscì a pezzi. Nessuno dubitava che la vera colpevole fosse lei insieme alla sua favorita, la duchessa di Polignac. La sua passione sfrenata per il lusso, i vestiti, i gioielli era nota, così come lo era la disinvoltura con cui si serviva del denaro pubblico. *L'affaire du collier* compromise ulteriormente la fama dei reali, tanto che a Maria Antonietta fu attribuito l'appellativo di «Madame Déficit».

È difficile attribuire un valore attuale a una moneta utilizzata oltre duecento anni fa, ma con l'intento di compiere un esercizio che riesca a darci almeno un'indicazione sull'ordine di grandezza del valore attuale di una lira, ci siamo rifatti ad un metodo semplice ed empirico: il potere di acquisto. Nel 1787 un pollo valeva mezza lira²², oggi potremmo stimarlo in almeno quattro, cinque euro odierni. Potremmo quindi ipotizzare che una lira corrisponda ad un valore attuale non inferiore agli otto, dieci euro odierni. Quindi riprendendo il testo appena citato ed utilizzando questo

²² Frammento tratto dall'inventario di un'eredità del 1787.

ipotetico tasso di cambio, si possono quantificare gli appannaggi attribuiti alla famiglia Polignac in alcune decine di milioni di euro.

LUIGI XVI E MARIA ANTONIETTA ALLA FINE DELL'ANCIEN RÉGIME

Ripercorrendo velocemente gli anni del regno di Luigi XVI possiamo fare alcune precisazioni. Due date: 1774 e 1789. L'ultima è così celebre da far dimenticare i quindici anni di regno che la precedono. Luigi, in teoria, non avrebbe mai dovuto regnare. Fu necessario che suo padre morisse nel 1765, e che anche i suoi fratelli maggiori morissero uno alla volta, perchè colui che non avrebbe dovuto essere ricordato dalla storia se non con il nome di duca di Berry, divenisse il re Luigi XVI. Questo avvento al trono e quello di sua moglie, l'arciduchessa austriaca Maria Antonietta, se si crede alle dimostrazioni di gioia che ricevettero, fu accolto con gran felicità dai loro sudditi. Se l'anno dell'incoronazione corrispose ad un anno di carestia, quelli che seguirono furono felici. Mai prima d'ora il regno di Francia era stato così potente, e l'imperatore d'Austria, Giuseppe II, in occasione della sua visita in Francia, non nascose il suo entusiasmo. La lingua

francese era parlata in tutte le corti europee, a Berlino come a San Pietroburgo; lo spirito francese era di moda ovunque, anche quando l'anglomania cominciava ad apparire. Tutto andava talmente bene che si permisero di sostenere persino una guerra²³. Con la marina, rinnovata da Sartine, l'ardore di La Fayette, di Rochambeau e delle loro truppe, la giovane nobiltà francese partì per appoggiare gli "insorgenti" contro la tirannia di Giorgio III, questo monarca autoritario, decisamente di un'altra epoca. Ma sarebbe stato "un granello di sabbia" a bloccare un ingranaggio che funzionava così bene: le finanze, motore e carburante della guerra, si inabissavano in una crisi latente che sarà fatale al regime. Il deficit cronico del Tesoro Reale, che nessun ministro delle Finanze era riuscito a contenere, divenne un male incurabile: troppi interessi in gioco, troppi privilegi che non potevano essere dimenticati, troppi particolarismi, troppi arcaismi; ed in ultimo degli scandali inventati di sana pianta come quello, già citato, della collana della regina. Dopo la scomparsa di Voltaire, che era riuscito a suo modo a cristallizzare i malcontenti, ma anche a dissolverli in una critica beffarda, e dovendo constatare l'irrisolutezza politica

²³ Si tratta della guerra di indipendenza americana. La Francia si alleò nel 1778 con le colonie britanniche "insorgenti" contro il regno di Inghilterra di Giorgio III.

di un monarca troppo debole per imporre le sue riforme, apparve manifesta l'estrema *ratio*: la salvezza, si ritenne, stava nella convocazione degli Stati Generali, che non erano più stati riuniti dal 1614. E se si utilizzò la parola "rivoluzione" era per commentare questo avvenimento che a forza di essere stato respinto e procrastinato per due secoli, aveva acquisito alcuni elementi di novità. La tolleranza era all'ordine del giorno, ed i non cattolici, protestanti e ebrei, malgrado la feroce opposizione del Parlamento, avevano ottenuto il riconoscimento civile. Eppure alcuni, a discapito dell'ottimismo che regnava nei primi mesi del 1789, presentivano un avvenire a fosche tinte, la fine del mondo. L'addio finale della baronessa d'Oberkirch²⁴ è più eloquente di qualsiasi altro discorso: "Je n'ai plus que quelques mots à dire. Les événements de cette année, ceux que l'on prévoit dans l'avenir m'arrachent la plume des mains. Le 14 juillet, jour de la prise de la Bastille, a vu tomber l'ancienne monarchie. La nouvelle que l'on veut fonder n'a point de racines et ne prendra jamais en France. À la suite de cet événement déplorable des désordres ont eu lieu partout [...]. Maintenant ma tâche est finie. Je n'en veux, je n'en puis dire davantage.

²⁴ Henriette Louise de Waldner, baronessa d'Oberkirch (1754-1803) di origini alsaziane, incarnò le due culture, quella francese e quella tedesca. I suoi *Mémoires* furono molto apprezzati in quanto scritti con gusto e finezza ed una rara obiettività.

J'ai la douleur dans l'âme et la mort dans le coeur. Tout ce que je vénère succombe ; ce que j'aime est menacé ; il ne me reste plus de force que pour souffrir, et pour rien dans le monde je ne voudrais éterniser le souvenir de ces affreux jours. Adieu donc à ce passe-temps si doux ! Adieu donc à ces heures écoulées à faire revivre le passé. Il faut songer au présent. Quant à l'avenir, que Dieu le garde ! qu'il éloigne le mal et qu'il nous sauve ! Qu'il a pitié de l'humanité et qu'il lui pardonne ; c'est mon vœu le plus cher. Nos enfants sont venus au monde dans un triste moment !" ²⁵.

È la fine di un'epoca, di un mondo che si era atrofizzato, implodendo in sé stesso. Questo malessere improvviso lo ritroviamo anche e non solo nei *Mémoires* di Diane de Polignac, ma in tutti i memorialisti della fine del XVIII secolo. L'*Ancien Régime* si sgretolò davanti ai loro occhi nel giro di pochissimi anni. L'ingenuità di chi governava è stata forse una delle cause principali della loro prematura e violenta fine? Nel testo tradotto non troviamo una risposta alla domanda ma emerge cristallina la loro ingenuità in ogni parola.

²⁵ BARONNE D'OBERKIRCH, *Mémoires sur la cour de Louis XVI et la société française avant 1789*, Paris, Mercure de France, 1989, pp.500-501.

LA LETTERATURA AL SERVIZIO DELLA MEMORIA

Anche questo manoscritto si riconduce alle opere dei memorialisti del XVIII secolo. Arnaud de Maurepas riassume con il termine di "littérature de témoignage"²⁶ tutti questi testi, non iscrivibili in una vera e propria definizione di letteratura. Secondo Maurepas la letteratura di testimonianza è composta da tre categorie principali: gli scritti, la cui composizione è contemporanea ai momenti vissuti e alle cose viste; i testi, composti retrospettivamente e sovente rimaneggiati e rivisti, e per ultimi, i discorsi, scritti con la duplice volontà di inserire l'autore in una riflessione ragionata sul suo tempo e con la prospettiva di farne un'opera storica. I diari e i racconti di viaggio fanno parte della categoria degli scritti; le memorie, le autobiografie, i ricordi e le raccolte di aneddoti, rappresentano il gruppo dei testi ed infine nei discorsi troviamo le biografie, le vite, gli elogi, le orazioni funebri e così via. Applicando quindi quest'ordine, la nostra Diane de Polignac è autrice di un testo, per

²⁶ Arnaud DE MAUREPAS, Florent BRAYARD, *Les français vus par eux-mêmes, Le XVIIIème siècle. Anthologie des mémorialistes du XVIII Siècle*, Paris, Robert Laffont, 1998, pp.II-VIII.

quanto riguarda i *Mémoires*, e di uno scritto per quanto riguarda invece il *Journal*.

LA TESTIMONIANZA DEI *MÉMOIRES*

Dal punto di vista letterario i *Mémoires* non hanno una grande importanza, essi si inseriscono però in un genere divenuto di moda durante il XVIII secolo, e costituiscono ora per noi , e volevano essere allora per chi li ha scritti, “una testimonianza”. Essa ci permette, con le dovute cautele, di allargare il nostro orizzonte storico oltre le fonti ufficiali. La storia è fatta da vincitori e vinti, buoni e cattivi. Maria Antonietta è una vinta, che ben poca compassione ha trovato presso gli storici, anche se in questi ultimi anni si è cercato di riabilitarne la figura²⁷. Diane de Polignac si propone con i suoi *Mémoires* di farci osservare la vita della regina da un punto di vista strettamente privato grazie alla parentela e all'amicizia che la legano alla duchessa di Polignac e vorrebbe attribuire al suo scritto valore di documento indirizzato a coloro che intederanno tornare sul giudizio delle cause della caduta dei Borboni. Nella descrizione che Diane fa della cognata, del suo

²⁷ Benedetta CRAVERI, *Amanti e regine. Il potere delle donne*, Milano, Adelphi Edizioni, 2005, pp.348-349.

inserimento a Corte, notiamo come la nascita ed il crescere del suo rapporto con Maria Antonietta alimentino le migliori qualità innate delle due donne. Yolande è dolce, sensibile, riservata ed intelligente, Maria Antonietta, regale nella sua magnificenza, è generosa, gentile e nobile di animo, amante della tranquillità che spesso riesce a conquistarsi presso l'amica : *"Je ne suis plus la Reine, je suis moi"*. L'amicizia le sostiene vicendevolmente e Maria Antonietta è consapevole dell'importanza di questo sentimento, e ne è riconoscente perchè la potenza del suo ruolo, l'essere regina, tende fatalmente ad isolarla, privandola delle normali relazioni umane. Il controsenso che visse Maria Antonietta fu quello di *"voler disporre degli enormi privilegi che spettavano ad una regina per essere una donna come tutte le altre"*²⁸. Si scelse un gruppo di pochi intimi con cui condividere più tempo possibile lontano dai luoghi ufficiali della Corte, e ciò suscitò a lungo andare grandi malcontenti. Come ancora ci spiega Benedetta Craveri: *"Invece di adoperarsi per tenere in vita una corte sclerotizzata e divisa in molteplici consorterie, invece di capire che per quanto opprimente, arcaica, stravagante, l'etichetta non era una vana apparenza svuotata di ogni significato ma costituiva il*

²⁸ *Ibid.*, p. 360.

solo modo di ottenere rispetto, dando a ciascuno ciò che gli era dovuto, a cominciare dal sovrano, Maria Antonietta indebolì ulteriormente il complesso equilibrio su cui si reggeva Versailles.[...].La sua cerchia privata creava uno spazio chiuso, mentre una corte, palcoscenico per eccellenza, doveva restare un luogo di apertura, di emulazione e di promozione. A che serviva trovarsi a Versailles se non si poteva *fare la corte* ai sovrani?. Non c'è quindi da stupirsi che Versailles decidesse di voltarle le spalle"²⁹.

Il numero degli scontenti aumentava sempre di più, il malcontento dilagava, ma era come se lei e la Corte vivessero in una bolla sospesa sulla realtà. Sapevano, se ne dispiacevano ma erano come paralizzati, e fino all'ultimo non capirono la gravità della situazione reale. Così si spiega la frettolosa fuga della famiglia Polignac. Yolande non avrebbe mai più rivisto la sua regina, il suo mondo si sgretolò per sempre e lei, nonostante l'affetto della famiglia e degli amici, non superò il dolore e ne morì.

I *Mémoires* intendevano essere una celebrazione quasi agiografica della vita di una donna che ha avuto un ruolo, forse inconsapevole, in quest'epoca di grandi rivolgimenti. Testimone della fine di un secolo che come

²⁹ *Ibid.*, pp.362-363.

hanno scritto i Goncourt nel 1862 : "Un siècle est tout près de nous. Ce siècle a engendré le nôtre. Il l'a porté et l'a formé. Ses traditions circulent, ses idées vivent, ses aspirations s'agitent, son génie lutte dans le monde contemporain. Toutes nos origins et tous nos caractères sont en lui: l'âge moderne est sorti de lui et date de lui. Il est une ère humaine, il est le siècle français par excellence."³⁰.

CENNI SUL *JOURNAL D'ITALIE ET DE SUISSE* A CONFRONTO
CON I *MÉMOIRES*.

Affrontiamo adesso brevemente questo secondo documento. Nella ricerca di maggiori informazioni sulla vita della contessa Diane de Polignac, ci siamo imbattuti in questa interessante, seppur minore, opera. Anche se è vero che il nostro compito è quello di tradurre e commentare i *Mémoires*, ci è sembrato opportuno segnalare questo curioso testo che ripercorre, in maniera più dettagliata e più soggettiva, il viaggio precipitoso che Diane de Polignac intraprese la notte del 16 luglio 1789 con l'amata cognata e tutta la sua famiglia, per sfuggire

³⁰ E. e J. DE GONCOURT, *La femme au dix-huitième siècle*, préface d' Elisabeth Badinter, Paris, Flammarion, 1982, p.45.

ad una sicura morte in Francia. Il *Journal d'Italie et de Suisse* (1789), fu pubblicato a Parigi nel 1899 presso la tipografia di "L'amateur d'Autographes". É composto da dieci lettere autografe raccolte in due quaderni. A differenza dei *Mémoires*, questo testo è stato rivisto e corretto dall'editore Raoul Bonnet, e ci appare quindi più pulito e fresco. Il tono che Diane utilizza è meno oratorio e più introspettivo e nelle lettere indirizzate all'amica, la contessa di Sabran³¹, si concede con più libertà a descrizioni davvero suggestive dei panorami che via via le si presentano strada facendo. Indimenticabile la pagina dell'attraversamento del passo del Moncenisio, delle carrozze trasportate da muli e dei passeggeri seduti su poltrone, portate a braccia da uomini, e della vista meravigliosa del lago che si apriva al viaggiatore man mano che procedeva³². Interessante è anche la descrizione che viene fatta della nostra città, Torino e di come "le palais du roi est beau et rempli d'un grand nombre de tableaux des meilleurs peintres"³³. Purtroppo il diario ci è giunto incompleto e lo stesso editore si

³¹ Eléonore-Françoise de Mandeville, contessa di Sabran (1750-1827). Sposò un ufficiale di marina che si distinse davanti a Gibilterra nel 1756. Aveva 50 anni meno di suo marito. Rimase vedova nel 1776. In quel momento il cavaliere Boufflers s'innamorò di lei. Partì per il Senegal, in qualità di governatore nel 1785. Ritornò in congedo dopo 6 mesi e sposò la contessa di Sabran. Madame de Sabran è la madre del conte Elzéar de Sabran.

³² Cf. in Appendice p.163-164.

³³ Cf. in Appendice p.164.

augura, nella sua introduzione, che la sua pubblicazione possa essere di buon auspicio per il ritrovamento del seguito.

Diane scrive il racconto sotto forma di lettere che vengono raccolte in due quaderni. Nella sua introduzione, l'editore Bonnet cita l'altra opera di Diane, quella più nota appunto dei *Mémoires sur la vie et le caractère de Madame la duchesse de Polignac avec des anedoctes intéressantes sur la Révolution Française et sur la personne de Marie-Antoinette, reine de France*, in -8 di 52 pagine. Ne cita anche un'altra simile: "Une autre édition fut donnée presque en même temps à Paris, dans le format in -12. Le titre varie un peu: *Mémoires de Madame la duchesse de Polignac avec des particularités sur la liaison avec Marie-Antoinette, reine de France*, par la comtesse Diane de Polignac; Paris, an V de l'ère française 108 p. Ces deux ouvrages, dont le premier est rarissime, nous ont été obligeamment prêtés par M. Otto Friedrichs, l'érudit bien connu par ses recherches sur la survivance de Louis XVII"³⁴. Mentre ritiene che il titolo sia sicuramente "alléchant", scrive, non a torto, che la lettura è molto insulsa. Continua poi dicendo che il testo prova l'attaccamento di Diane de Polignac per la

³⁴ Cf. in Appendice, p. 150-151.

cognata e che contiene qualche dettaglio sulle relazioni tra Maria Antonietta e la sua favorita.

Secondo l'editore: "*Les Mémoires sur la vie et le caractère de Madame de Polignac* ne font pas double emploi avec le *Journal d'Italie et de Suisse* qui retrace plus particulièrement les événements de la fuite et les débuts de l'émigration. Les deux relations se complètent l'une par l'autre"³⁵. Non si può non essere d'accordo con un giudizio del genere perché mentre i *Mémoires* accentrano l'attenzione sulla figura di Yolande e non approfondiscono le descrizioni del viaggio per analizzare invece i sentimenti e le sensazioni della protagonista, il *Journal* ha il fine di trasmettere alla destinataria delle lettere ciò che gli occhi di Diane stanno guardando.

Un'importante discordanza che emerge dalla lettura dei due testi è quella sulle modalità con cui avvenne la fuga dalla Francia della famiglia Polignac. Mentre nei *Mémoires* Diane racconta di come il re e la regina abbiano convocato il duca e la duchessa supplicandoli di partire al più presto³⁶, nel *Journal* invece, Diane dà un'altra versione: furono gli stessi Jules e Yolande a recarsi qualche giorno prima dalla regina chiedendole il permesso

³⁵ Cf. in Appendice, p. 151.

³⁶ Cf. in Appendice, pp.120-121.

di partire, adducendo il fatto che la loro presenza, invisa al popolo, metteva in pericolo la vita dei reali. Ciò viene confermato anche da una nota posta dall'editore il quale sottolinea che questo racconto prova come l'iniziativa della partenza fosse presa dal duca e dalla duchessa di Polignac e che la regina ne decise solo il momento più opportuno³⁷. Appare chiaro quindi che i *Mémoires* a scapito di una completa sincerità siano stati scritti con lo scopo di riabilitare i rappresentanti di questa famiglia, tanto odiata durante la Rivoluzione. Appare sincero invece l'odio che Diane de Polignac e la sua famiglia nutrivano per il ministro Necker, i commenti sulla sua figura concordano in entrambi i manoscritti.

Anche la forma linguistica è diversa nelle due opere. La prima è ancora "ancienne", intrisa di arcaismi e modi di dire desueti, mentre la seconda fa già parte a tutti gli effetti del francese moderno, sicuramente grazie alla correzione e rivisitazione subita. Che i *Mémoires* non siano invece stati né rivisti né corretti, come è sottolineato più volte nella loro introduzione, è evidente, visti i numerosi errori ortografici ed arcaismi che contengono. Non sapendo se questi sono stati commessi in fase di stampa o dalla stessa Diane de Polignac,

³⁷ Cf. in Appendice p. 154.

proponiamo entrambe le opere in appendice per rappresentare con fedeltà il testo originale³⁸.

³⁸ Cf. in Appendice p. 85 e p. 146.

**“Memorie sulla vita ed il carattere della duchessa di
Polignac. Con degli aneddoti interessanti sulla
rivoluzione francese e sulla persona di Maria
Antonietta, regina di Francia”**

della contessa Diane de Polignac, Amburgo 1796



Elisabeth-Louise Vigée Le Brun (Paris 1755 – id. 1842), ritratto della duchessa di Polignac, 1787, olio su tela, National Trust, Waddesdon Manor, Buckinghamshire.

INTRODUZIONE

Non sarebbe necessario introdurre con altre parole il documento che qui viene proposto al pubblico, se non fosse essenziale fugare ogni possibile dubbio che potesse sorgere in merito alla sua autenticità.

Solo poche settimane or sono il manoscritto è stato inviato dal continente ad una distinta dama di questa città dall'autrice stessa, la contessa Diane de Polignac, sorella dell'omonimo duca.

Il documento era accompagnato da una richiesta: che fosse stampato e reso pubblico. Nemmeno la ben che minima libertà o alterazione è stata apportata al testo. Nonostante sia stato inviato solo di recente, dalle espressioni utilizzate e da alcuni passaggi sembra che sia stato scritto prima della morte del giovane re Luigi XVII e prima dell'esecuzione di Elisabetta, sorella di Luigi XVI.³⁹

Coloro che fuorviati dal titolo si attendono di trovare nelle pagine seguenti una serie di aneddoti diffamatori e disonorevoli sulla regina di Francia saranno senza dubbio delusi. Mentre coloro che desiderano scoprire il ritratto di questa principessa dipinto con delicatezza, verità e

³⁹ Luigi XVII morì nel 1795 ed Elisabetta fu giustiziata nel 1794, quindi si presume che l'autrice abbia scritto questi *Mémoires* subito dopo la morte della duchessa di Polignac, avvenuta nel 1793.

semplicità troveranno in questo documento ampi spazi di riflessione. Leggeranno delle origini e degli sviluppi di questa affettuosa amicizia che crebbe per quindici anni tra Maria Antonietta e la duchessa di Polignac. La sua influenza politica sulla regina si esaurì, è vero, nel 1787; ma né la lontananza né le avversità poterono diminuire il loro attaccamento reciproco che si dissolse solo con la morte. Negli estratti delle lettere della regina alla sua amica, i lettori potranno seguire tutti gli stati d'animo ed essere colpiti dalla sua fermezza, costanza e magnificenza nonostante le circostanze che avrebbero depressa e sfibrato una normale mente umana.

Si potrà seguire lo sviluppo delle cause latenti che produssero la caduta della casa dei Borboni; quel peculiare e fatale spirito di ingenuità di Luigi XVI che smussò tutte le barriere poste in relazione al trono e che con rapido incedere lo condusse dall'elevatezza e splendore di Versailles alla rovina.

La curiosità, elemento naturale della mente umana, che ci spinge ad entrare negli appartamenti privati dei principi e ad osservarli senza i veli che li proteggevano dai più, sarà qui almeno in parte soddisfatta. E' raro che materiale di tale autenticità sia a disposizione degli storici e coloro che nel prossimo futuro tenteranno di comporre la storia del periodo immediatamente precedente alla Rivoluzione francese non potranno non avvalersi di

questo documento che è sia interessante sia degno di credito.

Il rango dell'autrice, la stretta relazione con il duca e la duchessa di Polignac e la comunicazione senza riserve dei sentimenti che esistevano tra loro, le ha consentito di vedere e raccontare molte circostanze che non saremmo stati in grado di conoscere attraverso altre fonti.

La Rivoluzione del 1789 e le sue conseguenze costituiscono senza alcun dubbio il più terribile ancorché stupendo oggetto di contemplazione a cui la mente umana può essere indirizzata.

Una Rivoluzione che ha convertito la più florida e la più antica delle monarchie europee in un vasto cimitero; che ha trasformato Parigi, una volta sede del lusso, del buon gusto e della letteratura in una cripta mortuaria. Una Rivoluzione che dopo aver scosso ogni stato europeo ha diffuso la devastazione e la distruzione in migliaia di forme, fino alle più remote regioni del globo. Nessuno scritto che vuol descrivere le cause di questo vulcano morale e politico può essere affrontato con indifferenza e distacco; e nonostante l'autrice abbia scelto di tacere le atroci macchinazioni del duca d'Orleans o di nominarlo solo indirettamente, non ha osservato lo stesso comportamento verso i principi di Necker o la condotta di La Fayette.

Potrebbe essere obiettato che la figura di Maria Antonietta sia stata ritratta con i tratti ad ella più favorevoli e che sia stata presentata in modo parziale. Per questo difetto, se tale è stato reputato, non si adduce alcuna scusa. Che gli errori della regina di Francia, amplificati dalla calunnia, siano stati utilizzati per irritare l'opinione pubblica è fuori di alcun dubbio: non si può altresì negare che essi siano stati sfruttati contro di lei fino agli ultimissimi istanti della sua vita con la medesima intensità. Ma questo risponde alle sorti di tante principesse sfortunate in ogni epoca. La morte ha redento il suo carattere ed i posteri, mentre commiserano le sue enormi sofferenze, non negheranno di rendere giustizia all'elevazione della sua mente ed alle sue benevoli disposizioni.

Se ci si domandasse se il presente manoscritto, quando divulgato al popolo di Inghilterra, sarebbe stato accolto in modo migliore in lingua inglese, la sola risposta deve essere ricercata nel testo stesso. Le esclamazioni di dolore, le apostrofi di afflizione, già toccanti di per sé, non avrebbero retto l'urto della traduzione. La reale natura e il genere dell'argomento hanno richiesto che fosse lasciato nella sua forma naturale e nella sua lingua originale. Nel tentativo di trasfonderli in un'altra lingua, la delicatezza e la freschezza del testo

svanirebbero. Fortunatamente, l'universalità della lingua francese rende in questo Stato tale tentativo non necessario, mentre facilita la sua ricezione e favorisce la sua diffusione in tutti gli altri Stati europei.

Londra, 1 gennaio 1796

LETTERA DEDICATORIA ALLA DUCHESSA DI POLIGNAC

Oh mia amata Sorella⁴⁰!

Mia tenera amica, sfortunata vittima di crudeli tiranni che governano la Francia; tu non ci sei più! La morte ha messo fine alle tue sofferenze, ed ha aumentato il peso immenso delle nostre; se dal cielo, dove senza dubbio le tue virtù ti hanno mandato, puoi volgere qualche sguardo su questa infelice terra, leggi nei nostri cuori, riconosci i nostri rimpianti; hanno preso l'impronta della tua anima; tu ci hai lasciato la calma che regnava sui tuoi tratti, nel tuo spirito, e nel tuo cuore. Nessun grido, nessuna emozione accompagna il nostro dolore tanto vivo quanto profondo; esso è dolce come te. Raccogliere i tuoi pensieri, ricordarceli, circondarci di tutto ciò che ti apparteneva, rammentarci i tuoi gusti, per adottarli, ripeterci senza tregua: *lei avrebbe fatto, lei avrebbe detto queste cose*; ecco le occupazioni del tuo rispettabile sposo, dei tuoi cari figli, dei tuoi buoni e teneri amici. Cara e funesta illusione! Credo ancora di scrivere alla mia cara amica; la dolce abitudine da venticinque anni di non far nulla

⁴⁰ Diane de Polignac si riferisce a sua cognata come era negli usi e costumi dell'epoca.

senza prima consultarla, mi porta ancora dopo la sua morte a chiederle il permesso di onorare la sua memoria, facendo conoscere meglio le sue virtù e le sue disgrazie.

MEMORIE SULLA VITA DELLA DUCHESSA DI POLIGNAC

Grabielle-Yolande-Martine de Polastron raccoglieva in sé ciò che si trova raramente riunito , la grazia e la bellezza. Occhi azzurri, colmi di espressione, una fronte alta, un naso un po' all'aria, senza essere rivolto all'insù, una bocca affascinante; dei bei denti, piccoli, bianchi e perfettamente allineati, formavano il suo piacevole viso. Il suo sguardo aveva qualcosa di celeste; il suo sorriso era pieno di grazia; la dolcezza e la modestia si diffondevano su ogni suo tratto; dei bellissimi capelli bruni ornavano questa volto insieme bello e grazioso. Spalle leggiadre, un collo affusolato, le conferivano una grazia estrema, e la facevano sembrare più alta di quello che era.

Così come io la descrivo, e questo ritratto è molto al di sotto dell'originale, ella sposò il 7 luglio 1767, a diciassette anni, il conte Jules de Polignac: che non mi permetterebbe di parlare di lui, pertanto taccio.

Fino a venticinque anni la contessa Jules⁴¹ visse in seno alla sua famiglia e a quella del marito, amata dalle due ugualmente. Nell'età in cui la maggior parte delle

⁴¹ Yolande de Polastron, contessa di Polignac, chiamata qui contessa Jules, dal nome di battesimo di suo marito, per distinguerla da sua cognata, la contessa Diane de Polignac. Verrà chiamata così fino a quando Maria Antonietta e Luigi XVI non li investiranno del titolo di duca e duchessa nel 1780.

donne non sa se esistono altre gioie oltre quelle della cura del proprio aspetto e dei piaceri, il suo giudizio equilibrato, il suo animo sensibile, le avevano mostrato l'origine della vera felicità, quella che sopravvive alla giovinezza, alla bellezza. Le sue più piacevoli occupazioni erano quelle di assolvere i compiti di moglie, di madre, di amica e nessuno più di lei ha provato il sentimento della riconoscenza. Lei ne doveva molta a sua zia la contessa d'Andlau, che le aveva fatto da madre e l'aveva cresciuta con cura fin dalla più tenera età; ella non ha mai smesso di ricambiarla con una tenerezza ed un rispetto veramente filiali: non hai mai mancato un'occasione di esserle utile ed è sempre stata abbastanza fortunata da riuscirci.

I primi otto anni del suo matrimonio passarono quindi più o meno ritirati, e non ebbero nulla di notevole se non l'unione intima che regnava fra loro; lei e suo marito apparivano raramente a corte: delle circostanze molto semplici ve li attirarono alla morte di *Luigi XV*⁴².

In quest'epoca la sorella del conte Jules⁴³ ottenne una carica nella casa della contessa d'Artois. La giovane coppia andava spesso a Versailles a passare una parte del

⁴² Cronologicamente attestata nel 1774.

⁴³ È Diane de Polignac

tempo che era invece obbligata a trascorrervi; poiché questi viaggi avevano fatto conoscere alla regina la giovane contessa, il suo volto amabile, il suo contegno modesto dettero a Sua Maestà il desiderio di avvicinarla a sé. La regina amava la musica, seppe che la contessa Jules aveva una voce affascinante, la chiamò ai suoi concerti, l'ammise in tutte le quadriglie che voleva danzare, ed infine cercò tutti i modi di trattenerla.

La giovane contessa, senza sottrarsi alle attenzioni di una regina affascinante, rispose con rispetto, ma senza entusiasmi. Ci si stupì di questa condotta saggia e riservata; infatti sovente alla corte si abusa delle attenzioni dei sovrani: si interpretano le loro maniere piene di attenzioni per segni certi di una preferenza, o di un'amicizia particolare: ci si affanna per ottenerli; li si forza anche talvolta ad accordare l'apparenza di un sentimento, che essi sono lontani dal provare. La contessa *Jules* fu dunque criticata, lodata, biasimata per il suo riserbo. Ma la regina la stimò maggiormente, e le si legò sempre più.

Come parlare della maestosa Antonietta? Come ricordarsi delle sue buone azioni, senza ricordare anche la sua bellezza, il suo spirito, la sua grazia e la sua bontà di cuore? Scrittori si servirono del loro spirito per descriverla; il loro stile brillante piacerà senza dubbio di più. Il lettore si deve aspettare qui soltanto

l'eloquenza del cuore, solo espressioni semplici e vere, ispirate da un sentimento di riconoscenza, che nulla può distruggere, e che la segue oltre la morte.

La natura aveva creato Maria Antonietta per essere seduta su un trono. Un portamento maestoso, una nobile bellezza, una maniera di tenere la testa, difficile da descrivere, ispiravano rispetto. Nei giorni destinati a ricevere gli omaggi della Corte, si credeva di vedere la Regina del Mondo; i suoi lineamenti, senza essere regolari, erano piacevoli; il candore della sua carnagione le donava e dava al suo viso una luce abbagliante. I modi più seducenti si sommavano a tutte queste grazie. Aggiungerei che nessuno ha mai saputo essere gentile come questa principessa. La più semplice grazia che accordava raddoppiava il prezzo, penetrava l'anima della più viva riconoscenza, per tutte le ricercatezze che lei sapeva aggiungervi.

La regina che voleva avvicinare a sé l'amica che aveva scelto, titolo che il suo cuore le ha conferito per quindici anni, cercò di farlo in tutte le maniere. Sua Maestà non ignorava che il conte Jules non godeva ancora del quarto della sua fortuna e che aveva due figli; e sapeva anche che la Corte è un soggiorno dispendioso. Decise dunque, dopo averne conferito con il re, di donare al conte Jules la successione alla carica di Primo Scudiero, visto che l'attuale titolare non aveva figli.

A quest'epoca cominciarono l'invidia e la gelosia. Non mi fermerò a ricordare qui tutte le piccole seccature, che questa prima grazia occasionò. Mi basti dire che la regina mise tanta bontà in questa questione quanta poi in seguito. Era stata toccata nel vedere che la contessa Jules, ben lungi dall'adoperarsi a sollecitare dei favori per se stessa, si era preoccupata di ottenere dalla amicizia e dalla giustizia del re, una pensione per quella zia che tanto amava e che le aveva fatto da madre. La contessa d'Andlau aveva poca fortuna: era vedova di un luogotenente-generale, i cui distinti servizi gli avevano fatto meritare la promessa di essere promosso maresciallo di Francia, alla prima promozione; ma essendo morto prima che la promessa potesse essere onorata, non le fu neanche accordato il trattamento ordinario che spettava alle vedove dei luogotenenti-generalì: non ebbe nulla. Luigi XVI e la regina, in seguito alla richiesta della giovane contessa, si affrettarono ad ovviare a questa dimenticanza. La contessa d'Andlau ebbe una pensione di sei mila lire. Questo beneficio toccò l'animo sensibile della nipote più profondamente di tutti i favori personali che ottenne in seguito.

L'amicizia e la confidenza della regina si rafforzarono sempre più, la contessa Jules fu ricercata, e conosciuta meglio. Si cominciò, malgrado la gelosia, a

rendere giustizia alle sue qualità. Fino ad allora non si era parlato che della sua bellezza. La sua riservatezza, e la sua poca civetteria, avevano fatto supporre che la natura non si fosse occupata che di creare il viso più grazioso, che fosse apparso da molto tempo. Si notò allora che possedeva un sano giudizio, un'intelligenza brillante, parecchio buon senso, una calma imperturbabile; sempre padrona di se stessa, mai in alcun istante che avesse detto una parola, una frase, di cui poi si fosse pentita. Parlava poco nel gran mondo, chiacchierava volentieri in circoli ristretti, si esprimeva con un'eloquenza chiara e semplice. La sua anima era tanto pura quanto il suo cuore era sensibile. Il suo dolce carattere che tanto incantava la società, le permise di conquistarsi dei veri amici. Una condotta saggia e coerente fu il solo scudo che oppose a tutte le frecciate mosse dall'invidia e dall'intrigo; e ci misero molto tempo prima di poterla colpire.

Poiché l'ambizione non aveva avuto alcun peso nell'alto grado di favore a cui ella era giunta, le fu molto agevole mantenersi. Spesso il favore si fonda su basi poco solide; lo si deve a qualche attrattiva esteriore, a qualche menzogna, a molto intrigo. Un istante crea la fortuna di un favorito, un altro istante lo distrugge. Non bisogna quindi chiamare favore la posizione brillante in cui la contessa Jules si è

trovata; i sentimenti della regina per lei erano quelli della più tenera amicizia. Ha conquistato gradualmente quella stima, quella confidenza, che un allontanamento forzato ha sospeso, che solo la morte ha potuto distruggere. Il suo carattere molto franco, non ha mai temuto di parlare all'augusta amica la lingua della verità; rispettava la sua sovrana; voleva la sua gloria; ma amava Maria Antonietta, e desiderava la sua felicità. Questi due sentimenti riuniti nel suo nobile animo, fiero e puro, le fecero considerare con disprezzo gli innumerevoli piccoli intrighi orditi contro di lei.

Quando qualcuno veniva ad avvertirla in modo officioso di fare attenzione a tali e tal'altre persone, che la regina sembrava distinguere, ella rispondeva con quella calma e quella dolcezza, che non l'abbandoneranno mai: <<Stimo troppo la regina per temere che voglia allontanarsi da un'amica che lei ha scelto, e di cui ha ben presente la tenerezza e la devozione. Non temo affatto che mi portino via il suo cuore; ma se la regina cessasse d'amarmi, piangerei la perdita della mia amica e non farei nulla per conservare le particolari bontà di colei che non sarebbe più che la mia sovrana. Vedete, aggiungeva, che le persone di cui mi parlate possono stare tranquille; non li ostacolerò né nei loro progetti, né nel loro cammino. Questo paese, di cui si dice tanto male, mi ha fatto solo provare la gioia di essere utile;

e se per molta gente, è un piacere nuocere, io non invidio affatto questo disprezzabile godimento, e non lo condividerò mai>>.

Il conte Jules aveva una figlia di undici anni; la regina, con la sua grazia abituale , gli disse: <<Tra poco, senza dubbio, voi penserete a sposare vostra figlia; quando avrete fatto la vostra scelta, pensate che il re ed io ci incaricheremo del regalo di nozze>>.

Tra coloro che si presentarono, fu scelto il conte di Grammont. Il re gli permise allora di prendere il titolo di duca di Guiche, e lo fece capitano delle guardie, in considerazione di questo matrimonio. Le Loro Maestà non si fermarono qui. Il re, che cominciava ad affezionarsi a questa famiglia tanto quanto la regina, approvò l'idea della principessa, di dare al conte Jules il titolo di duca ereditario. <<Era, diceva la regina, un modo di dimostrare pubblicamente la stima che aveva ispirato loro, e di assicurare in parte la felicità ai suoi figli>>. Fu nella maniera seducente che apparteneva solo a lei, che la regina annunciò al conte *Jules* questa nuova grazia.

Si crederà con difficoltà che una grande regina possa occuparsi con tante premure di distribuire grazie utili e onorevoli senza esserne sollecitata. La nostra augusta sovrana ne è un esempio. Illuminata dall'amicizia, non aspettava le richieste dell'amica, per

esserle utile; conosceva la sua riservatezza e la preveniva sempre; ma nei suoi doni sapeva unire la nobiltà di un sovrano che dona, ai sentimenti delicati di colui che riceve.

La contessa Jules, ora duchessa di Polignac, trascorreva i due terzi della sua vita con la regina, fino a quando un avvenimento imprevisto la stabilì definitivamente vicino a Sua Maestà.

Avendo diverse circostanze fatto in modo che la principessa de Rohan-Guémené⁴⁴, Governante dei Figli di Francia, lasciasse questo incarico, la regina volle confidarlo all'amicizia. La duchessa, di natura pigra, amante del riposo, della tranquillità, e che non stava bene se non a casa sua, circondata dai suoi amici, fece fatica a decidersi e ad accettare un compito faticoso, e che voleva assolvere con la più grande solerzia: ma la riconoscenza che provava nei confronti della regina, e la devozione a tutto ciò che poteva farle piacere, subentrarono a questo piccolo moto d'egoismo. Accettò.

Fin da quando si vide incaricata della cura e dell'educazione dei due preziosi bambini che le furono

⁴⁴ Victoire-Armande-Josèphe de Rohan, figlia del principe di Soubise e della sua seconda moglie, la principessa di Carignano. Sposa nel 1761 Henri-Louis principe di Guéméné, gran ciambellano di Francia. Succede a Madame de Marsan come governante dei figli di Francia. Rinuncia al suo incarico nel 1783 a causa dello scandalo per la bancarotta (di 33 milioni di lire) avvenuta il 30 settembre 1782 e l'arresto di suo marito. Numerose persone molto modeste andarono in rovina. C'erano più di 3000 creditori. I più poveri furono indennizzati dal cardinale di Rohan e da Madame de Marsan.

affidati, dimenticò sia quella dolce pigrizia alla quale amava abbandonarsi sia la delicatezza della sua salute; si dedicò interamente a eseguire i suoi nuovi compiti in tutto la loro ampiezza. La salute cagionevole del Delfino, che non aveva allora che un anno, li rese più faticosi. La duchessa passava poche notti senza essere svegliata dalla preoccupazione, o dalle grida del giovane principe; ella visse tre anni, sempre nel timore di vedere perire con lui la felicità della regina, e la speranza della Francia. La nascita di un secondo principe moderò le sue inquietudini, ma accrebbe le sue fatiche; esse aumentarono ancora un anno dopo con la nascita di una principessa.

Di quei quattro figli di Luigi XVI, tutti nati con una salute cagionevole, non ne restano che due.

Augusti bambini, infelici principi, colei che provava così tanto piacere nell'assecondare presso di voi le cure della vostra illustre madre; colei che cercava di imprimere nei vostri cuori il rispetto filiale, ad infiammarli di quei sentimenti d'amore e di tenerezza così ben dovuti agli autori dei vostri giorni; colei che non trascurava alcun mezzo per formare l'erede al trono, di salute forte, con un'anima nobile, fiera e sensibile; questa donna che vi insegnava a conservare tutta la dignità del vostro rango, ma senza orgoglio; a occuparvi di coloro che soffrono, ad avvicinarvi a loro, per

addolcire la loro sorte; colei che vi donava, come ricompensa dei vostri sforzi, l'occasione di soccorrere il povero; colei che cercava di ispirarvi il gusto e l'amore di tutte le virtù, questa donna, infine, l'amica della vostra regale madre, non è più. La calunnia, e le vostre sofferenze l'hanno fatta discendere nella tomba; nel mezzo della sua vita che l'hanno portata via alla sua infelice famiglia, di cui faceva la felicità. Ah! mio giovane e infelice re! e voi sfortunata principessa, il cui animo puro e sensibile può appena sostenere i suoi mali, spargete lacrime in ricordo di colei che vi ha tanto amato! Occupata fino all'ultimo da affetti così cari, da questo sacro fardello che le aveva confidato l'amicizia, ella sperava ancora che i barbari che vi tengono incatenati, dopo aver commesso tante nefandezze, si lasciassero infine toccare dal fascino della giovinezza, e dalle grazie dell'infanzia; che vi avessero reso la libertà; che presto esiliati dalla Francia, ella avrebbe potuto ancora gioire della felicità di prodigarvi tutte le sue cure: sperava di non lasciarvi più fino al felice momento di poter rientrare nei vostri stati, circondati dai vostri fedeli sudditi. Vane speranze! lei non è più, e i pugnali regicidi sono ancora sulle vostre teste!

Le Loro Maestà, nominando governante dei loro figli la duchessa di Polignac, avevano desiderato che avesse

uno stato degno di questo importante incarico, e degno della corte di Francia. Vollero che tutta la nobiltà di corte e tutti gli stranieri più distinti fossero ammessi presso di lei. La regina desiderava anche che ci fossero dei giorni in cui la società, meno numerosa e scelta da lei stessa, le facesse trascorrere momenti più dolci e più tranquilli. Era allora che diceva, come Enrico IV: *"Non sono più la regina, sono io"*. Che parole dalla bocca di una sovrana! La regina veniva quasi tutti i giorni a cenare dal duca, a volte con quel piccolo gruppo di persone che lei degnava di chiamare suoi amici, a volte con tutta la Corte. Le Loro Maestà capirono che gli stipendi molto mediocri dell'incarico di Governante non potevano essere sufficienti per mantenere un così grande tenore. Erano troppo saggi per mettere il duca in una situazione che l'obbligasse a indebitarsi o a mangiare i beni dei propri figli. Il re aggiunse loro quindi una pensione di ottantamila lire e poco dopo nominò il duca di Polignac, Direttore delle Stazioni di Posta e delle Stazioni di monta equina.

Malgrado l'animosità che si è manifestata contro tutti gli individui che componevano questa famiglia, malgrado il desiderio di trovarli colpevoli, perché erano già da molto tempo oggetto di invidia, l'uomo imparziale non può che giudicarli favorevolmente nel momento in cui approfondirà la conoscenza della loro condotta, e vedrà

l'ordine e l'economia che hanno regnato nelle diverse amministrazioni di cui sono stati incaricati; e quando saprà che nessuno si è mai lamentato di un'ingiustizia e che nessuno ha mai fatto un reclamo contro di loro, anche dopo la Rivoluzione: ma la calunnia, figlia dell'invidia, non ha bisogno di prove. Lei crea, compone e declama a suo piacimento; seduce la moltitudine e non lascia alcun mezzo di difesa a colui che l'onestà della sua intera vita non l'ha potuto proteggere dai suoi strali.

La duchessa di Polignac sempre occupata dalle incombenze che il suo ruolo esigea, non trascurava e non dimenticava nessuno dei dettagli necessari per esserne degna; aveva stabilito la più seria disciplina tra le persone che dovevano occuparsi dell'educazione dei giovani principi e principesse; una saggia economia non nuoceva alle ricompense che essi avevano il diritto di aspettarsi per i loro servizi, sovente molto faticosi. Unendo a molta dolcezza, molta fermezza e giustizia, si faceva obbedire, amare e rispettare da tutti coloro che erano ai suoi ordini. I giovani principi la temevano e l'amavano; lei provava per loro un sentimento tanto tenero quanto profondo, e fu profondamente addolorata quando dovette consegnare il Delfino al governante che il re aveva nominato per lui. La salute di questo giovane principe era allora ben ristabilita, ma si aggravò poco dopo; morì all'età di nove anni. Felice di non aver né

visto né condiviso le disgrazie che prostrarono la sua illustre famiglia, e quelle del Regno su cui avrebbe dovuto regnare!

Da molto tempo la duchessa di Polignac, minacciata da occlusioni intestinali, aveva bisogno di una dieta dolce, e di molta tranquillità; la vita che conduceva era incompatibile con il ristabilimento della sua salute, che di giorno in giorno diveniva più delicata. Nel 1787, i medici le ordinarono di andare a fare delle cure termali a Bath⁴⁵. Era una decisione importante. Mai prima d'allora una governante dei figli di Francia si era allontanata per due mesi; bisognava quindi o dare le dimissioni, o rinunciare al ristabilimento della propria salute; e in quest'ultimo caso, lei non avrebbe acconsentito a conservare un incarico che non poteva più svolgere con certezza. Ne parlò quindi con la regina e le spiegò tutti i motivi che la portavano a supplicarla di accettare le sue dimissioni. Questo modo di procedere stupì e intenerì la regina. Ascoltava la sua amica con molta attenzione senza poterle rispondere; infine le disse: "Riporterò al re tutto quello che ho appena ascoltato, e domani saprete il risultato delle nostre riflessioni". Il risultato fu che le Loro Maestà non volevano per nulla opporsi al viaggio indicato dai

⁴⁵ Località famosa per le sue terme in Inghilterra

medici; ma che desideravano fortemente che la duchessa non abbandonasse i loro figli; che al suo ritorno dalle terme, Esse si sarebbero occupate di rendere il suo posto meno faticoso. "Voi non dovete", aggiunse la regina, "né potete separarvi da me; il vostro cuore si opporrebbe, spero; d'altronde il mio compito non è affatto assolto; vostro figlio non è sposato, e voi ne avete altri due". Ci si può rifiutare di fronte a tali segni di bontà e amicizia? Nella vita privata, la regale Antonietta avrebbe incantato i suoi amici; non si doveva adorarla quando tra i fasti, le ricchezze, il potere, seduta su uno dei troni più belli d'Europa, il fulgore che la circondava non le toglieva nulla della sua sensibilità. Sempre con un garbo nuovo cercava di indovinare tutto ciò che poteva piacere o essere utile a coloro che lei onorava delle sue bontà.

Fu dopo una lunghissima discussione che Sua Maestà giunse a persuadere la duchessa di Polignac che poteva, senza mancare ai suoi compiti, allontanarsi due mesi dai suoi figli, per occuparsi della propria salute, e ritornare dopo a continuare a badare alla loro educazione. Sua Maestà aggiunse che avrebbe voluto d'ora in avanti condividere questi incarichi con lei, al fine di renderglieli meno gravosi; ma che non avrebbe acconsentito affatto al suo definitivo allontanamento; che Madame de Polignac non poteva dubitare che uno dei

punti più essenziali della sua felicità era di pensare che nulla poteva più separarle l'una dall'altra; che lei sola le aveva fatto conoscere e sentire il piacere così dolce di avere un'amica. "Nel rango che occupo", diceva lei, "è così raro trovarne, e pertanto così utile, così piacevole dare confidenza ad un essere stimabile. Non giudicate, come il volgo, la felicità dei sovrani dallo splendore che li circonda: la loro anima, sovente colma di amarezza e di dispiacere che bisogna nascondere, sente il bisogno di trovare un cuore che li ascolti. Non devo dunque ringraziare il Cielo, di avermi dato un'amica vera, sensibile, affezionata alla mia persona, e non al rango? Questa felicità è senza prezzo, non privatamente". Madame de Polignac non rispose alla regina se non con ulteriori assicurazioni, che la sua intera vita le era consacrata; ma che più Sua Maestà le avesse dimostrato affetto, più lei doveva cercare di guadagnarsi la stima pubblica, al fine che mai nulla potesse far biasimare la scelta della regina. Insistette dunque sull'accettazione delle sue dimissioni, durante l'assenza che avrebbe fatto; e le fece consegnare al re. Al momento della partenza promise alla regina di riprendere l'incarico al suo ritorno, e di mantenerlo fin tanto che la salute le avesse permesso di adempierne le funzioni.

La regina, soddisfatta di questa risposta, lasciò partire il duca e la duchessa per l'Inghilterra, dove

restarono due mesi, di cui sei settimane le trascorsero a Bath. Durante il breve soggiorno che fecero a Londra, ricevettero mille dimostrazioni d'interesse e di considerazione. Tutti gli Inglesi che venivano in Francia, così ben accolti da loro, si impegnarono a loro volta a dimostrare la loro riconoscenza. Ma mentre ne ricevevano le testimonianze più toccanti, la morte della giovane principessa Sofia affrettò la loro partenza: l'Assemblea dei Notabili⁴⁶, che era stata la causa dell'allontanamento di M. de Calonne, lo fu anche della nomina dell'Arcivescovo di Tolosa, che divenne Primo Ministro, senza averne il titolo.

Il duca e la duchessa arrivarono a Versailles nel momento in cui aveva appena proposto un grande piano di riforme che fu accettato; riguardava quasi interamente la gente della Corte. I posti del duca di Polignac furono soppressi per primi; e la regina ebbe allora la bontà di dire, quando le parlarono dell'effetto che poteva produrre tale cambiamento: "Nessuno ha il diritto di lamentarsi, visto che il re ha cominciato la sua riforma con uno degli uomini che amiamo di più".

Subito dopo il ritorno della duchessa, la regina andò a trascorrere qualche giorno in quel luogo delizioso

⁴⁶ L'assemblea viene convocata per il 22 febbraio 1787 e segna l'inizio della Rivoluzione francese. L'8 aprile Luigi XVI allontanerà Calonne e chiamerà l'Arcivescovo di Tolosa, Loménie de Brienne.

che l'arte abbellisce, ma senza altro lusso che l'abbondanza e la ricerca delle più piacevoli produzioni della natura. Trianon⁴⁷ offriva agli stranieri di tutti i paesi, anche i più distanti, gli alberi, le piante e i fiori della loro patria. Un villaggio presentava l'immagine delle occupazioni dolci e utili degli abitanti delle campagne. È in questo tranquillo soggiorno, consacrato all'amicizia, che Maria Antonietta veniva a riposarsi dalla fatica delle grandiosità ed è là che il suo cuore fu straziato dal dover comunicare ogni giorno a tutti coloro che Sua Maestà degnava chiamare amici, la soppressione dei loro incarichi, o delle grazie che ricevevano dalle sue bontà. Tutti si sacrificarono in silenzio, anche se intimamente persuasi dell'inutilità, forse anche del pericolo dei loro sacrifici. Felici, se il ministro non avesse spinto ancora più in là le sue insidiose manovre!

Il numero degli scontenti aumentava ogni giorno; lo spirito critico aveva già raggiunto tutte le classi sociali. Si esprimeva ad alta voce il proprio parere; si lodava, si biasimava con la più grande libertà le operazioni del governo. La regina non lo ignorava; tutte

⁴⁷ (Le Grand e Le Petit), nome dei due castelli costruiti nel parco di Versailles, il primo da J.H. Mansart nel 1687, il secondo da J.A. Gabriel nel 1792. Le Petit Trianon fu donato da Luigi XVI a Maria Antonietta. Il bellissimo giardino all'inglese fu costruito da Richard Mique, tra il 1776 e il 1783.

le cattiverie che il pubblico si permetteva di declamare contro di lei, le erano conosciute. Lei ne era vivamente toccata; sovente veniva a sciogliersi in lacrime tra le braccia della sua amica. La duchessa, agitata dai medesimi timori, li reprimeva con cura, mostrava sicurezza per calmare le inquietudini della regina; sosteneva il suo coraggio, le faceva notare che con la saggezza, con la fermezza e la dolcezza, si potevano riportare alla ragione gli spiriti più sconvolti.

Tuttavia l'agitazione aumenta; sono convocati gli Stati Generali, l'arcivescovo viene esonerato, M. Necker richiamato, la Corte non è più tranquilla. Luigi XVI, che desiderava solo la pace e la felicità del suo popolo; Luigi XVI che secondo la sua pura coscienza, non poteva pensare che ci fossero degli uomini tanto perversi, da tradirlo, da nascondergli delle utili verità, e sostituirle con delle seducenti illusioni; Luigi XVI si lasciò trascinare dalla falsa virtù di un uomo ipocrita, gonfio di orgoglio e divorato dall'ambizione. L'animo sensibile di questo virtuoso monarca non poteva resistere a queste parole: *La felicità del vostro popolo richiede dei sacrifici.* Questo sfortunato sovrano non ha mai smesso di farne, senza vedere esauditi suoi desideri; risparmiò il sangue dei suoi sudditi, e fu versato il suo: sperava almeno che la sua morte avrebbe reso la calma alla Francia; questo pensiero addolcì l'amarrezza

dei suoi ultimi momenti. Era ancora un'illusione. Questo regno un tempo così bello, così florido ora non è altro che un teatro di sangue e di crimini. Questa nazione così dolce è diventata l'orrore di tutte le altre, per l'eccesso e l'efferatezza delle sue crudeltà. Presto non resterà più che il suolo di Francia, se la Giustizia Divina non farà prontamente sentire il suo braccio vendicatore agli scellerati che la governano.

Dopo che gli Stati Generali si riunirono in assemblea a Versailles, si videro manifestarsi le diverse opinioni ed i partiti formarsi. Quello del ministro Necker, contro il clero e la nobiltà, era conosciuto da tempo. Protestante, repubblicano e banchiere, voleva distruggere la religione, la monarchia e rimanere potente e ricco. Il suo amor proprio, e la poca conoscenza che aveva degli uomini che voleva governare hanno rovinato il regno e lui stesso.

La casa del duca e della duchessa di Polignac fu aperta a tutti i deputati. La loro saggia condotta guadagnò loro la stima di tutti quelli che avevano puri principi; ma il loro attaccamento, la loro fedeltà, la loro devozione ai Sovrani che li amavano, non fece che irritare e la loro rovina fu giurata.

La Sovrana Maestà ispirò a lungo rispetto: è solo gradualmente che si arriva ad attaccarla; bisogna innanzitutto allontanare tutti coloro la cui anima

incorruttibile conosce solo l'onore. Qual è il metodo più sicuro? E' quello di renderli sospetti. Un sospetto diventa una prova evidente agli occhi della moltitudine. Tale è stato il principio di condotta dei capi della Rivoluzione, e per diffonderlo hanno distribuito oro a piene mani. Essi avevano alle proprie dipendenze una folla di detrattori e libellisti le cui ingiuste calunnie alimentavano la sciocca credulità delle province.

Il "Palais-Royal" era diventato il ritrovo dei rivoluzionari di tutte le classi. Lì le mozioni più incendiarie erano le meglio accolte. Si metteva una taglia sulla testa del conte d'Artois, su quella del principe di Condé e della sua famiglia: ed appunto in questa onorabile lista di proscrizione la duchessa di Polignac non era affatto dimenticata. Dal momento che la polizia non aveva preso severi provvedimenti contro questa prima audacia, la licenza non ebbe più freni.

Il marchese di La Fayette, vile cortigiano di Necker, era riuscito a corrompere i soldati del reggimento delle Guardie Francesi. Un po' di eloquenza, molto denaro, questi furono i suoi mezzi. Da questo momento non vi fu più né subordinazione né disciplina: nelle diverse stazioni rimanevano solo degli ufficiali disperati per la defezione dei loro soldati. Molti si rassegnarono a morire, per cercare di riportarli all'onore. Questa truppa sedotta si era facilmente

lasciata persuadere a rifiutare di obbedire ai propri capi, se questi avessero comandato di marciare contro il Palais-Royal.

I faziosi erano stati presentati come dei cittadini, dei fratelli, che non avevano altri scopi se non quelli di rendere il popolo felice e libero, di chiarire al loro Monarca chi erano le persone che lo circondavano e che nuocevano alle sue buone intenzioni. Presto la situazione a Parigi divenne talmente critica che il re fu obbligato a far venire delle truppe a Versailles. Per comandarle fu nominato il maresciallo de Broglie. Dimisero Necker, e la sua fazione, divenuta furiosa, non ebbe più freni.

Questo partito, composto da ambiziosi, da gente avida e da scontenti, era divenuto molto numeroso; si era diviso le province dove denaro e calunnie gli procuravano ogni giorno nuovi proseliti. Le dimissioni di questo ministro furono dunque il segnale di ribellione di tutta la Francia. Ma per giungere a questo non bisognava mostrare progetti puramente sediziosi. Il popolo non era ancora abbastanza smarrito, amava e rispettava ancora i suoi sovrani e la sua religione. Si fece ricorso allora alla più vile plebaglia. Se ne assoldò un gran numero per terrorizzare la capitale. Si forzarono le prigioni, si liberarono dai ferri rapinatori e assassini, il panico invase Parigi. Questa città chiese il permesso al Re di formare una milizia borghese per la sua sicurezza di cui

il marchese di La Fayette fu il capo. Si assicurò al re che era il solo modo per ristabilire la pace. Il re accettò: lo imbrogliarono crudelmente.

La Guardia Borghese, una volta formata, volle dettare legge al suo sovrano. Aiutata da quella plebaglia che faceva muovere a propria discrezione, entrò a forza a Les Invalides, prese ventisei mila fucili per armare i suoi nuovi reggimenti, assediò la Bastiglia che fu presa a tradimento, massacrò il Governatore di questa fortezza e il Prevosto dei Commercianti, sospettato di non essere più l'amico del popolo. Sotto lo specioso pretesto che le truppe riunite a Versailles inquietavano i parigini, se ne richiese il congedo, insieme a quello dei ministri Bréteuil e La Vauguyon. L'Assemblea si incaricò di esigere il ritorno di Necker. Il re fece ancora questi enormi sacrifici con la speranza di vedere rinascere l'unione e la pace: l'esercito fu subito congedato e la capitale inviò una delegazione a Versailles per supplicare sua maestà di venire il giorno seguente all'Hotel-de-Ville, per gioire della nuova felicità che procurava al suo popolo e ricevere i ringraziamenti che gli erano dovuti. Questo insolente invito, apparentemente rispettoso, fu accettato. Il re promise di andare a Parigi.

Fu nel giro di quattro giorni che avvennero tutti questi dolorosi e spaventosi episodi che non erano che il

preludio di altri più grandi oltraggi. Intanto la regina era messa al corrente di tutte le mozioni che si facevano contro di lei e contro tutte le persone che lei onorava della sua bontà. Queste divennero talmente inquietanti che Sua Maestà mandò a cercare il duca e la duchessa di Polignac, il sedici luglio alle otto di sera e li pregò di partire immediatamente quella notte stessa. Essi si rifiutarono a lungo. La regina si sforzava inutilmente di spiegare alla duchessa tutti i pericoli che la minacciavano. Questa donna coraggiosa e sensibile non vedeva che quelli della regina, e voleva dividerli. Sua Maestà non sapendo più come convincerla e fremendo per ogni istante che ritardava la sua partenza, le disse, versando un torrente di lacrime: "Il re va a Parigi domani: se gli chiedessero... temo ogni cosa; in nome della nostra amicizia, partite: siete ancora in tempo a sottrarvi alla furia dei miei nemici; attaccandovi ce l'hanno molto più con me che con voi; non siate la vittima del vostro attaccamento e della mia amicizia". Il re entrò in quel momento e la regina gli disse: "Venite, Signore, ad aiutarmi a convincere queste oneste persone, questi fedeli amici, che devono lasciarci". Il re avvicinandosi al duca e alla duchessa li assicurò che il consiglio della regina era l'unico da seguire, e aggiunse: "Il mio crudele destino mi obbliga ad allontanare da me tutti coloro che stimo e che amo: ho

appena ordinato al conte d'Artois di partire, vi do lo stesso ordine; compiangetemi ma non perdetevi un solo istante; portate via la vostra famiglia, contate sempre su di me, vi salvaguardo i vostri incarichi".

Dagli occhi di questo buon re sfuggì qualche lacrima, strinse la mano della duchessa e si ritirò per lasciar scorrere in libertà anche quelle della sua regale sposa. Che addio per questa sfortunata principessa! Che giorno funesto! Ordinava a degli amici fidati da quindici anni, a dei sudditi fedeli, di allontanarsi; e non restava circondata che da spie e traditori che cercavano di condurla sempre più in basso.

A mezzanotte la duchessa ricevette questo breve messaggio dalla regina: "Addio, la più tenera delle amiche! Quanto è spaventosa questa parola! Ma è necessario! Addio! Non mi rimane che la forza di abbracciarvi"⁴⁸.

Mentre la regina si abbandonava a queste crudeli riflessioni, il duca e la duchessa di Polignac, la loro figlia e la sorella, nel buio della notte, cercando le strade più fuori mano, abbandonavano il palazzo dei loro sovrani, che aggiungevano a questo augusto titolo quello di benefattori e di amici. Allontanandosi guardano con

⁴⁸ Cf. in Appendice a p. 168, la lettera del 16 luglio 1789 di Maria Antonietta alla duchessa di Polignac ("MARIE-ANTOINETTE, *Correspondance 1770-1793*, p.486)

dolore queste tristi mura, dimenticano in quell'istante tutti i pericoli che li minacciano, il loro cuore è straziato dallo spaventoso pensiero di aver lasciato i loro sovrani alla mercé dei più crudeli nemici; l'obbedienza appare in quel momento ai loro occhi una mancanza di fedeltà e di devozione. La duchessa perdendo quella calma che le era naturale, si turba, si rimprovera di aver abbandonato gli augusti bambini, questo sacro deposito, affidato all'amicizia: "Bisognava morire ai loro piedi - diceva lei - piuttosto che obbedire: cosa mi importa della vita, se si può sospettarmi un solo istante di aver tradito il mio dovere!". Poi volgendo lo sguardo verso il marito e la figlia, leggendo nei loro occhi il turbamento e l'inquietudine che regnava nella loro anima, ricordandosi degli altri suoi figli, i due più giovani dei quali scappavano da un altro lato ai loro persecutori; la tenerezza per loro, l'orrore che il trattamento crudele che le era riservato si sarebbe riversato sulla loro intera vita, le resero meno amara la sottomissione agli ordini della regina; provò ancora più intensamente tutta la riconoscenza che le doveva.

I tre giorni e le tre notti che durò il suo viaggio trascorsero comunque in un'agitazione difficile da descrivere. Il rimorso di essere partita, il timore di essere arrestata, e senza dubbio massacrata, l'ignorare la sorte del conte d'Artois, partito insieme a lei, le

inquietudini vive e fondate sul viaggio del re a Parigi, questi erano i pensieri che non lasciavano alcun riposo all'anima della duchessa e della sua famiglia.

Avendo il re dato al duca di Polignac un passaporto con un nome straniero, egli attraversò tutta la Francia, come fosse un negoziante di Basilea. In ogni città trovò già insediata una Guardia Borghese: fu più o meno interrogato, a seconda dello stato d'animo buono o cattivo che regnava nella provincia, ma ovunque vide manifestarsi un tale odio contro la nobiltà, che gli parve necessario non perdere neanche un minuto per salvare ciò che aveva di più caro. Decise di non fermarsi più, di non fare soste, neanche quasi per mangiare finché non fosse fuori dalle frontiere; e ciò successe solo il terzo giorno a mezzogiorno.

Arrivati infine al confine che separa la Francia dalla Svizzera, con quanta gioia si abbracciarono! Tutti e quattro scappavano da una infame morte, riservata solo ai criminali. Potevano guardarsi con tranquillità, non temevano più di vedersi strappare l'uno dalle braccia l'altro. Questi momenti sarebbero stati molto dolci se non fossero stati avvelenati da crudeli ricordi; l'attuale posizione del re, della regina, del conte d'Artois, del figlio maggiore del duca di Polignac, che era rimasto col suo reggimento vicino a Versailles, tutti

questi crudeli pensieri fecero subentrare lacrime amare a quelle che poco prima erano loro sembrate molto dolci.

Si fermarono a Porentru, per riposarsi da un viaggio così stancante; lì dormirono e il giorno dopo continuarono il cammino. Arrivando a Basilea seppero che Necker li aveva preceduti di un giorno. La duchessa convinta che lui sapesse del suo richiamo e che stesse ritornando a Versailles, si affrettò a scrivere alla regina, secondo gli ordini di Sua Maestà, per informarla del sua fuga riuscita. Inviò la lettera al barone di Staël, pregandolo di recapitarla lui stesso alla regina, appena fosse arrivato, non dubitando che lui accompagnasse suo suocero. Il barone venne subito a chiederle da parte di Necker, il permesso di vederla, affinché lei avesse la bontà di spiegargli un enigma che non lui riusciva a risolvere. Lei non rifiutò questa strana richiesta e ricevette Necker, lo informò del suo richiamo, che lui ignorava o faceva finta di ignorare. Infatti anche se non ne avesse avuto la certezza, almeno era molto sicuro che dopo i provvedimenti presi, questo evento non doveva tardare. Lei gli parlò di tutti gli orrori che erano già stati commessi, lo informò della partenza del conte d'Artois, dei suoi figli e del principe di Condè.

Questa conversazione fu molto lunga, lei non dimenticò di aggiungere a queste tristi notizie, tutto

quello che aveva potuto vedere e conoscere nella sua rapida fuga, il turbamento che regnava nelle province, soprattutto nella Franca-Contea, dove tutti i castelli venivano bruciati. Il cittadino di Ginevra, sembrando afflitto al racconto dei mali della Francia, di cui era il principale autore, finse di volere sentire il suo parere sulla sua attuale posizione; poteva rientrare al ministero? Aveva modo di fermare questa pericolosa effervescenza? Non sarebbe stato ostacolato nelle sue operazioni? Voleva senza dubbio sapere dalla duchessa, con tutte queste insidiose domande, quali erano i sentimenti della regina nei suoi confronti: ma aveva a che fare con una persona tanto saggia quanto prudente; le sue risposte calibrate non poterono delucidarlo se non sui fatti. Terminò questo incontro, assicurandole tutto l'interesse che avrebbe posto alla sua sorte; aggiunse anche che se fosse ritornato in Francia, sperava di rivederla là presto, e che era impossibile che non le rendessero tutta la giustizia che meritava.

Malgrado l'apparente indecisione di Necker, la duchessa dette le sue lettere al barone di Staël. La posta che portava la lettera del re arrivò il giorno seguente, insieme alla moglie e alla figlia del ministro richiamato. Ci fu tra loro una lunga discussione per scegliere se accettare o rifiutare. Non è che non fossero già tutti d'accordo, ma bisognava necessariamente fare

notare questa sottomissione agli occhi del pubblico. La baronessa di Staël si gettò allora ai piedi del padre, usò l'ingegno, le preghiere e le lacrime per intenerirlo sulla sorte della Francia; lui solo poteva rendere a questo bel regno la pace e la gioia; lui solo ne aveva i mezzi; lui solo saprebbe utilizzarli e ogni minuto che ritardava il suo ritorno, lo avrebbe reso colpevole di verso l'umanità. Necker non trovando nulla da opporre alla veemente eloquenza di sua figlia, cedette e partì. Ma questo grande filosofo, nel corso di tutta la sua vita, non aveva senza dubbio avuto il tempo di studiare gli uomini; ignorava che il consenso del pubblico, soprattutto tra coloro che chiama uomini liberi, è un sentimento effimero, così poco duraturo quanto la vita delle farfalle di primavera, che nate il mattino di una bella giornata, sono distrutte la sera da un temporale. Ne fece la triste esperienza; sei mesi bastarono per convincerlo di questa verità: il suo credito diminuiva di giorno in giorno, si vide costretto ad abbandonare il sublime progetto di governare la Francia, dopo averne cominciato la distruzione. Quale cammino per giungere al potere supremo! Ma ritorniamo al barone di Staël, incaricato delle lettere della duchessa di Polignac.

Al suo arrivo a Versailles le aveva recapitate con puntualità alla regina. Sua Maestà gli aveva posto mille domande piene di interesse; ma come rispondere? Già tutte

le lettere erano aperte all'Hotel-de-Ville di Parigi; bisognò attendere che un modo sicuro glielo permettesse.

Pochi giorni prima dell'arrivo di Necker avevano massacrato l'Intendente di Parigi e suo suocero. La plebaglia assoldata li aveva accusati di tradimento verso il popolo e di proprio arbitrio li aveva arrestati, condannati, giustiziati. Giunte queste terribili notizie a Basilea, persuasero infine la duchessa che non doveva rimproverarsi di aver seguito gli ordini delle Loro Maestà. Apprese nello stesso momento anche che i suoi due figli più giovani erano felicemente arrivati a Bruxelles, ed il conte d'Artois a Namur. La certezza che alcune delle persone che le erano care erano scampate, come lei, ai pericoli che li minacciavano, calmò un po' il suo animo; ma presto la lettura di scritti infami che si rivolgevano contro di lei, le portò un nuovo turbamento: ne ricevette un'impressione talmente forte che è impossibile non reputarli come una delle cause della sua morte prematura. I suoi amici non riuscirono mai a persuaderla che i prodotti usciti dalla penna dei più vili scrittori, che cercavano di rovinare la sua reputazione ed il suo onore, non intaccavano né l'uno né l'altro; che le vili espressioni e le assurde accuse di cui erano pieni, non potevano produrre alcun effetto sugli uomini di buon senso. La correttezza di queste riflessioni non migliorava affatto il suo spirito; il suo

cuore rimaneva profondamente afflitto da un doloroso sentimento, pensando che il suo nome e quello di tutta la sua famiglia stavano diventando l'oggetto dell'odio universale; che l'augusta Antonietta, sua benefattrice e amica, sarebbe stata biasimata per aver riposto tutta la sua fiducia in una persona che pareva così poco degna agli occhi di tutta l'Europa: non dubitava che la si accusasse di aver trascinato questa grande principessa sull'orlo dell'abisso dove si trovava.

La purezza della sua coscienza, la certezza di non aver mai dato alla regina alcun consiglio che non avesse per scopo la sua gloria o la sua felicità, non potevano addolcire l'amarezza di cui la sua anima era impregnata: non si rimproverava alcuna azione, ognuna era stata dettata da un nobile sentimento. Non si era mai servita dell'amicizia e della fiducia che aveva ispirato ai suoi sovrani, se non per essere utile a chi, non essendo loro così vicino, trovava sovente delle difficoltà a far conoscere la spiacevole posizione della propria fortuna; a chi, per intrighi di corte, era stato presentato alle Loro Maestà sotto una luce sfavorevole. Cercare di distruggere i pregiudizi ingiusti è il compito più dolce dell'amica di una sovrana; questa è stata l'occupazione della duchessa di Polignac per quindici anni. Questa riflessione su se stessa avrebbe dovuto fortificarla contro una calunnia inventata dagli animi più infimi.

Sfortunatamente, la sua esperienza le aveva insegnato che una satira piace ben più di un elogio; così tutte le consolazioni che i suoi amici cercarono di darle, addolcirono, ma non poterono guarire la piaga del suo cuore.

Durante il suo soggiorno a Berna, trascorse qualche momento molto dolce; tutti i suoi figli la raggiunsero, qualcuno dei suoi amici, ed il conte d'Artois. Ma parecchie lettere del re e della regina, che ricevette allora, la fecero versare lacrime. In una di queste lettere la regina le scrive: "La mia salute si sostiene ancora, ma la mia anima è oppressa dalle pene, dai dispiaceri e dalle preoccupazioni, tutti i giorni vengo a conoscenza di nuove disgrazie; una delle maggiori per me è di essere separata da tutti i miei amici; non incontro più cuori che mi capiscano"⁴⁹. In un'altra, Sua Maestà si esprime in questa maniera: "Tutte le vostre lettere a M. de *** mi fanno molto piacere; vedo almeno la vostra scrittura; leggo che mi amate, e ciò mi fa del bene; state tranquilla, l'avversità non ha diminuito la mia forza ed il mio coraggio, e mi ha donato più prudenza"⁵⁰.

⁴⁹ Cf. in Appendice a p. 168 la lettera del 23 agosto 1790 di Maria Antonietta alla duchessa di Polignac ("MARIE-ANTOINETTE, *Correspondance 1770-1793*, p.515).

⁵⁰ Cf. in Appendice a p. 169 la lettera del 31 agosto 1789 di Maria Antonietta alla duchessa di Polignac (*ibidem*, p. 486).

Ricevette anche diverse lettere dal re, colme di bontà, di interesse e soprattutto della speranza di rivederla.

Il soggiorno della duchessa in Svizzera non durò che due mesi. Il duca desiderò allontanarla ancora di più dai suoi persecutori; sperava che nuovi scopi, un clima diverso, una distrazione forzata avrebbero sostenuto la sua salute, e le avrebbero impedito di soccombere alle sue pene. Scelse l'Italia, in quanto gli pareva il paese più curioso da conoscere, ed il più adatto a distrarre, per la varietà degli oggetti interessanti che si incontrano ad ogni passo: partirono da Berna alla fine di settembre e si fermarono otto giorni a Torino⁵¹; li trascorsero in compagnia del conte d'Artois. Questo principe, davvero degno di avere amici, fu lietissimo di ritrovarsi insieme a questa famiglia, che amava da quindici anni: ma il destino crudele stava per avvelenare di nuovo questi momenti che la fedele amicizia aveva reso così dolci. Presto vennero a sapere del fatale avvenimento del cinque ottobre⁵²: piansero lacrime amare per la sorte degli sfortunati sovrani di Francia. Quella della regina soprattutto, straziò il cuore della

⁵¹ Cf. in Appendice a p.171 la lettera del 29 dicembre 1789 di Maria Antonietta alla duchessa di Polignac (*ibidem*, p.500).

⁵² Il 5 ottobre il popolo marcia su Versailles e all'alba del 6 ottobre un gruppo di manifestanti riesce a penetrare nel castello fino alla camera della regina. Il re e la regina sono portati a forza alle Tuileries e "prigionieri" del popolo di Parigi.

duchessa: temeva d'altronde ben più per questa principessa, che per il re: conosceva l'odio profondo che le portavano tutti i capi della Rivoluzione. Questi tristi e dolorosi pensieri non l'abbandonarono più e tutte le bellezze d'Italia non poterono distrarla.

Arrivando a Roma, pensò di soccombere a tanti dispiaceri; ma la sua ora non era ancora arrivata e la somma delle sue sventure non era ancora al suo colmo.

Fu ricevuta a Roma, come meritava d'esserlo, con riguardo e considerazione. Il giusto e penetrante spirito del cardinale di Bernis, ambasciatore di Francia, non impiegò molto tempo a scoprire tutte le qualità di questa donna interessante. Il suo buon senso lo meravigliava, tanto quanto lo affascinava la semplicità dei suoi modi; il suo coraggio e le sue disgrazie gliela avevano resa cara. Come lei, era stato calunniato, aveva affrontato con coraggio l'avversità e con tranquillità non la temeva nel caso sopraggiungesse ancora. L'approvazione di un tale uomo, è il più degno elogio delle qualità della duchessa. Così ella gli conservò fino all'ultimo, il sentimento della più tenera riconoscenza.

Durante il suo soggiorno a Roma ricevette due lettere della regina e furono le ultime. Lei diceva: " Ho pianto per la commozione, leggendo le vostre lettere: voi parlate del mio coraggio: ce ne vuole molto meno per sostenere i momenti spaventosi in cui mi sono trovata,

che per sopportare quotidianamente la nostra posizione, i nostri personali dispiaceri, quelli degli amici e quelli di tutti coloro che ci circondano. E' un fardello troppo pesante da sopportare; e se il mio cuore non avesse legami così forti con mio marito, i miei figli, i miei amici, desidererei morire: ma voi altri mi sostenete: devo anche questo sentimento alla vostra amicizia: ma io porto disgrazia a tutti voi, e le vostre pene sono per me e a causa mia". Sua Maestà aggiunge: "Sono ben contenta di sapere che M. de Guiche vi ha raggiunto; è un genero degno di voi e di vostro marito, per il suo attaccamento a noi e la sua lealtà"⁵³ In un'altra e questa fu l'ultima che giunse alla duchessa, la regina le comunicava: "Spero che vostro marito abbia ricevuto la mia risposta; mi piaceva scriverla perché per lo meno potevo parlare per un momento a tutti e due dei miei sentimenti. Il matrimonio di Armand⁵⁴ mi ha fatto molto piacere. Mio marito, che sa che vi scrivo, mi incarica di dirvi tante belle cose. Sono stata molto triste per la perdita che ho appena subito di mio fratello⁵⁵; ma la forza e il coraggio che ha avuto negli ultimi momenti, mi assicurano che è morto degno di me". Alla fine di questa lettera

⁵³ Cf. in Appendice a p.171 la lettera del 29 dicembre 1789 di Maria Antonietta alla duchessa di Polignac (*ibidem*, p.500-501).

⁵⁴ Conte di Polignac, figlio primogenito del medesimo duca.

⁵⁵ L'imperatore Giuseppe II.

c'era scritto: "Ho visto i figli di vostra figlia⁵⁶. Come potrei non occuparmene? Non sono anche un po' miei? Non è mia figlia adottiva?". Chi potrebbe leggere senza commozione queste toccanti espressioni! Tenera amica, e sempre regina, l'augusta Antonietta ha conservato fino all'ultimo istante la sensibilità del cuore, la nobiltà della anima, la fierezza del rango. Doloroso pensiero! Lei non c'è più e la sua morte non è ancora stata vendicata!

Il duca di Polignac fu costretto a lasciare Roma per il matrimonio di suo figlio. I genitori di M.lle de Nivenheim desideravano che il matrimonio si celebrasse a Venezia, così la duchessa si separò dal cardinale di Bernis con un sincero dispiacere. Ma non poteva ritardare la sua partenza; andava ad assicurare la felicità di suo figlio. La Repubblica di Venezia la ricevette con la cortesia che contraddistingue la Nazione Veneziana, e con l'interesse che la vita privata della duchessa e le sue disgrazie dovevano ispirare. Trascorse l'estate del 1790 in una campagna vicino a Venezia dove fu celebrato il matrimonio del figlio. Lì ricevette numerose lettere del re; la regina, troppo sorvegliata, non osava più scriverle. Queste lettere erano tutte colme di interesse per lei e per tutta la sua famiglia; erano redatte con

⁵⁶La duchessa di Guiche.

una semplicità di stile e di espressioni, che le rendevano tanto toccanti quanto interessanti. Parlando della regina, scriveva: "La vostra amica è infelice, e molto mal giudicata; ma io confido che un giorno le si renderà giustizia. Tuttavia i malvagi sono molto attivi; si crede a loro più che ai buoni, voi ne siete bene una prova". In un'altra diceva: "So che siete stata ben ricevuta a Roma, ed io stimo ancora di più i Romani; se tutti pensassero come me, voi sareste accolta ovunque". Parlava poi di tutta la famiglia della duchessa e del suo interesse per tutti loro. Terminava dicendo: "da diciotto mesi ormai qui non ci sono che cose molto tristi da vedere e sentire; si è più irritati, ma si è tristi, affranti di essere contrariati in tutto e spesso mal giudicati". Pensava con piacere al momento in cui si sarebbe riunito con coloro che degnava di chiamare *i suoi vecchi amici*. Talvolta abbandonandosi alla melanconia diceva: "La mia lettera sarà molto breve oggi, la mia anima è triste e non voglio affliggere la vostra: è già fin troppo addolorata. Che il vostro coraggio vi sostenga, abbiate cura della vostra salute per curare quella dei vostri amici in tempi più felici. Penso spesso a voi tutti".

Dopo un viaggio che le Loro Maestà avevano fatto a St.Cloud, il re scriveva: "Torno dalla campagna, l'aria ci ha fatto bene, ma quanto questo soggiorno ci è parso

diverso. La sala da pranzo, come era triste! Nessuno di voi c'era! Non perdo la speranza di ritrovarci lì. Ma quando? Lo ignoro. Quante cose avremmo da raccontarci! La salute della vostra amica si mantiene buona, malgrado tutte le pene che la opprimono. Addio, duchessa, parlate di me a vostro marito e a tutti coloro che vi circondano e dite bene loro che io non sarò felice fino al giorno in cui non mi ritroverò insieme ai miei vecchi amici".

Una tale corrispondenza addolciva le pene della duchessa; purtroppo gli avvenimenti che seguirono ne arrestarono il corso.

Nell'inverno del 1791, il conte d'Artois trascorse un mese a Venezia; l'incognito che volle conservare rese il suo arrivo ed il suo soggiorno in questa città molto più interessante. Gli omaggi che gli rendevano sembravano fatti col cuore; vi regnava una sollecitudine mista a quel rispetto dovuto al suo rango. Si cercava di distrarlo dalle sventure, presentandogli una nazione dolce, cortese, ospitale; e per un momento si credette nella sua patria, in mezzo a quel popolo che una volta adorava i suoi sovrani. A questa illusione, breve e lusinghiera, succedette il sentimento di più viva riconoscenza: lasciò la Repubblica, incantato dall'accoglienza che vi aveva ricevuto, e si separò dalla duchessa di Polignac con il rimpianto che si prova nel separarsi da un'amica. Ma partiva sotto dei felici

auspici, aveva appena lasciato l'imperatore Leopoldo; la speranza era tornata nel suo cuore e lui la trasmise alla duchessa e alla sua famiglia. La partenza di questo amabile principe fu per loro meno dolorosa; tutti vedevano in lui il dio tutelare della Francia, e pieni di speranza, cercavano di accelerare la sua partenza, non di fermarla: ma l'anima sensibile e coraggiosa di questo principe doveva ancora essere messa alla prova per molto tempo e straziata dai più crudeli dispiaceri: arrivando a Coblenza egli viene informato della fuga e dell'arresto del re e del suo ritorno a Parigi.

Luigi XVI, dopo aver impiegato ogni mezzo, dopo aver fatto tutti i sacrifici che un sovrano possa fare, per riunire un popolo che si smarriva sempre più, e vedendo crescere ogni giorno i pericoli che minacciavano la sua vita e quella della sua famiglia, si decise a fuggire da una città dove regnava il più terribile disordine che non era più in grado di arrestare. Contava sulla fedeltà di qualche reggimento che resisteva alla corruzione generale, e non ignorava che un gran numero di sudditi fedeli attendeva i suoi ordini per schierarsi intorno a lui.

Partì⁵⁷ con la regina, i suoi figli e la principessa Elisabetta, sua sorella, le cui virtù e pietà addolcivano

⁵⁷ 20-21 giugno (lunedì) 1791.

le sue pene e sostenevano il suo coraggio; ma la Provvidenza aveva deciso altrimenti la sorte di quest'augusta famiglia. Questo virtuoso e troppo sfortunato monarca fu tradito, arrestato e riportato in una città, da sempre ribelle ai suoi padroni. I parigini, infatti li distinguo dai francesi, sorrisero alla vista del loro sovrano, ricondotto come un criminale in mezzo a loro; avevano già scordato quel rispetto dovuto al rango supremo; quell'antico amore dei francesi per il re, era spento nei loro cuori. Lo videro con gioia tornare sotto il giogo di scellerati che rompevano sia lo scettro sia la corona: la notizia di questo crudele avvenimento si diffuse presto in tutta Europa; ma in diverse circostanze: la fuga di Monsieur e Madame⁵⁸, più fortunata di quella del re, provocò le notizie più varie; numerose lettere annunciavano l'arrivo del re alla frontiera.

La duchessa di Polignac, allora a Vicenza, trascorse tre giorni nella più viva inquietudine, e non si abbandonò neanche un istante alla speranza. Seppe presto tutti i dettagli di questo funesto viaggio, da un corriere che li consegnò all'imperatore Leopoldo, allora a Padova. Il suo dolore fu profondo, le speranze per la salvezza dei sovrani ben lievi.

⁵⁸ Sono così chiamati il fratello del re e sua moglie.

Tuttavia il duca di Polignac, onorato dalla fiducia del conte d'Artois e incaricato della corrispondenza con Sua Maestà l'Imperatore, partì per Vienna, dove la sua famiglia lo seguì. Ma chi può leggere nei piani del Signore? Chi avrebbe potuto prevedere che la duchessa di Polignac, obbligata a fuggire dalla sua patria, sarebbe stata condotta per una serie di circostanze in questa capitale dell'Impero, dove regnava da molti secoli l'illustre famiglia di Maria Antonietta, e che in questa città, culla della sfortunata regina di Francia, la sua suddita e amica avrebbe terminato il suo doloroso cammino!

Nei diversi paesi che la duchessa di Polignac aveva attraversato, la semplicità della sua condotta, la saggezza dei suoi discorsi, le avevano fatto trovare degli amici. Prima di conoscerla, si era curiosi di vederla; e presto questa curiosità faceva spazio a sentimenti di più tenero interesse. L'intima unione che regnava tra lei e la sua famiglia, la rese stimabile a tutti, e distrusse facilmente l'idea che tutti gli scritti calunniosi avevano potuto dare di lei. Lasciò degli amici a Roma, a Venezia: ebbe la gioia di ritrovarne a Vienna, amici che non smisero mai di dimostrarle amicizia, stima e considerazione, e che per dimostrarle anche dopo la morte quanto era loro divenuta cara, andarono tutti i giorni a partecipare al giusto

dolore della sua infelice famiglia, cercando solo di trovare il modo di calmare, di addolcire l'amarezza della loro sorte. Ci sono ancora delle anime oneste, e cuori sensibili? Oh Voi, che vi degnate di onorare la memoria di questa sfortunata, con i vostri dispiaceri e le vostre lacrime; voi, i cui nomi saranno per sempre impressi nei nostri cuori, ricevete qui l'omaggio di una riconoscenza tanto dolce quanto profonda e che nulla potrà mai cancellare!

Poco tempo dopo l'arrivo della duchessa a Vienna, i francesi ribelli dichiararono guerra all'imperatore Leopoldo. L'alleanza dell'Imperatore con il re di Prussia, i brillanti eserciti che misero in piedi, la nobiltà francese che aveva abbandonato ai pugnali dei suoi nemici ciò che aveva di più caro, per schierarsi a favore dei principi, e volare in soccorso del proprio re, tutto annunciava una guerra gloriosa. Rinasceva la speranza, i cuori si abbandonavano alla gioia: si vedevano già la Francia ed i nostri sovrani liberati dai loro crudeli tiranni. L'esercito dei principi formava uno spettacolo molto toccante. Vecchi guerrieri invecchiati sotto le armi, abituati a comandare, ora semplici soldati, dimenticarono la loro età e le loro infermità: l'amore per il proprio re aveva rianimato le loro forze native. Nulla rallentava il loro ardore; ma presto la

funesta giornata del 10 agosto⁵⁹ sparse il lutto tra questo prode esercito. Ai momenti d'ebbrezza subentra un profondo dolore, e il desiderio di vendetta diventa più pressante.

Tanto valore, amore e coraggio non hanno potuto essere coronati dal successo. Gli eserciti stranieri si ritirarono dalla Francia; la nobiltà fu obbligata a separarsi e la sorte del nostro sfortunato monarca divenne ancora più spaventosa.

A questo punto la duchessa di Polignac perse tutte le speranze. Le sembrò che la vita dei suoi sovrani corresse il più grande pericolo; ed è allora che, aggiungendosi questo doloroso pensiero a tutti gli altri dispiaceri, la sua salute si aggravò sensibilmente. Profondamente toccata dalla morte della contessa d'Andlau, sua zia, non smetteva di piangere.

Da sei mesi una tristezza profonda, dolori acuti, senza una precisa malattia, la facevano deperire ogni giorno. La fine crudele del più virtuoso dei Monarchi aumentò la sua melanconia. Quando i suoi dolori erano meno forti, la tristezza dei suoi sguardi che andavano di volta in volta a tutti gli oggetti a lei cari, annunciavano il turbamento e l'agitazione della sua anima, spaventata dai suoi mali. Lei temeva di soccombervi, e si rammaricava di

⁵⁹ Il 10 Agosto 1792 ci fu l'assalto alle Tuileries e l'arresto del re: è la fine della monarchia.

lasciare uno sposo, figli, amici che la rendevano felice; la sua anima era turbata dalla spaventosa idea del loro incerto futuro; lasciava il duca di Polignac col peso di una famiglia numerosa; non ignorava che le sue risorse non sarebbero bastate ancora per molto a sostenere un padre e molti figli. Lo vedeva allora minacciato dalla sorte più crudele e privato di una compagna cara che avrebbe addolcito le sue disgrazie e sostenuto il suo coraggio.

Questi ragionamenti la tennero in vita, come il bene più desiderabile: ma presto ricordandosi di tutte le pene, che da quattro anni non cessavano di spezzarle il cuore, spaventata dall'avvenire della regina, fremente ogni istante di venire informata che il ferro regicida ne aveva tagliato il corso, questo orribile quadro sempre davanti agli occhi, non le faceva più temere la morte con tanto orrore.

Il duca di Polignac che vedeva aumentare sensibilmente i suoi mali e la sua debolezza, volle tenerle nascosto che l'orribile attentato, la cui sola idea la faceva fremere ogni giorno, era già stato consumato. Le disse solamente che la regina era perita a causa delle sue pene; aggiunse anche che egli considerava questo avvenimento con gioia, perché liberava la sfortunata principessa, dalle mani di mostri sanguinari che non l'avrebbero rispettata. La duchessa sembrò

persuasas; ma da questo doloroso momento tutte le speranze di mantenerla in vita furono distrutte.

L'Essere Supremo ha vegliato sui suoi ultimi istanti: la sua bontà l'ha salvata dall'orrore di una separazione straziante, levandole gradualmente la coscienza dei suoi dolori, il ricordo dei suoi dispiaceri, la cognizione del suo stato. La calma della sua dolce e pura anima regnava ancora sul suo viso, quando già immersa nella notte eterna, aveva senza dubbio raggiunto i nostri maestosi e troppo infelici sovrani.

O ricordo straziante! Ho perso tutto! Il mio re, la mia augusta benefattrice, e la più tenera amica! Tutti e tre sventurate vittime dei crimini della mia patria! Quale fonte inesauribile di lacrime, e lacrime amare! La mia anima oppressa non può sostenere l'immenso peso dei suoi dolori. I dispiaceri più vivi, l'inquietudine più crudele avvelena i miei giorni! Fremo per la sorte dell'augusta Elisabetta, di questa principessa, a cui la mia vita intera è stata consacrata⁶⁰. La sua straordinaria virtù impressiona ancora gli assassini; ma chi può sperare in un lungo rispetto da parte di coloro che non smettono di distruggere o di profanare tutto ciò che vi è di più sacro tra gli uomini! Se il mio profondo

⁶⁰ La contessa Diane de Polignac era la Prima Dama d'Onore di Madame Elisabeth, sorella di Luigi XVI

dolore può ricevere un po' di sollievo, è solo rendendo pubbliche le buone azioni dei miei sovrani. Provo un piacere inesprimibile nel ricordare la bontà, la sensibilità dei loro cuori. Sono contenta di far conoscere le virtù e la condotta di colei che la figlia di Maria Teresa non ha mai smesso di amare, se non cessando di vivere.

Ah! Se con questo scritto, ho potuto distruggere la calunnia, se suscito stima per la memoria della mia sfortunata sorella, questo sentimento così caro pure alle anime pure, che si è cercato di strapparle; se i cuori sensibili si commuovessero per le sue disgrazie, e versassero qualche lacrima per la sua sorte, il mio dolore sarebbe meno gonfio di amarezza. Sopporterò con più costanza il peso delle mie pene attuali e quelle che mi riserva forse un futuro, da cui distolgo sovente gli occhi con terrore!

FINE

APPENDICE

IL TESTO ORIGINALE DELL'OPERA

Mémoires sur la vie et le caractère de Madame la Duchesse de Polignac avec des anecdotes intéressantes sur la Révolution Française et sur la personne de Marie-Antoinette, Reine de France.

Type de document Monographies

Auteur(s) Polignac, Diane de (Auteur)

Langue Français

Publication Hambourg, P. F. Fauche : 1796

Description In-8°, X-52 p.

Notes L'introduction, dans cette édition, est en anglais et datée de Londres, 1er janvier 1796

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE (BnF)

Cote et fonds MFICHE LN27-16455, Tolbiac - Rez de jardin - Magasin

MÉMOIRES

sur

LA VIE ET LE CARACTÈRE

de

MADAME

LA DUCHESSE

de

POLIGNAC.

27

Ln 16455

M É M O I R E S
SUR
LA VIE ET LE CARACTERE
DE
MADAME LA
DUCHESS E DE POLIGNAC.
AVEC
DES ANECDOTES INTÉRESSANTES
SUR
LA RÉVOLUTION FRANÇOISE
ET SUR
LA P E R S O N N E
DE
MARIE - A N T O I N E T T E ,
REINE DE FRANCE.

PAR LA COMTESSE DIANE DE POLIGNAC.

A H A M B O U R G
chez PIERRE FRANÇOIS FAUCHE,
Imprimeur - Libraire.

1 7 9 6.



INTRODUCTION.

IT would be unnecessary to prefix a single word to the Production now offered to the Public, if it were not indispensable in the first instance to obviate every possible doubt, which may arise respecting its authenticity. The Manuscript was transmitted only a few weeks ago, from the Continent, to a Lady of Distinction in this Metropolis, by the Author herself, the Countess *Diana de Polignac*, Sister to the Duke of that Name. It was accompanied with a request, that it might be printed, and given to the World. Not the slightest liberty or alteration of any kind has been taken with the Manuscript.

Though so recently sent over to this Country, it appears from some passages or expressions in it, to have been written before the death of the young King LOUIS THE SEVENTEENTH, and even previous to the execution of Madame ELIZABETH, Sister o LOUIS THE SIXTEENTH.

Those who, misled by the Title, expect in the following Sheets, to find a series of Anecdotes defamatory and dishonouring to the late Queen of France, will unquestionably be disappointed. But, such as wish to see the portrait of that Princess drawn with equal delicacy, truth, and simplicity, will here find ample subject for reflexion. They will see the origin and progress of that affectionate friendship, which subsisted during fifteen years between MARIE-ANTOINETTE and the Duchess *de Polignac*. Her political influence over the Queen expired, it is true, in 1787; but neither absence nor adversity could diminish their mutual attachment, which was only dissolved by death. In the extracts from the Queen's letters to her friend, they will follow all the movements of her heart, and will be penetrated with respect at her firmness, con-

stancy, and magnificence, under circumstances the most calculated to depress and to unnerve the human mind. They will see developed many of the latent causes, which produced the fall of the HOUSE OF BOURBON; and peculiarly that fatal spirit of concession in LOUIS THE SIXTEENTH, which levelled all the barriers placed about the Throne, and by rapid gradations conducted him from the elevation and splendor of Versailles, to the scaffold.

The curiosity, natural to the human mind, which makes us wish to penetrate the private apartments of Princes, and to regard them when divested of the veil which conceals them from general inspection, is here, in some measure, gratified. It is rare that materials so authentic, are furnished to the Historian; and the Writer, who at some future time may attempt to compose the History of the Period immediately preceding the French Revolution, will not omit to avail himself of a piece at once so interesting and so entitled to credit, as the present Narrative. The rank of its Author, her near connexion with the Duke and Duchess *de Polignac*, and the unre-

served communication of sentiments which subsisted between them, enabled her to see and to disclose many circumstances, the knowledge of which we would vainly attempt to attain through any other channel.

The Revolution of 1789, and its consequences, form unquestionably the most awful and stupendous subject of contemplation, to which the human mind can be directed. A Revolution which has converted the most flourishing, as well as the most antient of the European Monarchies, into a vast burying ground; which has transformed Paris, once the seat of Luxury, Taste, and Literature, into a Charnel House; and which, after convulsing every State of Europe, has spread devastation and destruction under a thousand forms, to the most remote extremities of the Globe! No production which tends to elucidate the causes of this moral and political Volcano, can be regarded or perused with indifference; and though the Author has chosen to be silent on the atrocious machinations of the Duke of *Orleans*, or only to name him indirectly, she has not observed the same reserve respecting

the principles of *Necker*, or the conduct of *la Fayette*.

It may perhaps be objected that the picture of MARIE - ANTOINETTE is drawn in the most favorable colours, and that she is seen through a partial medium. For this defect, if such it be esteemed, no apology is attempted. That the errors of the French Queen, exaggerated by calumny, were made eminently subservient towards irritating the public mind, is unquestionable: That they operated against her to the last moments of her life, with almost undiminished force, cannot be denied. But, such has been the lot of unfortunate Princes in every age. Death has redeemed her character, and posterity, while they commiserate her unparalleled sufferings, will not refuse to do justice to the elevation of her mind, and to the benignity of her disposition.

If it should be thought that the present Work, when given to the People of England, would have been better received in English, the only answer must be found in perusing the Narrative itself. The exclamations of sorrow, and

the apostrophes of distress, however touching in themselves, will not bear the shackles of translation. The very nature and genius of the subject matter required that it should be left in its natural form, and in its original language. By attempting to transfuse them, all their delicacy and freshness would evaporate. Fortunately, the universality of the French Language renders any such attempt almost unnecessary in this Country, while it facilitates its reception and guarantees its favorable transmission through all the other countries of Europe.

London 1 January 1796.

ÉPITRE DÉDICATOIRE.

A

LA DUCHESSE DE POLIGNAC.

O mon aimable Soeur!

Ma tendre amie, victime infortunée des tyrans cruels qui gouvernent la France; tu n'es donc plus! La mort vient de terminer tes malheurs, et d'augmenter le poids immense des nôtres; si du ciel, où sans doute tes vertus t'ont placée, tu peux jeter quelques regards sur cette malheureuse terre, lis dans nos coeurs, vois nos regrets; ils ont pris l'empreinte de ton ame; tu nous as légué ce calme qui régnoit sur tes traits, dans ton esprit, et dans ton coeur. Aucun cri, aucun transport n'accompagne notre douleur aussi vive que profonde; elle est douce comme toi. Recueillir tes pensées, nous les répéter, nous entourer de tout ce qui t'appartenait, nous rappeler tes goûts, pour les adopter, nous redire sans

cesse: *elle eût fait, elle eût dit telle chose*; voilà les occupations de ton respectable époux, de tes aimables enfans, de tes bons et tendres amis. Illusion chère et funeste! Je crois encore écrire à mon aimable amie; la douce habitude de ne rien faire depuis vingt-cinq ans, sans la consulter, m'entraîne encore après sa mort, à lui demander la permission d'honorer sa mémoire, en faisant mieux connoître et ses vertus et ses malheurs.

M É M O I R E S
SUR
LA V I E
DE
LA DUCHESSE DE POLIGNAC.

GABRIELLE-YOLLANDE-MARTINE DE POLASTRON rassembloit en elle ce qui se trouve rarement réuni, la grace et la beauté. Des yeux bleus, remplis d'expression, un front élevé; un nez un peu en l'air, sans être retroussé; une bouche charmante; de jolies dents, petites, blanches et parfaitement rangées, formoient son agréable visage. Son regard avoit quelque chose de céleste; son sourire étoit rempli de graces; la douceur et la modestie étoient répandues sur tous ses traits; de très-beaux cheveux bruns ornoient cette figure tout-à-la-fois belle et jolie. Des épaules abattues, un cou bien détaché, lui don-

noient une grace extrême, et la fesoient paroître plus grande qu'elle n'étoit.

Telle que je la peins, et ce portrait est fort au-dessous de l'original, elle épousa le 7 Juillet 1767, à dix-sept ans, le comte *Jules de Polignac*: il ne me permettroit pas de parler de lui, et je me tais.

Jusqu'à vingt-cinq ans, la comtesse *Jules* vécut au milieu de sa famille, et de celle de son mari, chérie des deux également. Dans l'âge où la plupart des femmes ne savent pas s'il existe d'autres jouissances que celles de la parure et des plaisirs, son jugement juste, son âme sensible, lui avoient découvert la source du vrai bonheur, de celui qui survit à la jeunesse, à la beauté. Ses occupations les plus douces étoient de remplir les devoirs de femme, de mère, et d'amie, et personne plus qu'elle n'a éprouvé le sentiment de la reconnoissance. Elle en devoit beaucoup à la comtesse *d'Andlau* sa tante, qui lui avoit servi de mère et l'avoit élevée avec soin dès sa plus tendre enfance; elle n'a cessé de lui rendre ceux d'une tendresse et d'un respect vraiment filials: elle n'a négligé aucune occasion de lui être utile, et s'est trouvée assez heureuse pour y parvenir.

Les huit premières années de son mariage se passèrent donc à-peu-près dans la retraite, et n'eurent de remarquable que l'union intime qui régnoit

dans son intérieur; elle et son mari paroisoient peu à la cour: des circonstances fort simples les y attirèrent à la mort de *Louis XV.*

A cette époque, la soeur du comte *Jules* obtint une place dans la maison de Madame la comtesse d'*Artois*. Le jeune ménage venoit souvent avec elle à Versailles, passer une partie du tems qu'elle étoit obligée d'y rester; ces voyages ayant fait connoître de la reine la jeune comtesse, sa figure aimable, son maintien modeste donnèrent à Sa Majesté le désir de l'attirer auprès d'elle. La reine aimoit la musique, elle sut que la comtesse *Jules* avoit une voix charmante, elle l'appella à ses concerts, l'admit dans tous les quadrilles qu'elle vouloit danser, enfin chercha tous les moyens de la rapprocher d'elle.

La jeune comtesse, sans se refuser aux bontés d'une reine charmante, y répondit avec respect, mais sans empressement. On fut étonné de cette conduite sage et réservée; car, bien souvent à la cour on abuse des bontés des souverains: on prend leurs manières obligeantes pour des marques certaines d'une préférence, ou d'une amitié particulière: on se presse pour les obtenir; on les force même quelquefois à vous accorder l'extérieur d'un sentiment, qu'ils sont loin d'éprouver. La comtesse *Jules* fut donc critiquée, louée, blâmée de sa réserve. Mais

la reine l'en estima davantage, et s'y attacha de plus en plus.

Comment parler de l'auguste ANTOINETTE? Comment se rappeler ses bienfaits, sans rappeler aussi sa beauté, son esprit, sa grâce, et la bonté de son cœur? Des écrivains se serviront de leur esprit pour la peindre; leur style brillant plaira sans doute davantage. Le lecteur doit s'attendre à ne trouver ici que l'éloquence du cœur, que des expressions simples et vraies, inspirées par un sentiment de reconnaissance, que rien ne peut détruire, et qui la suit au-delà du tombeau.

La nature avoit formé MARIE-ANTOINETTE pour être assise sur un trône. Une taille majestueuse, une beauté noble, une manière de porter sa tête, difficile à dépeindre, inspiroient le respect. Dans ces jours destinés à recevoir les hommages de sa Cour, on croyoit voir la Reine du Monde; ses traits, sans être réguliers, avoient de l'agrément; la blancheur de son teint les embellissoit et donnoit à son visage un éclat éblouissant. Les manières les plus séduisantes étoient jointes à tous ces charmes. J'ajouterai que personne n'a jamais su obliger comme cette Princesse. La grâce la plus simple qu'elle accordoit doubloit de son prix, pénétoit l'ame de la plus vive reconnaissance, par toutes les recherches qu'elle savoit y ajouter.

La

La Reine voulant donc attacher près d'elle l'amie dont elle avoit fait choix, titre que son coeur lui a donné pendant quinze années, elle en chercha tous les moyens. Sa Majesté n'ignoroit pas que le Comte *Jules* ne jouissoit pas encore du quart de sa fortune, et qu'il avoit deux enfans; elle savoit de plus, que la Cour est un séjour dispendieux. Elle se détermina donc, après en avoir conféré avec le Roi, de donner au Comte *Jules* la survivance de la charge de son Premier Ecuyer, le titulaire n'ayant point d'enfans.

A cette époque commencèrent l'envie et la jalousie. Je ne m'arrêterai point à répéter toutes les petites tracasseries, que cette première grace occasionna. Il me suffit de dire, que la Reine mit à cette affaire autant de bonté que de suite. Elle avoit été touchée de voir que la Comtesse *Jules*, bien loin de s'empresser à solliciter des graces pour elle, n'avoit été occupée que d'obtenir de son amitié et de la justice du Roi, une pension pour cette tante qu'elle aimoit, et qui lui avoit servi de mère. La Comtesse *d'Andlau* avoit peu de fortune: elle étoit veuve d'un Lieutenant-Général, dont les services distingués lui avoient mérité la promesse d'être fait Maréchal de France, à la première promotion; mais sa mort ayant prévenu l'exécution de cette promesse, le traitement ordinaire que l'on faisoit aux veuves

des Lieutenans-Généraux, ne fut point accordé à la sienne: elle n'eut rien. LOUIS XVI et la Reine, d'après la demande de la jeune Comtesse, s'empressèrent de réparer cet oubli. La Comtesse d'*Andlau* eut une pension de six mille livres. Ce bienfait toucha plus vivement l'ame sensible de sa nièce, que toutes les faveurs personnelles qu'elle obtint par la suite.

L'amitié et la confiance de la Reine s'établissant de plus en plus, la Comtesse *Jules* fut plus recherchée, et mieux connue. On commença, malgré la jalousie, à rendre justice à ses qualités. Jusqu'à ce moment on n'avoit parlé que de sa beauté. Sa réserve, et son peu de coquetterie, avaient fait supposer que la nature ne s'étoit occupée que de former la plus agréable figure, qui eût paru depuis longtems. On vit alors qu'elle possédoit un jugement sain, un esprit pénétrant, beaucoup de raison, un calme imperturbable; toujours maîtresse d'elle-même, jamais dans aucun instant elle n'a dit un mot, une phrase, qu'elle ait pu se reprocher. Elle parloit peu dans le grand monde, causoit volontiers dans un très-petit cercle, s'énonçoit avec une éloquence claire et simple. Son ame étoit aussi pure, que son coeur étoit sensible. Ce caractère de douceur, qui répandoit tant de charmes dans la société, lui acquit des amis vrais. Une conduite sage et con-

séquence fut le seul bouclier qu'elle opposa à tous les traits de l'envie et de l'intrigue; qui furent bien long-tems à pouvoir la frapper.

L'ambition n'ayant eu aucune part à ce haut degré de faveur où elle étoit parvenue, il lui fut bien aisé de s'y soutenir. La faveur n'est souvent fondée que sur des bases peu solides; on la doit à quelques agrémens extérieurs, à un peu de fausseté, à beaucoup d'intrigue. Un instant fait la fortune d'un favori, un autre instant la détruit. On ne doit donc pas appeller faveur, la position brillante, où la Comtesse *Jules* s'est trouvée placée; les sentimens de la Reine pour elle, étoient ceux de la plus tendre amitié. C'étoit par degrés qu'elle avoit acquis cette estime, cette confiance, qu'un éloignement forcé a suspendues, que la mort seule a pu détruire. Son caractère plein de franchise, n'a jamais craint de parler à son auguste amie le langage de la vérité; elle respectoit sa Souveraine; elle vouloit sa gloire; mais elle aimoit MARIE-ANTOINETTE, et désiroit son bonheur. Ces deux sentimens réunis dans son ame noble, fiere et pure, lui firent regarder avec mépris ces milliers de petites intrigues formées contre elle.

Lorsque des gens officieux venoient l'avertir de prendre garde à telles et telles personnes, que la Reine paroissoit distinguer, elle répondoit avec

ce calme et cette douceur, qui ne la quittoient jamais: » J'estime trop la Reine pour la soupçonner
 » de vouloir s'éloigner d'une amie dont elle a fait
 » choix, et dont la tendresse et le dévouement lui
 » sont bien connus. Je ne crains point qu'on
 » m'enleve son coeur; mais si la Reine cessoit de
 » m'aimer, je pleurerois la perte de mon amie,
 » et n'emploierois aucun moyen pour conserver
 » les bontés particulières de celle, qui ne seroit
 » plus que ma Souveraine. Vous voyez, ajou-
 » toit-elle, que les personnes dont vous me par-
 » lez, peuvent être bien tranquilles; je ne les gê-
 » nerai ni dans leurs projets, ni dans leur marche.
 » Ce pays, dont on dit tant de mal, ne m'a fait
 » encore éprouver que le bonheur d'être utile; et
 » si pour bien des gens, c'est un plaisir de nuire,
 » je ne leur envie point cette méprisable jouis-
 » sance, et ne la partagerai jamais. «

Le Comte *Jules* avoit une fille de onze ans; la Reine, avec sa grace ordinaire, lui dit: » Dans
 » peu, sans doute, vous penserez à marier votre
 » fille; lorsque votre choix sera fait, songez que
 » le Roi et moi nous nous chargeons du présent
 » de noces. «

Parmi ceux qui se présentèrent, le Comte *de Grammont* fut choisi. Le Roi lui permit alors de prendre le titre de Duc *de Guiche*, et le fit Capitaine des Gardes, en faveur de ce mariage. Leurs

Majestés ne s'en tinrent pas là. Le Roi, qui commençoit à s'attacher à cette famille autant que la Reine, approuva l'idée de cette Princesse, de donner au Comte *Jules* le titre de Duc-Héréditaire. » C'était, disoit la Reine, un moyen de prouver » au public l'estime qu'il leur avoit inspirée, et » celui d'assurer en partie le bonheur de ses enfans. « Ce fut avec la manière séduisante qui n'appartenoit qu'à elle seule, que la Reine apprit au Comte *Jules* cette nouvelle grace.

On croira difficilement, qu'une grande Reine puisse s'occuper avec tant de recherches, de répandre des graces utiles et honorables, sans être sollicitée. Notre auguste Souveraine en est un exemple. Eclairée par l'amitié, elle n'attendoit pas les demandes de son amie, pour lui être utile; elle connoissoit sa réserve, et la prévenoit toujours; mais dans ses dons, elle savoit allier la noblesse du Souverain qui donne, aux sentimens délicats de celui qui reçoit.

La Comtesse *Jules*, maintenant Duchesse de *Polignac*, passoit les deux tiers de sa vie avec la Reine, lorsqu'un événement imprévu la fixa tout-à-fait auprès de Sa Majesté.

Différentes circonstances ayant déterminé la Princesse de *Rohan-Guéméné*, Gouvernante des Enfans de France, à quitter cette charge, la Reine vouloit la confier à l'amitié. La Duchesse,

naturellement paresseuse, aimant le repos, la tranquillité, ne se trouvant bien que chez elle, entourée de ses amis, eut de la peine à se déterminer à prendre une place pénible, et qu'elle vouloit remplir avec la plus grande exactitude: mais la reconnoissance qu'elle devoit à la Reine, et son dévouement à tout ce qui pouvoit lui plaire, eurent bientôt succédé à ce petit mouvement d'égoïsme. Elle accepta.

Dès qu'elle se vit chargée du soin et de l'éducation des deux enfans précieux qui lui furent confiés, elle oublia, et cette douce paresse à laquelle elle aimoit à se livrer, et la délicatesse de sa santé; elle s'abandonna entièrement à exercer ses nouveaux devoirs dans toute leur étendue. La santé foible du Dauphin, qui n'avoit alors qu'un an, les rendoit plus pénibles. La Duchesse ne passoit guère de nuits, sans être réveillée par l'inquiétude, ou par les cris du jeune Prince; elle passa trois années, toujours dans la crainte de voir périr en lui le bonheur de la Reine, et l'espoir de la France. La naissance d'un second Prince modéra ses inquiétudes, en ajoutant à ses fatigues; elles augmentèrent encore un an après, par la naissance d'une Princesse.

De ces quatre enfans de Louis XVI, tous nés avec une santé foible, il n'en reste que deux.

Augustes enfans, malheureux Princes, celle qui trouvoit tant de charmes à seconder près de vous les soins de votre illustre mère; celle qui cherchoit à imprimer dans vos coeurs ce respect filial, à les enflammer de ces sentimens d'amour et de tendresse si bien dus aux auteurs de vos jours; qui ne négligeoit aucun moyen de former à l'héritier du trône, une santé forte, une ame noble, fiere et sensible; cette femme qui vous apprenoit à conserver toute la dignité de votre rang, mais sans orgueil; à vous occuper des malheureux, à vous en rapprocher, pour adoucir leur sort; qui vous donnoit pour récompense de vos études, l'occasion de secourir le pauvre; qui cherchoit à vous inspirer le goût et l'amour de toutes les vertus; cette femme enfin, l'amie de votre auguste mère, n'est plus. La calomnie, et vos malheurs l'ont fait descendre au tombeau; c'est au milieu de sa carrière qu'elle vient d'être enlevée à sa malheureuse famille, dont elle faisoit le bonheur. Ah! mon jeune et malheureux Roi! et vous Princesse infortunée, dont l'ame pure et sensible peut à peine soutenir ses maux, répandez des larmes au souvenir de celle qui vous a tant aimés! Occupée jusqu'à son dernier moment d'objets si chers, de ce dépôt sacré que lui avoit confié l'amitié, elle espéroit encore que les barbares qui vous tiennent enchainés, après avoir

commis tant de forfaits, se laisseroient enfin toucher par les charmes de la jeunesse, et les graces de l'enfance; qu'ils vous rendroient la liberté; que bientôt exilés de la France, elle pourroit jouir encore du bonheur de vous prodiguer tous ses soins: elle espéroit ne vous plus quitter jusqu'au moment heureux qui vous eût fait rentrer dans vos états, entourés de vos sujets fidèles. Vain espoir! elle n'est plus, et les poignards régicides sont encore sur vos têtes!

Leurs Majestés, en nommant Gouvernante de leurs enfans la Duchesse *de Polignac*, avoient désiré qu'elle tint un état digne de cette grande charge, et digne de la Cour de France. Elles voulurent que tous les étrangers de distinction, et toute la Noblesse de la Cour fussent admis chez elle. La Reine desiroit aussi qu'il y eût des jours où la société, moins nombreuse, et choisie par elle, lui fit passer des momens plus doux et plus tranquilles. C'étoit alors qu'elle disoit, comme HENRI IV: *Je ne suis plus la Reine, je suis moi.* Quel mot dans la bouche d'une Souveraine!

La Reine venoit presque tous les jours dîner chez le Duc, tantôt avec ce petit nombre de personnes qu'elle daignoit appeller ses amis, tantôt avec toute la Cour. Leurs Majestés sentirent que les appointemens très-médiocres de la charge de Gouvernante, ne pouvoient être suffisans pour

tenir un aussi grand état; elles étoient trop justes pour mettre le Duc dans le cas de faire des dettes, ou de manger le bien de ses enfans. Le Roi ajouta donc une pension de quatre-vingt mille livres, sur les deux têtes; et peu après il nomma le Duc *de Polignac*, Directeur des Postes et des Haras. Malgré l'animosité qui s'est manifestée contre tous les individus qui composent cette famille; malgré le désir qu'on avoit de les trouver coupables, parce qu'ils étoient depuis longtems l'objet de l'envie, l'homme impartial ne peut que les juger favorablement, lorsqu'il approfondira leur conduite, qu'il verra l'ordre et l'économie qui ont régné dans les différentes administrations dont ils ont été chargés; lorsqu'il saura que personne ne s'est plaint d'une injustice, et n'a réclamé contre eux, même depuis la Révolution: mais la calomnie, fille de l'envie, ne marche pas avec des preuves; elle crée, compose, et débite à son gré; elle séduit la multitude, et ne laisse aucun moyen de défense à celui que l'honnêteté de sa vie entière n'a pu garantir de ses traits.

La Duchesse *de Polignac*, occupée, à tous les momens, des soins qu'exigeoit sa place, ne négligeoit, et n'oublioit aucun des détails nécessaires pour la bien remplir; elle avoit établi le plus grand ordre, parmi les personnes attachées à l'éducation des jeunes Princes, et Princesses;

une sage économie ne nuisoit pas aux graces qu'ils étoient en droit d'attendre de leurs services, souvent très-pénibles. Comme elle joignoit à beaucoup de douceur, beaucoup de fermeté, et de justice, elle se faisoit obéir, aimer et respecter de tous ceux qui étoient sous ses ordres. Les jeunes Princes la craignoient et l'aimoient; elle avoit pour eux un sentiment aussi tendre que profond, et fut vivement affectée, lorsqu'elle remit le *Dauphin* entre les mains du Gouverneur que le Roi lui avoit nommé. La santé de ce jeune Prince étoit alors assez bien rétablie, mais elle se déranger peu après; il mourut âgé de neuf ans. Heureux de n'avoir ni vu, ni partagé les malheurs, qui accablent son illustre famille, et ceux du Royaume sur lequel il devoit régner!

Depuis long-tems la Duchesse de *Polignac*, menacée d'obstructions, avoit besoin d'un régime doux, et de beaucoup de tranquillité; la vie qu'elle menoit se trouvoit incompatible avec le rétablissement de sa santé, qui de jour en jour devenoit plus délicate. En 1787, les médecins lui ordonnèrent d'aller prendre les eaux de Bath. C'étoit un grand parti. Jamais Gouvernante des Enfans de France ne s'étoit éloignée pour deux mois; il falloit donc ou donner sa démission, ou se refuser au rétablissement de sa santé; et dans ce dernier cas, elle n'eût pas consenti à conser-

ver une charge qu'elle ne pouvoit plus remplir avec certitude. Elle en parla donc à la Reine, et lui expliqua tous les motifs qui la déterminoient à la supplier de recevoir sa démission. Cette démarche étonna, attendrit la Reine. Elle écou-
toit son amie avec la plus grande attention, sans pouvoir lui répondre; elle lui dit enfin: » Je ren-
» drai compte au Roi de tout ce que je viens d'en-
» tendre, et demain vous saurez le résultat de nos
» réflexions. » Ce résultat fut, que Leurs Ma-
jestés ne vouloient point s'opposer au voyage indi-
qué par les médecins; mais qu'elles desiroient
vivement que la Duchesse n'abandonnât point
leurs enfans; qu'à son retour des eaux, Elles s'oc-
cuperoient de rendre sa place moins pénible.
» Vous ne devez, ajouta la Reine, ni ne pouvez
» vous séparer de moi; votre coeur s'y oppose-
» roit, je l'espère; d'ailleurs, ma tâche n'est point
» remplie; votre fils n'est pas marié, et vous en
» avez deux autres. » Peut-on se refuser à tant
de marques de bonté et d'amitié? Dans la so-
ciété particulière, l'auguste ANTOINETTE eût
fait le charme de ses amis; ne devoit-on pas
l'adorer lorsqu'au milieu des grandeurs, des ri-
chesses, de la puissance, assise sur un des plus
beaux trônes de l'Europe, l'éclat qui l'environ-
noit ne lui ôtoit rien de sa sensibilité. C'étoit
toujours avec une grace nouvelle, qu'elle cherchoit

à deviner tout ce qui pouvoit plaire ou être utile à ceux qu'elle honoroit de ses bontés.

Ce ne fut qu'après une très-longue discussion, que Sa Majesté parvint à persuader à la Duchesse de Polignac, qu'elle pouvoit, sans manquer à ses devoirs, s'éloigner deux mois de ses enfans, pour s'occuper de sa propre santé, et revenir ensuite, continuer de veiller à leur éducation. Sa Majesté lui ajouta, qu'elle voudroit dorénavant partager ces soins avec elle, afin de les lui alléger; mais qu'elle ne consentiroit point à son éloignement total; que Madame de Polignac ne pouvoit pas douter qu'un des points les plus essentiels à son bonheur, étoit de penser que rien ne pouvoit plus les séparer l'une de l'autre; qu'elle seule lui avoit fait connoître et sentir le plaisir si doux d'avoir une amie.

» Dans le rang que j'occupe, disoit-elle, il est si
 » rare d'en trouver, et pourtant si utile, si heu-
 » reux de donner sa confiance à un être estimable.
 » Ne jugez pas, comme le vulgaire, du bonheur
 » des Souverains, par l'éclat qui les environne:
 » leur âme, souvent remplie d'amertume et de
 » peine qu'il est nécessaire de cacher, sent le be-
 » soin de trouver un coeur qui les entende. Ne
 » dois-je donc pas remercier le Ciel, de m'avoir
 » donné une amie vraie, sensible, attachée à ma
 » personne, et point à mon rang? Ce bonheur
 » est inappréciable, ne m'en privez pas. «

Madame de Polignac ne répondit à la Reine que par de nouvelles assurances, que sa vie entière lui étoit consacrée; mais que, plus Sa Majesté lui marqueroit de bonté, plus elle devoit chercher à obtenir l'estime publique, afin, que jamais rien ne put faire blâmer le choix de la Reine. Elle insista donc sur l'acceptation de sa démission, pendant l'absence qu'elle alloit faire; et la fit remettre au Roi. Au moment de son départ elle promît à la Reine de reprendre sa charge à son retour, et de la garder autant que sa santé lui permettroit d'en remplir les fonctions.

La Reine, satisfaite de cette réponse, laissa partir le Duc et la Duchesse pour l'Angleterre, où ils restèrent deux mois, dont ils passèrent six semaines à Bath. Pendant le peu de séjour qu'ils firent à Londres, ils reçurent mille marques d'intérêt et de considération. Tous les Anglais qui venoient en France, si bien reçus chez eux, s'empressèrent à leur tour de prouver leur reconnoissance. Mais tandis qu'ils en recevoient les témoignages les plus flatteurs, la mort de la jeune Princesse *Sophie* précipita leur départ: l'Assemblée des Notables, qui avoit été cause du renvoi de M. de Calonne, le fut aussi de la nomination de l'Archevêque de *Toulouse*, qui devint premier ministre, sans en avoir le titre.

Le Duc et la Duchesse arrivèrent à Versailles, au moment où il venoit de proposer un grand plan de réforme qui fut accepté; il portoit presque entièrement sur des gens de la Cour. Les places du Duc *de Polignac* furent supprimées les premières; et la Reine eut la bonté de dire alors, lorsqu'on lui parloit de l'effet que pouvoit produire un tel changement: » Personne n'a » droit de se plaindre, puisque le Roi a com- » mencé sa réforme par un des hommes que nous » aimons le plus. «

Aussitôt après le retour de la Duchesse, la Reine alla passer quelques jours dans ce lieu délicieux que l'art embellit, mais sans autre luxe que l'abondance et la recherche des plus agréables productions de la nature. Trianon offroit aux étrangers de toutes les contrées, même les plus éloignées, les arbres, les plantes, et les fleurs de leur patrie. Un hameau présentoit l'image des occupations douces et utiles des habitans des campagnes. C'est dans ce séjour tranquille, consacré à l'amitié, que MARIE-ANTOINETTE venoit se reposer de la fatigue des grandeurs, et c'est là que son cœur fut douloureusement affecté d'apprendre chaque jour à tous ceux que Sa Majesté daignoit appeller ses amis, la suppression de leurs charges, ou des graces qu'ils tenoient de ses bontés. Tous se dévouèrent en silence, quoique

intimement persuadés de l'inutilité, peut-être même du danger de leurs sacrifices. Heureux, si le Ministre n'eût pas encore porté plus loin ses manoeuvres insidieuses!

Le nombre des mécontents s'accroissoit tous les jours; déjà l'esprit de critique avoit gagné toutes les classes de la société. On disoit hautement son avis; on louoit, on blâmoit avec la plus grande liberté les opérations du Gouvernement. La Reine ne l'ignoroit pas; toutes les méchancetés que le public se permettoit de débiter contre elle, lui étoient connues. Elle en étoit vivement touchée; souvent elle venoit répandre des pleurs dans le sein de son amie. La Duchesse, agitée des mêmes craintes, les renfermoit avec soin, montrait de la sécurité pour calmer les inquiétudes de la Reine; elle soutenoit son courage, elle lui représentoit qu'avec de la sagesse, de la fermeté, et de la douceur, on pouvoit ramener les esprits les plus égarés.

Cependant, le trouble augmente; les Etats-Généraux sont demandés, l'Archevêque renvoyé, M. *Necker* rappelé, la Cour n'est pas plus tranquille. LOUIS XVI, qui ne desiroit que la paix, et le bonheur de ses peuples; LOUIS XVI, qui d'après sa conscience pure, ne pouvoit penser qu'il y eût des hommes assez pervers pour le trahir, pour lui cacher des vérités utiles, et

mettre à leur place des illusions séduisantes; LOUIS XVI se laissa entraîner par la fausse vertu d'un homme hypocrite, bouffi d'orgueil, et dévoré d'ambition. L'âme sensible de ce vertueux Monarque, ne pouvoit résister à ces mots: *Le bonheur de vos peuples demande des sacrifices.* Cet infortuné Souverain n'a cessé d'en faire, sans obtenir le succès de ses vœux; il épargna le sang de ses sujets, et le sien fut versé: il espéroit au moins que sa mort rendroit le calme à la France; cette pensée adoucit l'amertume de ses derniers momens. C'étoit encore une illusion. Ce Royaume jadis si beau, si florissant n'est plus qu'un théâtre de sang et de crimes. Cette Nation si douce, est devenue l'horreur de toutes les autres, par l'excès et la recherche de ses cruautés. Bientôt il ne restera plus que le sol de la France, si la justice Divine ne fait sentir promptement son bras vengeur, aux scélérats qui la gouvernent.

Les Etats-Généraux s'étant assemblés à Versailles, on vit les différentes opinions se manifester, les partis se former. Celui du Ministre *Necker*, contre le Clergé et la Noblesse, étoit connu depuis longtems. Protestant, républicain, et banquier, il vouloit détruire la Religion, la Monarchie, et se conserver puissant et riche. Son amour-propre, et le peu de connoissance qu'il

qu'il avoit des hommes qu'il vouloit gouverner, ont perdu le Royaume et lui-même.

La maison du Duc et de la Duchesse *de Poignac*, fut ouverte à tous les députés. La sagesse de leur conduite leur gagna l'estime de tous ceux dont les principes étoient purs; mais leur attachement, leur fidélité, leur dévouement pour les Souverains qui les aimoient, ne fit qu'irriter, et leur perte fut jurée.

La Majesté Souveraine en impose longtems: ce n'est que par degrés qu'on parvient à l'attaquer; il faut d'abord éloigner tous ceux dont l'âme incorruptible ne connoît que l'honneur. Quel en est le plus sûr moyen? C'est de les rendre suspects. Un soupçon devient une preuve évidente aux yeux de la multitude. Tel a été le principe de conduite des chefs de la Révolution, et pour le propager, ils ont semé l'or à pleine main. Ils avoient à leur solde une foule de détracteurs et de libellistes, dont les calomnies injustes alimentoient la sorte crédulité des provinces.

Le » Palais-Royal « étoit devenu le rendez-vous des révolutionnaires de toutes les classes. Les motions les plus incendiaires y étoient le mieux accueillies. On y mettoit à prix la tête de Mgr. Comte d'Artois, celle de M. le Prince

de Condé, de sa famille; et la Duchesse *de Polignac* n'étoit point oubliée dans cette honorable proscription. La police n'ayant pas sévi contre cette première audace, la licence ne connut plus de frein.

Le Marquis *de la Fayette*, vil courtisan de M. *Necker*, étoit parvenu à corrompre les soldats du régiment des Gardes-Françoises. Un peu d'éloquence, beaucoup d'argent, tels furent ses moyens. Dès-lors plus de subordination, plus de discipline: il ne restoit dans les différens postes, que des officiers désespérés de la défection de leurs soldats. Plusieurs pensèrent perdre la vie, en cherchant à les ramener à l'honneur. Cette troupe séduite s'étoit laissé facilement persuader de refuser obéissance à ses chefs, s'ils commandoient de marcher contre le Palais-Royal. Les factieux leur étoient représentés comme des citoyens, des frères, qui n'avoient d'autres vues, que de rendre le peuple heureux et libre, que d'éclairer leur Monarque sur les personnes qui l'entouroient, et nuisoient à ses bonnes intentions. Bientôt l'état de Paris devint si effrayant, que le Roi fut obligé de faire venir des troupes à Versailles. Le Maréchal *de Broglie* fut nommé pour les commander. On renvoya

M. *Necker*, et son parti furieux ne connut plus de bornes.

Ce parti, composé d'ambitieux, de gens avides et de mécontents, étoit devenu très-nombreux; il s'étoit partagé les provinces, où l'argent et les calomnies lui procuroient tous les jours de nouveaux prosélites. Le renvoi de ce Ministre fut donc le signal du soulèvement de toute la France. Mais pour arriver à son but, il ne falloit pas démontrer des projets purement séditieux. Le peuple n'étoit pas assez égaré; il aimoit et respectoit encore ses Souverains et sa Religion. On eut recours à la plus vile populace. On en soudoya un assez grand nombre pour effrayer la capitale. On força les prisons, on dégagea des fers les voleurs et les assassins, une terreur panique fut répandue dans Paris. Cette ville fit demander au Roi la permission de lever une milice bourgeoise, pour sa sûreté, dont le Marquis de *la Fayette* fut le chef. On assura le Roi que c'étoit le seul moyen de rétablir la paix. Il l'adopta: on le trompoit cruellement.

Cette garde bourgeoise, une fois établie, voulut donner la loi à son Souverain; aidée par la populace qu'elle faisoit mouvoir à son gré, elle força les Invalides, prit vingt-six mille fusils,

pour armer ses nouvelles cohortes, assiégea la Bastille, qui fut prise par trahison; massacra le Gouverneur de cette forteresse, et le Prévôt des Marchands, pour avoir été soupçonné de n'être pas l'ami du peuple. Sous le spécieux prétexte que les troupes rassemblées à Versailles, inspiroient de l'inquiétude aux Parisiens, on en demanda le renvoi, et celui des Ministres *Bréteuil* et *la Vauguyon*. L'Assemblée se chargea d'exiger le retour de M. *Necker*. Le Roi fit encore ces grands sacrifices à l'espoir de voir renaître l'union et la paix: l'armée fut aussitôt licenciée, et la capitale envoya une députation à Versailles, pour supplier Sa Majesté de venir le lendemain à l'Hôtel-de-Ville, pour jouir du nouveau bonheur qu'il procuroit à son peuple, et recevoir les remerciemens qui lui étoient dûs. Cette adresse insolente, sous l'apparence du respect, fut acceptée. Le Roi promit d'aller à Paris.

Ce fut dans l'espace de quatre jours que se passèrent tous ces événemens douloureux et effrayans, et qui n'étoient que le prélude de plus grands attentats. Cependant la Reine étoit instruite de toutes les motions qu'on faisoit contre elle, et contre toutes les personnes qu'elle honoroit de ses bontés. Elles devinrent si inquiétan-

tes, que Sa Majesté envoya chercher le Duc et la Duchesse *de Polignac*, le 16 Juillet, à huit heures du soir, et les pria instamment de partir dans la nuit même. Ils s'y refusèrent longtems. La Reine s'efforçoit inutilement de peindre à la Duchesse tous les dangers qui la menaçoient. Cette femme courageuse et sensible, ne voyoit que ceux de la Reine, et vouloit les partager. Sa Majesté ne sachant plus de quel moyen se servir pour la déterminer, et frémissant de chaque instant qui suspendoit son départ, lui dit, en versant un torrent de larmes: » Le Roi va demain à » Paris: si on lui demandoit. . . Je crains tout; » au nom de notre amitié, partez: il est encore » tems de vous soustraire à la fureur de mes enne- » mis; en vous attaquant, c'est bien plus à moi » qu'on en veut, qu'à vous même; ne soyez pas » la victime de votre attachement, et de mon » amitié.« Le Roi entra dans cet instant, et la Reine lui dit: » Venez, Monsieur, m'aider à » persuader à ces honnêtes gens, à ces fidèles » amis. qu'ils doivent nous quitter.« Le Roi s'approchant du Duc et de la Duchesse, les assura que ce conseil de la Reine étoit le seul à suivre; il ajouta: » Mon cruel destin me force d'é- » loigner de moi tous ceux que j'estime et que » j'aime: je viens d'ordonner au Comte d'*Artois*

» de partir; je vous donne le même ordre; plaignez-moi, mais ne perdez pas un seul moment; emmenez votre famille; comptez sur moi dans tous les tems: je vous conserve vos charges.»

Quelques larmes échappèrent des yeux de ce bon Roi; il serra la main de la Duchesse, et se retira pour laisser couler en liberté celles de son auguste épouse. Quel adieu pour cette Princesse infortunée! Quel jour funeste! Elle ordonnoit à des amis éprouvés depuis quinze ans, à des sujets fidèles, de s'éloigner; et ne restoit entourée que d'espions et de traîtres, qui cherchoient à la conduire d'abyme en abyme.

A minuit, la Duchesse reçut ce petit mot de la Reine: »Adieu, la plus tendre des amies! que ce mot est affreux! mais il est nécessaire! Adieu! je n'ai que la force de vous embrasser.»

Tandis que la Reine se livrait à ces cruelles réflexions, le Duc et la Duchesse *de Polignac*, leur fille et leur soeur, dans l'ombre de la nuit, cherchant les chemins les plus détournés, abandonnent le Palais de leurs Souverains, qui joignoient à cet auguste titre, ceux de bienfaiteurs et d'amis. Ils jettent en s'éloignant des regards

douloureux sur cette triste enceinte; ils oublient dans cet instant tous les dangers qui les menacent, leur coeur est déchiré de l'affreuse pensée qu'ils ont laissé leurs Souverains entourés de leurs plus cruels ennemis; l'obéissance paroît en ce moment à leurs yeux, un manque de fidélité et de dévouement. La Duchesse perdant ce calme qui lui étoit naturel, se trouble, se reproche d'avoir abandonné les augustes enfans, ce dépôt sacré, confié à l'amitié; » il falloit plutôt mourir à leurs pieds, disoit-elle, que d'obéir : » que m'importe la vie, si l'on peut me soupçonner un instant d'avoir trahi mon devoir! « Puis laissant tomber ses regards sur son mari, sur sa fille, lisant dans leurs yeux le trouble et l'inquiétude qui régnoient dans leur âme, se rappelant ses autres enfans, dont les deux plus jeunes échappoient d'un autre côté à ses persécuteurs; sa tendresse pour eux, l'horreur que le traitement cruel qui lui étoit réservé répandroit sur leur vie entière, lui rendirent moins amère sa soumission aux ordres de la Reine; elle sentit plus vivement tout ce qu'elle lui devoit de reconnaissance.

Les trois jours et trois nuits que dura son voyage, se passèrent néanmoins dans une agita-

tion difficile à décrire. Le regret d'être partie, la crainte d'être arrêtée, et sans doute massacrée, l'ignorance du sort de M. le Comte d'*Artois*, parti en même tems qu'elle, des inquiétudes vives et fondées sur le voyage du Roi à Paris, telles étoient les pensées qui ne laissoient aucun repos dans l'âme de la Duchesse et de sa famille.

Le Roi ayant donné au Duc de *Polignac* un passeport sous un nom étranger, il traversa toute la France, comme négociant de Bâle. Dans toutes les villes il trouva une garde bourgeoise déjà établie: il fut plus ou moins questionné, selon le bon ou mauvais esprit qui régnoit dans la province; mais partout, il vit la haine se manifester de telle manière contre la Noblesse, qu'il lui parut nécessaire de ne pas perdre un moment pour sauver ce qu'il avoit de plus cher. Il résolut de ne plus s'arrêter, de ne prendre aucun repos, et même à peine de la nourriture, qu'il ne fut hors des frontières; ce qui n'arriva que le troisième jour à midi.

Arrivés enfin à la borne qui sépare la France de la Suisse, avec quelle joie ils s'embrassèrent! ils échappoient tous quatre à la mort infâme réservée aux seuls criminels. Ils pouvoient se regarder avec tranquillité, ils ne craignoient pas

de se voir arrachés des bras les uns des autres. Ces momens eussent été bien doux, si des souvenirs cruels ne les avoient empoisonnés; mais la position présente du Roi, de la Reine, de M. le Comte d'*Artois*, celle du fils aîné du Duc de *Polignac*, qui étoit resté avec son régiment près de Versailles; toutes ces cruelles idées firent succéder des larmes amères à celles qui, peu de momens avant, leur avoient paru bien douces.

Ils s'arrêtèrent à Porentru, pour se reposer d'un voyage aussi fatigant; ils y couchèrent, et le lendemain ils continuèrent leur route. En arrivant à Bâle, ils apprirent que M. *Necker* les y avoit précédés d'un jour. La Duchesse persuadée qu'il savoit son rappel, et qu'il retournoit à Versailles, se hâta d'écrire à la Reine, selon les ordres de Sa Majesté, pour lui apprendre son heureuse sortie. Elle envoya la lettre au Baron de *Staël*, en le priant de la remettre lui-même à la Reine, aussitôt qu'il seroit arrivé, ne doutant pas qu'il n'accompagnât son beau-père. Le Baron vint aussitôt lui demander de la part de M. *Necker*, la permission de la voir, afin qu'elle eut la bonté de lui expliquer une énigme qu'il ne pouvoit com-

prendre. Elle ne se refusa point à cette extraordinaire demande, et reçut M. *Necker*; elle lui apprit son rappel, qu'il ignoroit, ou feignoit d'ignorer. Car s'il n'en avoit pas la certitude, au moins étoit-il bien sûr, que d'après les mesures qu'il avoit prises, cet événement ne devoit pas tarder. Elle lui parla de toutes les horreurs qui s'étoient déjà commises; lui apprit le départ de M. le Comte d'*Artois*, de ses enfans, de M. le Prince de *Condé*.

Cette conversation fut très-longue; elle n'oublia pas d'ajouter à ces tristes nouvelles, tout ce qu'elle avoit pu voir et apprendre dans sa course rapide, le trouble qui régnoit dans les provinces, surtout en *Franché-Comté*, où l'on brûloit tous les châteaux. Le citoyen de *Geneve*, paroissant s'affliger au récit des maux de la France, dont il étoit le principal auteur, feignit de vouloir prendre des avis sur sa position présente; pouvoit-il rentrer au Ministère? avoit-il les moyens d'arrêter cette effervescence dangereuse? ne seroit-il pas gêné dans ses opérations? Il vouloit sans doute, par toutes ces questions insidieuses, savoir de la Duchesse, quels étoient les sentimens de la Reine à son égard: mais il avoit à faire à une personne aussi

sage que prudente; ses réponses mesurées ne purent l'éclairer que sur les faits. Il termina cet entretien, en l'assurant de tout l'intérêt qu'il prenoit à son sort; il ajouta même que, s'il retournoit en France, il espéroit l'y revoir bientôt; qu'il étoit impossible qu'on ne lui rendit pas toute la justice qu'elle méritoit.

Malgré l'apparente indécision de M. *Necker*, la Duchesse donna ses lettres au Baron *de Staël*. Le courier qui apportoit la lettre du Roi, arriva le lendemain, en même tems que la femme et la fille du ministre rappellé. Il y eut entre eux un long combat, pour déterminer l'acceptation ou le refus. Ce n'est pas qu'ils ne fussent tous bien d'accord; mais il falloit nécessairement faire valoir cette soumission aux yeux du public. La Baronne *de Staël* se jeta donc aux pieds de son père, employa son esprit, ses prières, et ses larmes, pour l'attendrir sur le sort de la France; lui seul pouvoit rendre à ce beau Royaume la paix et le bonheur; lui seul en avoit les moyens; lui seul sauroit les employer, et chaque minute qui retardoit son retour, le rendoit coupable envers l'humanité. M. *Necker*, ne trouvant rien à opposer à l'éloquence véhémence de sa fille, céda et partit. Mais ce grand

philosophe, dans tout le cours de sa vie, n'avoit pas sans doute eu le tems d'étudier les hommes; il ignoroit que la faveur publique, surtout parmi ce qu'il appelle des hommes libres, est un sentiment éphémère, aussi peu durable que la vie de ces papillons du printems, qui nés le matin d'un beau jour, sont détruits le soir par un orage. Il en fit la triste expérience; six mois suffirent pour le convaincre de cette vérité: son crédit s'affoiblissant de jour en jour, il se vit contraint d'abandonner le sublime projet de gouverner la France, après en avoir commencé la destruction. Quel chemin pour arriver au pouvoir suprême! Mais revenons au Baron *de Staël*, chargé des lettres de la Duchesse *de Polignac*.

A son arrivée à Versailles, il les avoit remises avec exactitude à la Reine. Sa Majesté lui avoit fait mille questions remplies d'intérêt; mais comment répondre? Déjà toutes les lettres étoient ouvertes à l'Hôtel-de-Ville de Paris; il fallut attendre qu'un moyen sûr le lui permit.

Peu de jours avant l'arrivée de M. *Necker*, on avoit massacré l'Intendant de Paris et son beau-père. La populace soudoyée les avoit accusés de trahison envers le peuple, et de sa propre autorité, elle les avoit arrêtés, condamnés, exé-

cutés. Ces affreuses nouvelles arrivées à Bâle, persuadèrent enfin à la Duchesse qu'elle n'avoit aucun reproche à se faire d'avoir suivi les ordres de Leurs Majestés. Elle apprit en même tems, que ses deux plus jeunes enfans étoient arrivés heureusement à Bruxelles, et M. le Comte d'Artois à Namur. La certitude qu'une partie des personnes qui lui étoient chères avoient échappé, comme elle, aux dangers qui les menaçoient, remit un peu de calme dans son âme; mais bientôt la lecture de quelques écrits infâmes qui se répandoient contre elle, y porta un nouveau trouble: elle en reçut même une impression si forte, qu'il est impossible de ne pas les regarder comme une des causes de sa mort prématurée. Ses amis ne parvinrent jamais à lui persuader, que des productions sorties de la plume des plus vils écrivains, en cherchant à déchirer sa réputation et son honneur, n'attaquoient ni l'un ni l'autre; que les expressions basses, et les accusations absurdes dont ils étoient remplis, ne pouvoient produire aucun effet sur l'homme de bon sens. La justesse de ces réflexions ne fraploit point son esprit; son cœur restoit profondément affecté d'un sentiment douloureux, en pensant que son nom et celui de toute sa famille alloient devenir l'objet de la haine universelle; que l'auguste ANTOINETTE, sa

bienfaitrice et son amle, seroit blâmée d'avoir placé toute sa confiance dans une personne qui en paroisoit si peu digne aux yeux de toute l'Europe: elle ne doutoit pas qu'on ne l'accusât d'avoir entraîné cette grande Princesse au bord de l'abyme où elle se trouvoit.

La pureté de sa conscience, la certitude de n'avoir jamais donné à la Reine aucun conseil qui n'eût pour but sa gloire ou son bonheur, ne pouvoient adoucir l'amertume dont son âme étoit pénétrée: elle ne se reprochoit aucunes démarches; elles avoient toutes été dictées par un sentiment noble. Elle ne s'étoit jamais servie de l'amitié et de la confiance qu'elle avoit inspirées à ses Souverains, que pour être utile à ceux qui, ne les approchant pas de si près, trouvoient souvent de la difficulté à faire connaître la position fâcheuse de leur fortune; à ceux qui, par des intrigues de Cour, avoient été présentés à Leurs Majestés sous un jour défavorable. Chercher à détruire les préventions injustes, est l'emploi le plus doux de l'amie d'une Souveraine; telle a été l'occupation de la Duchesse de Polignac pendant quinze années. Ce retour sur elle-même auroit dû la fortifier contre une calomnie inventée par les âmes les plus basses. Malheureusement, son expé-

rience lui avoit appris, qu'une satire plaît bien plus qu'un éloge; aussi toutes les consolations que ses amis cherchèrent à lui donner, adoucirent, mais ne purent guérir la plaie de son coeur.

Pendant le séjour qu'elle fit à Berne, elle passa quelques momens bien doux; tous ses enfans vinrent la joindre, quelques-uns de ses amis, et M. le Comte d'Artois. Mais plusieurs lettres du Roi et de la Reine, qu'elle reçut alors, lui firent verser des larmes. Dans une de ces lettres, la Reine lui mande: „Ma santé se sou-
 „tient encore; mais mon âme est accablée de
 „peines, de chagrins, et d'inquiétudes, tous les
 „jours j'apprends de nouveaux malheurs; un des
 „plus grands pour moi, est d'être séparée de tous
 „mes amis; je ne rencontre plus des coeurs qui
 „m'entendent.“ Dans une autre, Sa Ma-
 jesté s'exprime de cette manière: „Toutes vos
 „lettres à M. de **** me font grand plaisir; je
 „vois au moins de votre écriture; je lis que vous
 „m'aimez, cela me fait du bien; soyez tranquille,
 „l'adversité n'a pas diminué ma force et mon
 „courage, et ma donné plus de prudence.“ Elle
 reçut aussi plusieurs lettres du Roi, remplies de
 bonté, d'intérêt, et surtout d'espérance de la
 revoir.

Le séjour de la Duchesse en Suisse, ne fut que de deux mois. Le Duc désira de l'éloigner encore plus de ses persécuteurs; il espéroit que de nouveaux objets, un climat différent, une distraction forcée soutiendroient sa santé, et l'empêcheroient de succomber à ses peines. Il choisit l'Italie, comme le pays le plus curieux à connoître, et le plus fait pour distraire, par la variété des objets intéressans qu'on y rencontre à chaque pas: ils partirent de Berne à la fin de Septembre, et s'arrêtèrent huit jours à Turin; ils les passèrent avec M. le Comte d'Artois. Ce Prince, bien digne d'avoir des amis, fut enchanté de se retrouver au milieu de cette famille, qu'il aimoit depuis quinze années: mais le destin cruel alloit empoisonner de nouveau les momens, que la fidèle amitié venoit de rendre si doux. Bientôt ils apprirent le fatal événement du cinq Octobre: ils répandirent des larmes amères sur le sort des infortunés Souverains de la France. Celui de la Reine surtout, déchiroit l'âme de la Duchesse: elle craignoit alors bien plus pour cette Princesse, que pour le Roi: elle connoissoit la haine profonde que lui portoient tous les chefs de la Révolution. Ces tristes et douloureuses pensées ne la quittèrent plus, et toutes les beautés de l'Italie ne purent l'en distraire. En

arri-

arrivant à Rome, elle pensa succomber à tant de chagrins; mais son heure n'étoit pas encore venue, et la somme de ses malheurs n'étoit pas à son comble.

Elle fut reçue à Rome, comme elle méritoit de l'être, avec égard et considération. L'esprit juste et pénétrant du Cardinal de *Bernis*, Ambassadeur de France, ne fut pas longtems à découvrir toutes les qualités de cette femme intéressante. Sa raison l'étonnoit, autant que la simplicité de ses manières le charmoit; son courage et ses malheurs la lui avoient rendue chère. Comme elle, il avoit été calomnié, avoit soutenu l'adversité avec courage, et la prévoyoit encore avec tranquillité. Le suffrage d'un tel homme, est le plus digne éloge des qualités de la Duchesse. Aussi lui conserva-t-elle jusqu'au dernier moment, le sentiment de la plus tendre reconnoissance.

Pendant son séjour à Rome, elle reçut deux lettres de la Reine, et ce furent les dernières. Elle disoit: „J'ai pleuré d'attendrissement, en
„lisant vos lettres: vous parlez de mon courage:
„il en faut bien moins pour soutenir les momens
„affreux, où je me suis trouvée, que pour sup-
„porter journellement notre position, ses peines
„à soi, celles de ses amis, et celles de tous ceux

D

„qui nous entourent. C'est un poids trop fort
 „à supporter; et si mon coeur ne tenoit par des
 „liens aussi forts à mon mari, mes enfans, mes
 „amis, je desirerois de succomber: mais vous
 „autres me soutenez: je dois encore ce sentiment
 „à votre amitié. Mais moi je vous porte à tous
 „malheur, et vos peines sont pour moi, et par
 „moi.“ Sa Majesté ajoute: „Je suis bien aise de
 „savoir que M. de *Guiche* vous a rejoint; c'est
 „un gendre digne de vous, et de votre mari, par
 „son attachement pour nous, et sa loyauté.“
 Dans une autre, et ce fut la dernière qui parvint
 à la Duchesse, la Reine lui mandoit; „J'espère
 „que votre mari aura reçu ma réponse; je me
 „plaisois à l'écrire, puisqu'au moins je pouvois
 „vous parler un moment à tous deux de mes
 „sentimens. Le mariage d'*Armand* *) me fait
 „grand plaisir. Mon mari sachant que je vous
 „écris, me charge de vous dire bien de choses.
 „J'ai été bien malheureuse par la perte que je
 „viens de faire de mon frère; **) mais la force
 „et le courage qu'il a mis dans ses derniers mo-
 „mens, m'assurent qu'il est mort digne de moi.“
 A la fin de cette lettre, il y avait; „J'ai vu les

*) Comte de *Polignac*, fils aîné du Duc de ce nom.

**) L'Empereur JOSEPH II.

enfans de votre fille. *) Comment ne m'en occuperois-je pas? Ne sont-ils pas à moi aussi? „N'est-elle pas ma fille d'adoption?“ Qui pourra lire sans attendrissement, ces expressions touchantes! Amie tendre, et toujours Reine, l'auguste ANTOINETTE a conservé jusqu'au dernier moment la sensibilité de son coeur, la noblesse de son ame, la fierté de son rang. Douloureuse pensée! elle n'est plus, et sa mort n'est pas encore vengée!

Le Duc de Polignac fut obligé de quitter Rome pour le mariage de son fils. Les parens de Mlle. de Nivenheim, ayant désiré qu'il se fit à Venise, la Duchesse ne put se séparer du Cardinal de Bernis, sans un regret sincère: mais elle ne pouvoit retarder son départ; elle alloit assurer le bonheur de son fils. La République de Venise la reçut avec l'obligeance qui caractérise la Nation Vénitienne, et l'intérêt que le personnel de la Duchesse et ses malheurs devoient inspirer. Elle passa l'été de 1796 dans une campagne auprès de Venise, où le mariage de son fils fut conclu. Elle y reçut plusieurs lettres du Roi; la Reine n'osoit plus écrire, elle étoit trop surveillée. Ces lettres étoient toutes remplies d'in-

*) Madame la Duchesse de Guiche.

térêt pour elle, et pour toute sa famille; il y regnoit une simplicité de style et d'expressions, qui les rendoit aussi touchantes, qu'intéressantes. En parlant de la Reine, il écrivoit; „Votre amie „est malheureuse, et bien mal jugée; mais je „me flatte qu'un jour on lui rendra justice. Ce- „pendant les méchans sont bien actifs; on les „croit plus que les bons; vous en êtes bien une „preuve.“ Dans une autre, il disoit: „Je sais „que vous avez été bien reçue à Rome, j'en „estime plus les Romains; si tout le monde pen- „soit comme moi, vous seriez accueillie par- „tout.“ Il parloit ensuite de toute la fa- mille de la Duchesse, et de son intérêt pour eux tous. Il terminoit en disant: „Depuis dix-huit „mois il n'y a ici que des choses bien tristes à „voir et à entendre; on ne prend pas d'humeur; „mais on est peiné, attristé, d'être contrarié „par-tout, et souvent mal jugé.“ Il pensoit avec plaisir au moment qui le réuniroit à ceux, qu'il daignoit appeller *ses anciens amis*. Quel- quefois se livrant à la mélancolie, il disoit: „Ma „lettre sera bien courte aujourd'hui; mon âme „est triste, et je ne veux pas affliger la vôtre: „elle n'est déjà que trop affectée. Que votre „courage vous soutienne; ménagez votre santé „pour soigner celle de vos amis dans des tems

„plus heureux. Je songe bien souvent à vous
„tous.“

Après un voyage que Leurs Majestés avoient fait à St. Cloud, le Roi mandoit: „J'arrive de la
„campagne; l'air nous a fait du bien, mais que
„ce séjour nous a paru changé. Le salon du
„déjeuner, qu'il étoit triste! aucun de vous n'y
„étoit. Je ne perds pas l'espoir de nous y re-
„trouver. Dans quel tems? je l'ignore. Que
„de choses nous aurons à nous dire! La santé
„de votre amie se soutient, malgré toutes les
„peines qui l'accablent. Adieu, Madame la Du-
„chesse, parlez de moi à votre mari, et à tout
„ce qui vous entoure, et dites vous bien que je
„ne serai heureux, que le jour où je me retrou-
„verai avec mes anciens amis.“

Une telle correspondance adoucissoit les pei-
nes de la Duchesse; malheureusement les événe-
mens qui suivirent en arrêterent le cours.

Dans l'hiver de 1791, M. le Comte *d'Artois*
vint passer un mois à Venise: l'incognito qu'il
voulut garder ne rendit son arrivée et son séjour
en cette ville, que plus intéressant. Les homma-
ges qu'on lui rendoit, sembloient être ceux du
coeur; il y regnoit un empressement mêlé de ce
respect dû à son rang. On cherchoit à le dis-

traire des malheurs, en lui présentant une nation douce, obligeante, hospitalière; et pour un moment il se crut dans sa patrie, au milieu de ce peuple jadis adorateur de ses Souverains. A cette illusion courte et flatteuse, succéda le sentiment de la plus vive reconnoissance : il quitta la République, enchanté de l'accueil qu'il y avoit reçu, et se sépara de la Duchesse de Polignac avec le regret qu'on éprouve de s'éloigner d'une amie. Mais il partoît sous des auspices heureux il venoit de quitter l'Empereur LÉOPOLD; l'espoir étoit rentré dans son cœur; il le fit passer dans l'âme de la Duchesse et de sa famille. Le départ de cet aimable Prince leur devint moins douloureux; ils voyoient tous en lui le Dieu tutélaire de la France, et pleins de confiance, ils eussent plutôt cherché à presser son départ, qu'à l'arrêter; mais l'âme sensible et courageuse de ce Prince devoit être encore longtems éprouvée, et déchirée par les plus cruels malheurs: en arrivant à Coblenz, il apprend la fuite et l'arrestation du Roi, et son retour à Paris.

LOUIS XVI ayant employé tous les moyens, fait tous les sacrifices qu'un Souverain peut faire, afin de ramener un peuple qui s'égaroit de plus en plus, et voyant augmenter tous les jours les

dangers qui menaçoient sa vie, et celle de sa famille, se détermina à fuir d'une ville où regnoit le plus affreux désordre, qu'il n'étoit plus en son pouvoir d'arrêter. Il comptoit sur la fidélité de quelques régiments qui résistaient à la corruption générale; et n'ignoroit pas qu'un grand nombre de ses sujets fidèles n'attendoient que ses ordres, pour se ranger autour de lui. Il partit avec la Reine, ses enfans, et la Princesse ELISABETH sa soeur, dont la vertu et la piété adoucissoient ses peines et soutenoient son courage; mais la Providence avoit ordonné autrement du sort de cette auguste famille. Ce vertueux, et trop infortuné Monarque fut trahi, arrêté, et ramené dans cette ville, de tout temps rebelle à ses maîtres. Les Parisiens, car je les sépare des François, sourirent à la vue de leur Souverain, ramené comme un criminel au milieu d'eux; ils avoient déjà oublié ce respect dû au rang suprême; cet antique amour des François pour le Roi, étoit éteint dans leurs coeurs. Ils le virent avec joie rentrer sous le joug des scélérats, qui brisoient et son sceptre, et sa couronne: cet événement cruel fut bientôt répandu dans toute l'Europe; mais avec différentes circonstances: la fuite de MONSIEUR et de MADAME, plus heureuse que celle du Roi, causa la variété de nou-

velles; plusieurs lettres annonçoient l'arrivée du Roi à la frontière.

La Duchesse *de Polignac*, alors à Vicence, passa trois jours dans les plus vives inquiétudes, et ne se livra pas un seul instant à l'espérance. Elle apprit bientôt tous les détails de ce funeste voyage, par un courrier qui les apporta à l'Empereur LÉOPOLD, alors à Padoue. Sa douleur fut profonde, ses espérances pour le salut de ses Souverains bien légères.

Cependant le Duc *de Polignac*, honoré de la confiance de M. le Comte *d'Artois*, et chargé de sa correspondance avec Sa Majesté l'Empereur, partit pour Vienne, où sa famille le suivit. Mais qui peut lire dans les décrets éternels? Qui auroit pu prévoir que la Duchesse *de Polignac*, obligée de fuir sa patrie, seroit par un enchaînement de circonstances conduite dans cette capitale de l'Empire, où regne depuis tant de siècles l'illustre famille de MARIE-ANTOINETTE, et que ce seroit dans cette ville, qui fut le berceau de l'infortunée Reine de France, que sa sujette et son amie viendroit terminer sa douloureuse carrière!

Dans les différens pays que la Duchesse *de Polignac* avoit parcourus, la simplicité de sa

conduite, la sagesse de ses discours, lui avoient acquis des amis. Avant de la connoître, on étoit curieux de la voir; et bientôt cet esprit de curiosité faisoit place aux sentimens du plus tendre intérêt. L'union intime, qui régnoit entre elle et sa famille, la rendit estimable à tous les yeux, et détruisit facilement l'idée, que tous les écrits calomnieux avoient pu donner d'elle. Elle laissa des amis à Rome, à Venise: elle eût le bonheur d'en retrouver à Vienne, qui n'ont cessé de lui marquer amitié, estime, et considération, et qui pour lui prouver même au-delà du tombeau, combien elle leur étoit devenue chère, viennent chaque jour partager la juste douleur de sa famille malheureuse; ne s'occupant que de trouver les moyens de calmer, d'adoucir l'amertume de leur sort. Il est donc encore des âmes honnêtes, et des cœurs sensibles? O vous, qui daignez honorer la mémoire de cette infortunée, par vos regrets et par vos larmes; vous, dont les noms sont à jamais gravés dans nos cœurs, recevez ici l'hommage d'une reconnoissance aussi douce que profonde, et que rien ne pourra jamais éteindre!

Peu de tems après l'arrivée de la Duchesse à Vienne, les François rebelles déclarèrent la guerre

à l'Empereur LÉOPOLD. La coalition de l'Empereur avec le Roi de Prusse, les brillantes armées qu'ils mirent sur pié, cette Noblesse Française qui avoit abandonné aux poignards de ses ennemis ce qu'elle avoit de plus cher, pour se réunir aux drapeaux des Princes, et voler au secours de son Roi, tout annonçoit une campagne glorieuse. L'espoir renaissoit, les coeurs se livroient à la joie: on voyoit déjà la France et nos Souverains délivrés de leurs tyrans cruels. L'armée des Princes formoit le spectacle le plus touchant. De vieux guerriers blanchis sous les armes, accoutumés à commander, maintenant simples soldats, oublièrent leur âge et leurs infirmités: l'amour de leur Roi avoit ranimé leurs forces premières. Rien ne ralentissoit leur ardeur; mais bientôt la funeste journée du 10 Août répand le deuil dans cette brave armée. Une douleur profonde succède à ces momens d'yvresse, et le desir de la vengeance en devient plus pressant.

Tant de valeur, d'amour, et de courage n'a pu être couronné du succès. Les armées étrangères se retirèrent de France; la Noblesse fut obligée de se séparer, et le sort de notre infortuné Monarque n'en devint que plus effrayant.

C'est alors que la Duchesse de Polignac perdit tout espoir. La vie de ses Souverains lui parut courir le plus grand danger; c'est alors que cette pensée douloureuse, se joignant à tous ses autres chagrins, sa santé se déranger visiblement. Profondément affectée de la mort de la Comtesse d'Andlau sa tante, elle ne cessoit de la pleurer. Depuis six mois, une tristesse profonde, des douleurs aiguës, sans maladie déterminée, la faisoient dépérir chaque jour. La fin cruelle du Monarque le plus vertueux augmenta sa mélancolie. Dans les instans où ses douleurs étoient moins vives, la tristesse de ses regards, qui se portoient tour-à-tour sur tous les objets chers à son coeur, annonçoient le trouble et l'agitation de son âme, effrayée de ses maux. Elle craignoit d'y succomber, elle regrettoit de quitter un époux, des enfans, des amis qui la rendoient heureuse; son ame étoit troublée par l'effrayante idée de leur avenir incertain; elle laissoit le Duc de Polignac chargé de l'existence d'une famille nombreuse; elle n'ignoroit pas que ses ressources ne pouvoient long-tems suffire au soutien d'un père, et de beaucoup d'enfans. Elle le voyoit donc menacé du sort le plus cruel, et privé d'une compagne chérie, qui adoucissoit tous ses malheurs, et soutenoit son courage. Cette pensée la re-

tint à la vie, comme le bien le plus désirable; mais bientôt se rappelant toutes les peines, qui depuis quatre années ne cessoient de déchirer son cœur, tremblante sur les jours de la Reine, frémissant à chaque instant d'apprendre que le fer régicide en avoit tranché le cours, cet horrible tableau toujours présent à ses yeux, ne lui faisoit plus envisager la mort avec autant d'horreur.

Le Duc *de Polignac*, qui voyoit augmenter sensiblement ses maux et sa foiblesse, voulut lui cacher que l'attentat horrible, dont l'idée la faisoit frémir chaque jour, étoit consommé. Il lui dit seulement que la Reine avoit succombé à ses peines; il ajouta même, qu'il regardoit cet événement comme heureux, puisqu'il délivroit cette infortunée Princesse, des mains de ces monstres sanguinaires, qui ne l'eussent pas respectée. La Duchesse parut persuadée; mais depuis cette époque douloureuse, tout espoir de la rappeler à la vie, fut détruit.

L'Être Suprême a veillé sur ses derniers instans: sa bonté lui a sauvé toute l'horreur d'une séparation déchirante, en lui enlevant par degrés le sentiment de ses douleurs, le souvenir de ses chagrins, la connoissance de son état. Le calme

de son âme douce et pure régnoit encore sur son visage, que déjà plongée dans la nuit éternelle, elle avoit sans doute rejoint nos augustes, et trop malheureux Souverains.

O souvenir déchirant! j'ai tout perdu! mon Roi, mon auguste bienfaitrice, et ma plus tendre amie! tous trois victimes infortunées des crimes de ma patrie. Quelle source intarissable de larmes, et de larmes amères! Mon âme accablée ne peut plus soutenir le poids immense de ses malheurs. Les regrets les plus vifs, l'inquiétude la plus cruelle empoisonne mes jours! Je frémis sur le sort de l'auguste ELISABETH, de cette Princesse, à qui ma vie entière étoit consacrée. *) Sa sublime vertu en impose encore aux assassins; mais qui peut espérer un long respect de ceux qui ne cessent de détruire ou de profaner tout ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes! Si ma douleur profonde peut recevoir quelque adoucissement, ce n'est qu'en publiant hautement les bienfaits de mes Souverains. Jé trouve un charme inexprimable à rappeler la bonté, la sensibilité de leurs âmes. Je me plais à faire con-

*) La Comtesse Diane de Polignac étoit Première Dame d'Honneur de Madame ELISABETH,

noître les vertus et la conduite de celle, que la fille de MARIE-THERESE n'a cessé d'aimer, qu'en cessant de vivre.

Ah! si par cet écrit, j'ai pu détruire la calomnie, si j'obtiens pour la mémoire de mon infortunée sœur l'estime, ce sentiment si cher aux âmes pures, qu'on a cherché à lui ravir; si les coeurs sensibles s'attendrissent sur ses malheurs, et donnent quelques larmes à son sort, ma douleur en sera moins remplie d'amertume. Je supporterai avec plus de constance le poids de mes peines présentes, et celles que me prépare peut-être encore un avenir, dont je détourne souvent mes regards avec effroi!

FIN.



Journal d'Italie et de Suisse (1789)

Type : texte imprimé, monographie

Auteur(s) : Polignac, Diane de. Auteur du texte

Publication : Paris : aux bureaux de "l'Amateur d'autographes", [1899]

Description matérielle : 24 p. ; in-8

Note(s) : Extrait de "l'Amateur d'autographes"

Autre(s) auteur(s) : Bonnet, Raoul. Éditeur scientifique

Autre(s) forme(s) du titre : - : "Voyages en Italie"

Sujet(s) : Italie -- Descriptions et voyages -- 18e siècle Suisse -- Descriptions et voyages -- 18e siècle

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE (BnF)

Cote et fonds : FRBNF31130624

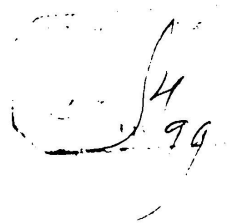
JOURNAL
D'ITALIE ET DE SUISSE

(1789)



PAR M^{me} LA COMTESSE

DIANE DE POLIGNAC



PARIS

AUX BUREAUX DE L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

3, Rue de Furstenberg, 3

¹²⁷
L_n
46850

JOURNAL

D'ITALIE ET DE SUISSE

(1789)

Le récit que nous publions ci-dessous contient d'intéressants renseignements sur le départ de Versailles, le 16 juillet 1789, et sur les débuts de l'émigration de la famille de Polignac.

Il est entièrement autographe, et se compose de deux cahiers ; il appartient à la belle collection d'autographes formée par M. G. La Caille, qui a bien voulu en offrir la primeur aux abonnés de *l'Amateur d'autographes*. Nous lui offrons ici l'expression bien sincère de notre vive gratitude.

Le nom de la comtesse Diane de Polignac est connu de tout le monde, mais sa biographie ne se trouve nulle part. Avant de donner le récit de cette noble dame nous croyons nécessaire de rassembler, en quelques lignes, le peu de renseignements que nous avons pu recueillir sur elle. Ses parents étaient : Armand XVII, marquis de Polignac (1), colonel du régiment *Dauphin-Cavalerie*, neveu du célèbre cardinal Melchior de Polignac, et Diane-Adelaïde-Zéphirine de Mancini.

De ce mariage naquirent sept enfants : cinq garçons et deux filles.

(1) DE ROUSJOUX : *Précis historique sur la maison de Polignac* ; Paris, 1830, in-8. Malgré son titre ce livre manque de précision et d'exactitude.

1^o Jules, comte, puis duc de Polignac (1), né le 9 juin 1745, mort à Saint-Petersbourg le 10 septembre 1817.

2^o Un chartreux défroqué (2), qui épousa sa servante.

3^o Camille-Louis-Apollinaire, évêque de Meaux de 1779 à 1790. Après le Concordat, il vécut retiré à Paris.

4^o Héraclius.

5^o Louis.

6^o Diane, née le 14 octobre 1746, m. en Russie, après 1818.

7^o Betzi, née le 12 août 1748, mariée à un gentilhomme de la chambre, nommé Sabakine (3).

Diane de Polignac fut attachée, peu de temps après la mort de Louis XV, à la maison de la comtesse d'Artois et plus tard elle devint première dame d'honneur de Madame Elisabeth (4). Elle gouvernait un peu la cour. Ses contemporains s'accordent à dire qu'elle était aussi laide, méchante et spirituelle que sa belle-sœur était jolie. Elle était chanoinesse et fut titrée comtesse en 1777.

C'est en venant voir Diane de Polignac à la cour que la comtesse Jules fut remarquée par la reine. On sait quelle brillante carrière il y fit.

La famille Polignac fut une des premières à émigrer, sur les instances du roi et de la reine. Après des voyages en Italie et en Autriche, le duc Jules, deux de ses frères, Héraclius et Louis probablement, la comtesse Diane et Betzi de Sabakine, se fixèrent en Russie. Jules y mourut en 1817; ses frères et ses sœurs lui survécurent (5). La comtesse Diane eut du marquis

(1) Il épousa le 7 juillet 1767, Yolande de Polastron, la célèbre amie de Marie-Antoinette. Elle avait alors dix-sept ans. La duchesse Yolande de Polignac, née en 1749, mourut à Vienne le 9 décembre 1793.

(2) *Dictionnaire de la Conversation*, art. Polignac. Pour constituer cette liste nous avons utilisé le *Dictionnaire de la Conversation* et le *Précis*. Le *Précis* ne donne que deux garçons, Jules et Philippe (?), né le 14 janvier 1747, et deux filles, Diane et Betzi.

(3) Le prince Jules adressa, de la prison de Ham, le 14 novembre 1832, une lettre à Madame Betsy de Sabakine (cat. Trémont, du 16 février 1853).

(4) *Mémoires sur la vie et le caractère de la duchesse de Polignac*, par la comtesse Diane de Polignac, p. 5 et 51.

(5) Le duc de Polignac était chargé d'assurer l'existence de dix-huit personnes avec une pension de 425 livres sterling. Savoir : Le comte ou marquis de Polignac, son père et les

d'Autichamp, un fils nommé le marquis de Villerot, lequel prit du service en Russie, devint colonel du régiment de Préobajenski et fut tué à la bataille d'Austerlitz (1) le 2 décembre 1805.

Là s'arrêtent les renseignements que nous avons pu recueillir sur Diane de Polignac (2). Elle paraît avoir eu beaucoup d'attachement pour sa belle-sœur et, pour défendre sa mémoire, elle composa une petite plaquette éditée chez Fauche, à Hambourg, en 1796, qui a pour titre : *Mémoires sur la vie et le caractère de Madame la duchesse de Polignac avec des anecdotes intéressantes sur la Révolution française et sur la personne de Marie-Antoinette, reine de France*, in-8, de 52 pages.

Cette publication (3), dont le titre est alléchant, est d'une lec-

trois enfants issus du second lit ; le duc Jules, ses quatre enfants, sa belle-fille, son gendre (duc de Guiche) et les trois enfants du duc de Guiche ; la comtesse Diane et son fils Villerot, madame de Noiseville et le comte de Vaudreuil. (V. L. Pingaud, *Correspondance de Vaudreuil et du comte d'Artois*, t. II, p. 199.)

(1) V. Feuillet de Conches : *Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Elisabeth*, t. III, p. 318-319, et L. Pingaud : *Correspondance intime du comte de Vaudreuil et du comte d'Artois*, t. I, p. 379, t. II, p. 199.

(2) Voici une lettre adressée, évidemment de Russie, par Diane de Polignac, à l'ambassadeur de France, Antonin-Claude-Dominique-Juste, comte de Noailles :

« Comme on m'assure, Monsieur l'ambassadeur, que votre départ est décidé et sera effectué dans peu de tems, j'ai l'honneur de vous adresser encore une lettre que je vous prie de remettre vous-même au duc de Richelieu. Elle en contient une pour le Roi, à cachet volant, dont je le prie de prendre lecture avant de la mettre sous les yeux de Sa Majesté. Je prie aussi le duc de seconder mes neveux dans les démarches qu'ils font pour rentrer en possession de la terre de Fenestrang. Il m'est d'autant plus nécessaire de voir terminer promptement cette affaire que j'en obtiendrai les moyens de remplir les dernières volontés de mon infortuné frère. Les dettes surpassent beaucoup la somme qu'il m'a laissée. Soyez assez bon, Monsieur l'Ambassadeur, pour joindre vos sollicitations aux miennes auprès du duc. Elles me seront d'un grand secours. Je compte toujours partir (dans) les premiers jours de mai à moins que ma tante bien plus faible qu'à votre départ ne le devienne encore plus. Recevez mes vœux pour votre bonheur et croyez que la reconnaissance que je vous dois ne peut s'éteindre dans mon cœur. Adieu, Monsieur l'Ambassadeur. Pensez quelquefois à celle que vous laissez bien malheureuse et qui ne peut jamais cesser de l'être.

« C^{te} Diane de Polignac.

« J'espère que vous avez reçu le dernier paquet avec une lettre de Louis pour Armand que j'ai eu l'honneur de vous envoyer. Cette lettre est d'autant plus importante qu'elle contient un billet de deux cent mille francs que mon frère avait prêtés au comte de Vaudreuil.

« Ce 27 février 1818. »

Cette lettre fait partie du cabinet de M. Noël Charavay.

(3) Une autre édition fut donnée presque en même temps à Paris, dans le format in-12. Le titre varie un peu : *Mémoires de Madame la duchesse de Polignac avec des particularités sur sa liaison avec Marie-Antoinette, reine de France*, par la comtesse Diane de Polignac ;

ture assez fade. Elle prouve l'attachement de Diane de Polignac pour sa belle-sœur et contient quelques détails, peu curieux, sur les relations de Marie-Antoinette et de sa favorite. Le livre se termine par le récit de la mort de la duchesse Jules, dont la fin fut hâtée par la douleur qu'elle ressentit en apprenant les morts successives du roi et de la reine.

Les *Mémoires sur la vie et le caractère de Madame de Polignac* ne font pas double emploi avec le *Journal d'Italie et de Suisse* qui retrace plus particulièrement les événements de la fuite et les débuts de l'émigration. Les deux relations se complètent l'une par l'autre.

La nôtre a été composée par la comtesse Diane pour son amie la comtesse de Sabran (1), qui épousa en secondes noces le chevalier de Boufflers. Cette aimable femme, la plus jolie personne de son temps, dit la biographie Rabbe, avait des talents en musique et en poésie. On lui attribue ce joli impromptu.

Pourquoi l'amour est-il donc le poison
Et l'amitié le charme de la vie ?
C'est que l'amour est fils de la folie
Et l'amitié fille de la raison.

Maintenant laissons parler la comtesse Diane de Polignac.

PREMIÈRE LETTRE

Il est bien difficile d'écrire le journal de ses voyages d'une manière claire, précise et surtout agréable, lorsqu'on a l'âme plongée dans la plus profonde tristesse, il semble que l'on n'aperçoit les objets qui se présentent à la vue qu'à travers un voile, on n'y découvre aucune variété,

Paris, an V de l'ère française 108 p. Ces deux ouvrages, dont le premier est rarissime, nous ont été obligeamment prêtés par M. Otto Friedrichs, l'érudit bien connu par ses recherches sur la survivance de Louis XVII.

(1) SABRAN (Eléonore-Françoise de MANDEVILLE, comtesse de), n. 1750, m. 1827. Elle avait épousé un officier de marine qui se signala devant Gibraltar en 1756. Elle avait 50 ans de moins que son mari. Elle devint veuve en 1776. C'est à ce moment que le chevalier de Boufflers s'éprit d'elle. Il partit au Sénégal, en qualité de gouverneur en 1785. Il revint en congé au bout de six mois et il épousa la comtesse de Sabran. Madame de Sabran est la mère du comte Elzéar de Sabran.

aucune différence, tout paraît uniforme ; une seule idée occupe et partout on la voit.

Il ne faut pas moins que vos instances répétées, ma chère comtesse, et le désir extrême que j'aurai toujours de faire tout ce qui peut vous plaire, pour me déterminer à écrire mes voyages ; je les ai commencés à l'époque la plus douloureuse de ma vie, celle où tant d'événements se sont succédés avec une si prodigieuse rapidité qu'un mois semblait une année ; je vais me rappeler des moments affreux, de ces moments que tout le courage et la philosophie ne pourraient faire supporter longtemps. L'effroi en est passé, mais la douleur est restée dans mon âme et ce sentiment pénible y demeurera jusqu'au moment où justice nous sera rendue, ce temps est encore bien éloigné.

Indulgence, chère comtesse, pour le style de votre amie, pardonnez-lui les écarts, les négligences ; ceci n'est point un ouvrage. Je vous peindrai peut-être plus les sentiments dont mon âme sera émue que les impressions dont mon esprit sera frappé par les différents objets qui vont se présenter à ma vue. Heureux celui qui disait : Plus j'ai voyagé, plus j'aimai ma patrie ; pour moi, je suis tentée de dire : rien ne me plaît dans ce vaste univers.

Je vais donc, ma chère comtesse, vous parler un peu des événements antécédents à mes voyages et qui les ont déterminés. Je remonterai au commencement de l'assemblée des États-Généraux. Vous savez quelle a été, à cette époque, la conduite de mes parents, la mienne. J'ai passé tous les premiers temps dans ma retraite chérie. Je m'éloignais le plus possible d'un monde dont les opinions différaient tant des miennes que je me croyais souvent dans un autre pays, un autre siècle ; tout était changé, les mots n'avaient plus la même signification, mais dans ce changement, personne n'était d'accord, et cet opposition de sentiments faisait présager de grands troubles. Mon frère et ma sœur ne pouvaient se dispenser de tenir un grand état, leur position et leurs charges le leur commandaient.

Ils donnaient à manger aux députés et la manière simple et franche que vous leur connaissez leur eût bientôt acquis l'estime de toute cette bonne noblesse, de cette noblesse qui, sortant de sa province, ne possédant aucune grâce du souverain, soutenait son autorité, sa couronne, malgré les menaces qui lui étaient faites journellement.

Vous savez quels ont été les débats de l'assemblée et sa conduite jusqu'au lundi six juillet, jour de votre départ. Vous n'ignoriez pas en partant que l'opinion de M. le C^{te} d'Artois était de ne rien changer à l'ancienne constitution, et que son vœu particulier était de soutenir les intérêts de son frère, de son roi, contre des innovations préjudiciables à lui, au royaume et à tous les individus qui le composent. A cette époque la fermentation était déjà dans un degré effrayant. L'argent, répandu avec profusion, faisait abandonner aux soldats leur drapeau, aux femmes leur

pudeur et leur douceur, encourageait de vils écrivains à faire des libelles calomnieux, incendiaires. On voyait se former des attroupements où les plus noirs complots étaient publiquement proposés et dont l'exécution était regardée comme l'acte le plus utile à la patrie.

On crut qu'il était temps enfin d'arrêter ces désordres, le roi fit approcher des troupes, en donna le commandement au maréchal de Broglie (1); le quartier général fut établi à Versailles, mais déjà on ne pouvait plus compter sur les troupes, les régiments étaient séduits avant d'arriver, on envoyait au devant d'eux des filles et de l'argent, les seuls régiments étrangers sont restés fidèles. Le 12, il y eut une fusillade assez considérable dans la place de Louis Quinze, on avait fait marcher les hussards d'Esterhazy et le régiment *Royal-allemand*, ces deux troupes se conduisirent très bien. Elles parvinrent à dissiper le tumulte malgré les coups de fusil qu'elles reçurent des gardes françaises, ivres des dons qu'on leur répandait avec profusion pour leur faire abandonner tous les devoirs les plus sacrés. Le maréchal fit établir des postes autour de Versailles pour arrêter les entreprises des brigands payés. La ville de Paris fit demander de se composer une garde bourgeoise et le Roi l'accorda. M. de La Fayette en fut nommé général, mais il fallait avoir des armes pour cette nouvelle garde, et le 14, sans attendre la permission du Roi, les Invalides furent forcés et 26 mille fusils y furent pris. Il fallait bien faire l'essai de ces nouvelles troupes, aussi pour leur début on leur fit faire le siège de la Bastille. Mais la plume se refuse à tracer de pareilles horreurs; la Bastille fut emportée d'assaut, le gouverneur (2) et un autre officier furent pendus pour le seul crime d'être restés fidèles à leur Roi.

Le prévôt des marchands (3) éprouva le même sort. Il m'est bien difficile de vous peindre Versailles pendant les deux jours que j'y suis restée depuis la prise des Invalides, ce n'est pas que ce tableau soit effacé de ma mémoire, il y restera gravé à jamais. Le trouble et l'inquiétude régnaient dans toutes les âmes, chaque minute augmentait l'effroi et l'horreur de la position générale, surtout de la nôtre. Nous recevions des avis fréquents que nous courrions les plus grands risques; l'argent fait tout puisqu'il a persuadé qu'une famille d'honnêtes gens, reconnu pour tels depuis quinze ans, méritait la mort.

Le Palais-Royal, où l'enfer avait sans doute envoyé ses suppôts, était le

(1) BROGLIE (Victor-François, duc de), n. 1718, m. 1804.

(2) LAUNÉY (Bernard-René JOURDAN de), né 1740, massacré le 14 juillet 1789, en arrivant à l'Hôtel de Ville. Presque en même temps, le peuple mis à mort : M. de Losme, major de la Bastille; l'aide-major Miray, un officier et deux soldats invalides. (Flammermont. *La Journée du 14 juillet*, p. CCXXXIX, note 1.)

(3) FLESSELLES (Jacques de), prévôt de Paris depuis le 21 avril 1789.

lieu privilégié où se rassemblait tous les monstres qui ont détruit notre malheureuse patrie; là, dans leurs assemblées, ils débitaient toutes les calomnies, les mensonges et les absurdités nécessaires pour plaire et aveugler la populace; là, ils osèrent mettre à prix la tête du frère de leur Roi, ils n'oublièrent pas celles de toute ma famille, on en voulait à la Reine, il ne fallait donc pas laisser près d'elle des gens qui lui étaient entièrement dévoués et qui ne lui cacheraient jamais la vérité, qui veilleraient de près à ses intérêts et tâcheraient de découvrir les complots qui se formeraient contre elle afin d'y parer. De tels gens, dont la loyauté est bien connue, embarrassent beaucoup les malveillants, il fallut donc s'en défaire au plus vite. On fabrique une fable grossière avec quelques écus; on la fait bientôt répandre et circuler parmi la plus vile populace, qui la prend pour une vérité. On lui dit que cette famille a voulu détruire Paris, Versailles, les États-Généraux, peut-être toute la France, que sais-je, il n'en aurait pas coûté davantage. Aussitôt les jours de tous ces honnêtes gens sont proscrits. Ma sœur cependant se refusait à toutes nos sollicitations, nous désirions l'emmener d'un lieu dangereux pour sa vie, elle croyait de son devoir de mourir auprès de sa bienfaitrice et de l'auguste dépôt qu'elle lui avait confié. Sa conscience pure et tranquille l'empêchait d'avoir la moindre crainte, mais elle ignorait que la populace enivrée n'a plus de frein et qu'il lui faut des victimes et du sang.

Mon frère la détermina à venir avec lui chez la Reine, ils lui rendirent compte de tout ce qui se disait, lui proposèrent de s'éloigner n'ignorant pas qu'ils servaient de prétexte à toutes les horreurs qui se disaient de Sa Majesté. Au mot de s'éloigner la Reine fondit en larmes, le Roi entra et Sa Majesté lui dit : Ils veulent s'en aller. Alors le Roi pressant la main de ma sœur lui dit : Tous les honnêtes gens veulent donc nous abandonner ? — Non, Sire, répondit mon frère, ordonnez et nous restons, si vous nous croyez utiles à vos personnes. Vous connaissez le fond de nos cœurs, notre reconnaissance et notre fidélité, parlez, rien ne nous effraiera. Si vous saviez ce qu'il nous en coûte de vous quitter ! Le motif qui nous détermine est l'intérêt de la Reine et non pas le nôtre.

Attendez encore, dit la Reine, je serai instruite des dangers que vous pourrez courir et je vous avertirai. Le 15, la ville de Paris fit demander au Roi de renvoyer ses troupes, ce qui fut accordé, et Paris n'en fut pas plus calme; le 16, nouvelle demande de cette ville, qui désirait que le Roi vint à Paris. C'était, disait-on, l'amour de son souverain qui l'engageait à former cette demande. Elle ne fut point refusée. Était-il encore temps ? Je le crois. A huit heures du soir de ce jour la Reine supplia mon frère et ma sœur de partir au plus vite et sous le plus grand secret (1). Départ, lui

(1) Ce récit prouve que l'initiative du départ fut prise par le duc et par la duchesse de Polignac; la Reine ne fixa que le moment opportun.

dit-elle, affreux pour vous et pour nous, mais nécessaire pour tous. Le Roi va demain à Paris (1). Elle ne put pas en dire davantage, les larmes la suffoquèrent. Mes malheureux parents se retirèrent pénétrés de ses bontés et de leur douleur.

De mon côté j'avais passé une journée cruelle. Madame Elisabeth m'avait envoyé chercher plusieurs fois pour me charger d'aller parler de sa part à M. le C^{te} d'Artois et tâcher de le déterminer à partir. Elle connaissait mieux que personne tous les dangers que ce prince aimable pouvait courir dans la journée du 17. Tout ce qui lui était attaché se réunit pour l'engager à s'éloigner; enfin il y consentit. Il fut en parler au Roi qui approuva cette démarche et j'allai en rendre compte à ma vertueuse princesse. Cet éloignement si nécessaire et si désiré en même temps, si douloureux à son cœur, lui fit éprouver un saisissement assez long et qui n'eut de terme que par l'abondance de ses larmes.

Je la laissai plus tranquille et je revins à minuit prendre les derniers ordres; que le souvenir de ce moment est encore douloureux à mon cœur, cette charmante princesse que ses vertus doivent faire adorer me dit les choses les plus touchantes pour moi et les miens. J'étais au désespoir de la quitter dans la position affreuse où je la laissais. Enfin, après m'avoir tendrement embrassée je partis mouillée de ses larmes et toute entortillée de coiffes. Prenant les détours les plus obscurs, comme un criminel qui cherche à dérober sa marche, j'allai me jeter dans la voiture de mes malheureux parents.

Trouvez bon, ma chère comtesse, que je repose un moment mes idées. J'en ai besoin, le tableau que je viens de vous faire se retrace à mes yeux d'une manière si terrible que je n'ai plus la faculté de penser. Il ne me reste que celle de sentir, et c'est d'une manière bien douloureuse.

DEUXIÈME LETTRE

J'en suis restée ma chère comtesse au moment où je montais en voiture avec mon frère, ma sœur et ma nièce (2). cette dernière venait d'accoucher et c'était sa première sortie. Nous partions sous le nom d'un négociant de Bâle, nom que le Roi nous avait donné lui-même en signant notre passeport, nous avions trois hommes avec nous; un à cheval et deux sur le siège. Point de femmes de chambre; chacune deux chemises et quelques

(1) Le roi vint à Paris le 17 juillet.

(2) La duchesse de Guiche accoucha, à Versailles, le 7 juin 1789, d'un garçon qui fut Antoine-Geneviève-Héraclius-Agénor, duc de Guiche, puis duc de Gramont, mort à Paris, en 1835. Il fut le père du duc de Gramont, ministre des Affaires Étrangères, qui déclara la guerre de 1870.

mouchoirs. Point d'autre vêtement que celui que nous avions sur le corps. Nous primes la route de Suisse ; M. le comte d'Artois et M. le prince de Condé ayant pris celle de Bruxelles.

A Moret, un postillon me reconnut, me demanda pour boire, ce que je lui donnai au plus vite. J'ai su depuis que ce bon homme, ayant su que la Reine était inquiète de nous, avait été à Versailles lui dire qu'il nous avait conduit à Moret en bonne santé. A Sens, la garde bourgeoise nous arrêta avant d'entrer dans la ville. La sentinelle, avec un air très digne, nous demanda des nouvelles, nous dîmes que le Roi allait à Paris confirmer ce qu'il avait promis la veille à l'Assemblée. Il demanda si les ministres étaient renvoyés ; nous dîmes que oui. C'est bon, reprit-il, le Roi ne prendra donc plus conseil que de son peuple. Après cette réflexion il nous laissa passer. Sur la place de la ville nous fûmes arrêtés de nouveau par un grand nombre de personnes, des soldats de différents régiments. On nous fit les mêmes questions et nous fîmes les mêmes réponses. Pendant ce petit dialogue je vis arriver du bout de la place, en courant, un dragon, le sabre à la main. Cette politesse, si c'en était une, ne me plaisait guère. Je regardais sa figure, qui était si gaie que je ne le soupçonnais plus de mauvais desseins. En m'adressant à lui je l'engageais à crier : *Vive le Roi*, en reconnaissance des bonnes nouvelles que nous apportions.

Aussitôt tous les chapeaux furent en l'air et nous partîmes aux cris redoublés de : vive le Roi. J'avoue que je fus fort aise de me trouver hors de la ville, je croyais être quitte de mes inquiétudes, au moins pour le moment, mais pendant que l'on attelait nos chevaux, j'entendis le tambour ; je crus à un souvenir peu favorable. Au contraire, dans l'excès de leur joie, ils reconduisaient notre courrier, tambour battant, drapeaux déployés. A la porte, il fut embrassé de toute la troupe.

Ce dérangement dans toutes les têtes, cette effervescence qui régnait déjà loin de la capitale, nous déterminèrent à traverser la France sans nous arrêter, pas même pour manger. Nous avions pris du pain et du vin ce qu'il en fallait pour nous soutenir trois jours et trois nuits, temps que devait durer notre course. Dans la plupart des villes nous entendions des cris contre la noblesse. On venait gratter la peinture qui était sur les armes de la voiture pour tâcher de les reconnaître. Oh, ma chère comtesse, quel affreux voyage. Que trois jours et trois nuits paraissent longs à ceux dont l'âme est tourmentée d'aussi vives inquiétudes.

Si, par excès de lassitude, le sommeil s'emparait un moment de mes sens, ce repos, si nécessaire, était une fatigue de plus ; la terreur et l'effroi l'accompagnaient. J'aimais encore mieux me livrer à mes pénibles pensées ; quelles étaient douloureuses ! Fuir sa patrie, ses amis, fuir pour éviter la mort des criminels ; deux heures plus tard nous la subissions cette mort infâme réservée pour les scélérats, non, on ne peut se faire une idée juste de cette horrible position. Le calme de la conscience donne bien du cou-

rage ; je crois que c'est lui seul qui nous a soutenu. Etant donc partis à une heure après minuit nous sommes arrivés à deux heures après-midi le dimanche à Porentrui en très bonne santé. Quelle joie nous eûmes de nous trouver en sûreté ! Un bon repas, un mauvais lit, qui nous parût excellent, nous firent oublier, quelques moments, le danger que nous venions de courir. A notre réveil toutes nos peines se retraceurent vivement à nos yeux, nous étions en sûreté, il est vrai, mais mon neveu (1) était resté à la troupe à Rambouillet. Que deviendrait-il ? M. le comte d'Artois était-il arrivé en lieu sûr ? Madame de Chalons, à laquelle nous n'avions pu dire adieu, n'allait-elle pas courir des dangers dans sa terre ? D'autres personnes encore, dont le sort m'intéressait vivement, je les avais laissées dans des positions très inquiétantes et quelles difficultés pour en savoir des nouvelles. Quelle augmentation de peine ! Enfin de quelque côté que je voulusse porter ma vue rien ne pouvait la reposer d'une manière satisfaisante, le présent était affreux et l'avenir incalculable. J'étais comme ces malheureux passagers, qui, sur un vaisseau battu par la tempête, n'aperçoivent jamais le rivage.

TROISIÈME LETTRE

En arrivant à notre auberge de Porentrui quelques personnes, toujours curieuses de savoir quels sont les étrangers qui passent, vinrent tourner autour de la voiture ; les armes étaient presque entièrement cachées, cela augmenta la curiosité. On questionna nos gens, qui répondirent que nous étions des négociants. Cela ne fut pas cru ; le peuple s'attroupa. Un homme alla chercher de l'eau-forte pour ôter la peinture qui cachait les armes, on reconnut celles de France. Aussi tôt la nouvelle se répand que c'est la Reine et c'est avec une peine extrême que nous sommes parvenus à détruire cette erreur. Nous continuâmes donc notre route vers Bâle et nous arrivâmes le lendemain. Quel fut notre étonnement d'apprendre que M. Necker y était arrivé la veille avec son gendre, le baron de Staël. Nous ne doutâmes pas qu'il n'eût reçu le courrier qui lui annonçait son rappel et qu'il ne dût partir le lendemain pour retourner à Paris, mais par quel hasard avait-il pris cette route ? Ma sœur écrivit sur le champ à la Reine pour la tirer d'inquiétude sur notre sort. Elle envoya la lettre à M. Necker en le priant de vouloir bien s'en charger. Ce message l'étonna si fort qu'il envoya son gendre pour en savoir l'explication. Le courrier ne l'avait pu joindre ; il ignorait son rappel, notre fuite et toutes les horreurs qui s'étaient déjà passées. Il fit demander de venir

(1) GRAMONT (Antoine-Louis-Marie de), duc de Guiche, né à Paris, le 17 août 1756, mort à Paris, le 28 août 1836. Il était, en 1789, capitaine aux gardes du corps.

lui-même et passa plus d'une heure avec mon frère et ma sœur. Je ne voulus point rester à cette conversation. Je n'aime pas à me trouver avec les gens que je mésestime. Il pria mes parents de lui raconter tout ce qui s'était passé et parut consterné de tout ce qu'il entendait. Je crois que dans le fond de son âme il jouissait et qu'il était déjà bien décidé à reprendre une place qu'il n'avait quittée qu'à regret. Mais il joua vis-à-vis de ceux qui l'écoutaient, l'embarras, l'indécision, et alla même jusqu'à leur demander conseil ; ce qu'ils ne donnèrent pas comme vous pouvez croire ; ils étaient trop sages.

Le lendemain arrivèrent la lettre de rappel, la femme et la fille du plus orgueilleux de tous les hommes, et le surlendemain ils reprirent tous ensemble le chemin d'un pays qu'ils ont mis à deux doigts de sa perte et qui, peut-être, ne s'en relèvera jamais.

Comme nous étions partis sans linge et sans habits, nous fûmes dans l'obligation de nous en pourvoir. Le hasard me conduisit pour faire ces achats dans la boutique d'un gros négociant dont le nom ne sortira jamais de ma mémoire et qui s'est acquis les plus grands droits à ma reconnaissance. Cet honnête homme, qui s'appelle Mérian, savait et mon nom et mes malheurs. Son âme sensible en avait été touchée ; il chercha tous les moyens de me dire des choses consolantes, me fit mille offres de service. Il vint chez moi plusieurs fois pendant notre séjour à Bâle ; il connut notre inquiétude de ne point recevoir des nouvelles et nous proposa de faire adresser lettres et paquets sous son enveloppe. Il fit plus. Il me pria d'accepter une lettre de crédit de cinq cents louis, persuadé que nous devions avoir très peu d'argent. Il est bien des gens qui se disent amis et qui n'en feraient pas tant. Trois jours après notre arrivée nous reçûmes un courrier de M. le comte d'Artois. Il était à Namur en bonne santé, ainsi que tout ce qui l'avait accompagné. Ce fut pour nous le premier sentiment doux que nous éprouvions après celui d'avoir échappé nous mêmes aux dangers. Peu de jours après arriva la nouvelle de la fin tragique de MM. Foullon et Bertier (1) et celle de toutes les horreurs qui se commettaient dans différentes provinces. Les malheureux gentilshommes franc-comtois arrivèrent en foule à Bâle avec leurs femmes et leurs enfants, trop heureux d'avoir échappé à la fureur du peuple qui portait le fer et le feu dans tous les châteaux. Oh ! que les chefs qui égarent la multitude sont

(1) FOULLON (Joseph-François), conseiller d'Etat, chargé, avec son gendre Bertier de Sauvigny, de l'approvisionnement de l'armée réunie autour de Paris. Dès les premiers troubles il se cacha, mais découvert dans sa terre de Viry, il fut ramené à Paris, le 22 juillet et massacré le même jour.

BERTIER DE SAUVIGNY (Louis), intendant de la généralité de Paris. Il fut arrêté à Compiègne et ramené à Paris le 22 juillet. Il fut massacré le même jour et au même endroit que son beau-père Foullon.

coupables. Il n'y a point de punitions assez fortes qu'ils ne méritent et toute mon inquiétude est de ne point voir arriver cet heureux jour pour ceux qui ont bouleversé le plus beau pays de la terre, qui, d'un peuple doux et soumis, aimable, bienfaisant, industrieux, valeureux, plein d'honneur, en a fait, en un moment, un peuple féroce et barbare. Il n'a pas même d'énergie dans le crime, sans volonté, sans projet, sans ambition, il n'est que lâche et vil. Pardon, sans m'apercevoir, je m'égare de mon propre sujet. Cette faute, si c'en est une, m'arrivera souvent dans le cours de ce journal ; revenons donc à Bâle. Après y être restés dix jours, avoir reçu mille politesses et prévenances de la part de tous les habitants, nous en partîmes pour aller passer vingt-quatre heures chez le chevalier de Roll, auprès de Soleure ; ce bon, digne et loyal ami nous reçut avec cette joie franche qui fait tant de bien à l'âme. Son habitation est simple et commode, dans une position charmante. On y jouit de la vue d'un vallon très riche, arrosé par la belle rivière de l'Aar. Les points de vue y sont très variés par la quantité de petits hameaux qui meublent les montagnes qui entourent ce vallon. Nous quittâmes ce séjour tranquille pour aller à Berne et chercher dans les environs une campagne pour y passer l'été. Nous n'avions cependant aucune nouvelles de nos femmes, il y avait quinze jours qu'elles étaient parties. Nous en étions fort inquiètes lorsque nous reçûmes une lettre du bon Mérian nous annonçant leur arrivée à Strasbourg et les démarches qu'il faisait pour faire passer nos effets. Cette nouvelle nous fit grand plaisir ; elle fut suivie d'un bonheur bien vif et bien senti, ce fut l'arrivée d'Armand (1). C'était encore un objet de notre intérêt échappé aux horreurs dont on nous avaient menacés, jugez de notre joie. Oh ! ma chère comtesse, il faut avoir éprouvé de grands malheurs pour sentir aussi vivement les jouissances ; il semble que l'âme soit ouverte de toutes parts à toutes les impressions, mais celle que le sentiment fait éprouver se répand dans toute l'existence d'une manière délicieuse.

Deuxième Cahier

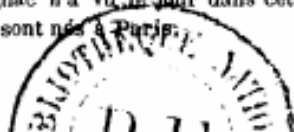
PREMIÈRE LETTRE

Nous voilà donc, ma chère comtesse, établis en Suisse, à la campagne, dans une assez jolie maison, des bois de sapins dont la tige noble et le feuillage triste porte l'âme à des pensées profondes et mélancoliques, des prairies riantes arrosées par des ruisseaux limpides, quelques maisons de

(1) POLIGNAC (Armand, duc de), fils du duc Jules, né à Paris, le 15 janvier 1771, mort le 1^{er} mars 1847, pair de France sous la Restauration.

paysans bien propres fermaient les différents points de vue de notre tranquille habitation. Oh ! si mon âme eut été en paix, comme elle eut senti le bonheur de ce délicieux séjour, mais de quoi pouvait-elle jouir remplie de trouble et d'amertume. Ce beau pays, ces aspects variés, cette culture si riche, qui annonce le repos et le bonheur du cultivateur, enfin le calme de cette paix qui m'environnait, ne pouvait pénétrer jusqu'à mon cœur, je n'admirais rien, ne sentais rien, que mes peines et celles de mes amis. Je regardais sans voir ; un voile sombre me paraissait envelopper tous les objets qui s'offraient à ma vue. La nature entière avait pris la teinte de mes pensées ; rien ne pouvait m'en distraire, ni diminuer leur amertume. Les jours de mes parents proscrits, leur fortune détruite, leur honneur attaqué, l'éloignement de mes autres amis, l'ingratitude de beaucoup, la scélératesse de plusieurs, voilà ce qui sans cesse occupait mon esprit et déchirait mon âme. Il est cependant des jouissances bien vives, comme je vous l'ai déjà dit, dans cet état de malheur. Pendant les deux mois que nous avons passés en Suisse des scènes d'attendrissement, de bonheur et de peine se sont succédées et renouvelées si souvent que je ne sais pas comment j'ai eu la force de les supporter, comment j'existe encore. Une entre autres des plus touchantes a été l'arrivée de mes deux petits neveux (1), malheureux enfants de huit à neuf ans que leur père avait fait passer par un autre chemin sous des noms inconnus. Ces pauvres petits, en arrivant, se jetèrent au col de leur mère qui, fondant en larmes, s'écria : « Je ne crains plus rien, on ne me les arrachera pas ! » Les deux aînés arrivèrent et joignirent leurs caresses à ceux de leurs frères, jamais, jamais, on ne verra, on ne jouira d'un tableau plus intéressant, père, mère, enfants, mêlant leurs caresses, leurs larmes, oubliant les dangers passés, les peines présentes, et ne jouissant que du bonheur de se trouver réunis. Il régnait sur tous ces visages la même candeur. Celle des père et

(1) La duchesse de Polignac eut trois fils et une fille. Il est assez difficile de donner des renseignements précis sur les dates et lieux de leur naissance et de leur mort. Les biographies se contredisent. Grâce à l'obligeance de M. Gandilhon, secrétaire de la mairie de Saint-Germain-en-Laye, je puis donner la date certaine de la mort du prince Jules de Polignac et assurer que son frère aîné le duc Armand n'est pas mort à Saint-Germain-en-Laye. Le même service m'a été rendu par M. Beaupin, secrétaire de l'état-civil de Fontainebleau, qui m'a très obligeamment donné la date exacte du décès du comte Camille de Polignac, ainsi que le lieu de sa naissance, introuvable dans les biographies. Voici les renseignements que j'ai recueillis sur les quatre enfants de la duchesse de Polignac : 1° Armand, duc de Polignac, n. à Paris le 15 janvier 1771, m. le 1^{er} mars 1847. — 2° Jules, prince de Polignac, le ministre de 1830, n. le 14 mai 1780, m. à Saint-Germain-en-Laye, le 30 mars 1847 à deux heures du matin, rue de Versailles, 19, aujourd'hui rue Alexandre Dumas. — 3° Camille-Henri-Melchior, comte de Polignac, né à Paris le 27 décembre 1781, m. à Fontainebleau le 2 février 1855. — 4° la duchesse de Guiche dont il est parlé p. 17, note 1. Après les recherches faites par M. Fromageot dans les registres de l'état-civil de Versailles, on peut affirmer qu'aucun des enfants de la duchesse de Polignac n'a vu le jour dans cette ville. Il y a de bonnes raisons pour croire que tous les quatre sont nés à Paris.



mère avait passé aux enfants ainsi que leur beauté, rien ne manquait à ce tableau pour le rendre intéressant. Il eut ému le plus barbare de leurs persécuteurs et le poignard eut tombé de la main. Jugez de l'impression qu'il dût faire sur mon âme ? L'esprit ne peut vous la peindre, mais votre cœur la sentira. Je vis arriver quelques jours après plusieurs de mes gens qui, malgré moi, voulurent partager mon sort, quelque'il fut. Une vieille femme de chambre qui avait été à ma mère, oubliant son âge et ses terreurs en voyage, s'embarqua dans la diligence et vins me joindre. Ah ! ma chère comtesse, de pareils moments rendent bien heureux, une joie bien vive succéda peu après : ce fut l'arrivée de M. le comte d'Artois, le plus malheureux, le plus aimable des princes. Il mérite l'amour et le respect de tout ce qui le connaît. Il vint nous joindre avec plusieurs de nos amis. Se retrouver après tant de peines et d'inquiétudes, de dangers, quels moments ! Il passa un mois avec nous. Ce fut pendant ce temps que je vis réaliser toutes les rencontres inattendues qui rendaient nos anciens romans si intéressants et si peu vraisemblables. Eh bien, j'ai vu quatre princes de la maison de Bourbon, maison possédant trois trônes en Europe, je les ai vus se rencontrer sur le chemin de Berne, fuyant tous quatre leur patrie et la rage de leurs ennemis, sans savoir quelle serait leur fortune et leur existence, mais conservant l'espérance de délivrer leur souverain des fers dont on voulait le charger. Oh ! comme la fortune se joue des mortels !

Le premier octobre je me séparai de ma famille et de mes amis. Les uns partaient pour Rome, les autres pour la France et nous devions tous être réunis au mois de décembre dans cette fameuse ville, autrefois la maîtresse du monde. Mille raisons m'avaient fait préférer de voyager seule. Je vous les ai dites, ma chère comtesse, et vous m'avez approuvé. Je suis donc restée onze jours seule à Berne et le dernier jour, vous le savez si j'ai été heureuse. Je vous attendais depuis longtemps, je vous désirais, j'étais même inquiète de ne pas entendre parler de vous, jugez de l'effet qu'a dû produire votre présence, en vous parlant de mes peines, je les oubliais ou du moins je leur trouvais moins d'amertume. Ce moment plus doux a été de courte durée. C'est ensemble que nous avons appris l'affreuse journée du cinq octobre, jour affreux pour les annales de la nation française. La postérité ne lira qu'avec horreur tous les excès où s'est portée cette nation, toujours citée par son amour pour ses souverains. Elle ne pourra croire que des Français, oubliant tout respect pour la personne sacrée de leur roi, viennent comme des furieux l'arracher de son palais, massacrer ses gardes, le trainer avec sa famille jusque dans la capitale, porter sur des piques les têtes de ces malheureux gardes qui avaient voulu s'opposer à tant de violences. Ceux qui liront l'histoire douteront de ces faits, puisque les témoins mêmes ne peuvent se persuader de la vérité de ce qu'ils voient. Tous les êtres sensés croient rêver. Ils sont

convaincus et prêts à douter encore. Remplie de ces noires pensées, ma chère comtesse, il a fallu vous quitter, et je me sentis incapable, pendant les deux jours que je mis à aller de Berne à Lausanne, de faire la moindre remarque. Heureusement, vous la connaissez cette belle route ; nous l'avons déjà faite ensemble. Je vais à présent faire de nouveaux efforts pour éloigner mes tristes idées afin de mieux voir le pays que je vais parcourir et vous en donner une légère esquisse. En partant de Lausanne j'ai traversé le lac de Genève. Le jour était sombre et m'a privé d'admirer le superbe coup d'œil que présente ses bords du côté du pays de Vaud. D'Ouchy à Evian, le passage est de deux heures et demie. Evian est un bourg de la Savoie, qui ne présente à la vue que saleté et pauvreté. Je n'y suis restée qu'un moment pour aller coucher à Thonon, capitale du duché de Chablais. Cette ville est affreuse et je me suis trouvée très heureuse d'en partir, après avoir mal soupé et mal dormi. En approchant de Genève le pays s'embellit ; un grand nombre de maisons de campagne ornent les bords du lac et forment un aspect délicieux, mais l'espace en est court. Après Carouge, dont la moitié est de Genève et l'autre de Savoie, on rentre dans un pays très pauvre. Des vallons étroits, des montagnes incultes, très peu d'habitations, quelques villes très médiocres pour la grandeur, très sales et très pauvres. Tel est le chemin qui conduit à Chambéry. Le seul lieu un peu plus passable, c'est Aix, où l'on vient prendre les eaux. La vallée de Chambéry est assez agréable. La ville est vilaine. Il y a un château qui m'a paru peu propre à recevoir les rois de Sardaigne qui viennent quelquefois y passer la belle saison. Je ne vous parlerai point des habitants de ce pays ; je n'en ai vu aucun, mais j'ai rencontré beaucoup de Français, fuyant, ainsi que moi, leur barbare patrie. Quel changement ! quoi, ce peuple si doux, si gai, en si peu de temps devenu sombre et féroce, se laisse éblouir par le vain mot de Liberté et, pour en jouir, il s'est fait le despote le plus injuste et le plus cruel. Il veut dicter des lois et n'en reconnaît d'autres que sa volonté, sa fantaisie et sa passion.

TROISIÈME LETTRE

Je suis restée plusieurs jours, ma chère comtesse, à Chambéry, pour me défaire d'une fluxion très forte. J'étais bien inquiète de savoir le Roy à Paris. La manière dont il y avait été conduit n'annonçait pas une disposition favorable pour ce malheureux souverain. Les différentes personnes que je voyais arriver redoublaient encore mes inquiétudes. L'archevêque de Paris (1), plusieurs autres députés avaient été obligés de fuir pour

(1) JUIGNÉ (Antoine-Eléonore-Léon LECLERC de), né à Paris le 2 novembre 1728, mort dans la même ville le 19 mars 1811. Il fut nommé archevêque de Paris en 1781. Il employa sa fortune et les revenus de son archevêché à soulager les pauvres pendant l'hiver de 1788 à 1789.

sauver leurs jours. Ils m'apprirent des détails qui me firent présager que nous étions encore éloignés du repos et je quittai ce lieu, pas plus tranquille que j'y étais arrivée.

En quittant Chambéry, la première ville où je me suis arrêtée se nomme Montmélian. C'était une ville fortifiée dont les Français ont détruit les fortifications en 1705. Cette ville est très vilaine, bâtie sur une montagne aride. La rivière, ou plutôt le torrent nommé l'Isère, coule au pied. Il y a un très beau pont. De ce pont on aperçoit le sommet de différentes montagnes de neige, ce qui fait un tableau très pittoresque et forme un coup d'œil superbe, surtout par un beau soleil. De Montmélian au mont Cenis les chemins sont doux, mais il faut toujours monter. Les deux dernières journées sont même très fortes. Mes chevaux m'en ont cependant fort bien tirée. Je n'ai rien vu de plus imposant que cette route qui traverse des montagnes dont la cime est presque inaccessible à la vue. Les unes sont garnies de sapins à feuilles d'un vert sombre, les autres paraissent des rochers amoncelés, si détachés des uns des autres que le voyageur ne peut se défendre d'un moment de crainte en passant sous les énormes roches qui semblent menacer d'une chute prochaine. On entend le bruit des torrents qui roulent avec fracas leurs eaux écumantes au pied de ces hautes montagnes. A chaque pas on rencontre des précipices dont l'œil ne peut mesurer la profondeur. Enfin, tout ce pays ne présente que des aspects imposants. Ce n'est plus cette belle nature, ces vallées riantes de la Suisse qui portent l'âme à des pensées douces et calmes. Ici tout fait admirer la grandeur et la majesté du Créateur de l'univers. La Suisse est le pays de l'amant, du poète et du peintre, les Alpes c'est celui du philosophe et du sage. Tout porte à la méditation, aux réflexions profondes. On admire cette variété immense des ouvrages de la nature. Les habitants de ces montagnes m'ont paru doux, mais pauvres et malpropres. Deux villages seulement doivent être assez riches. Ce sont ceux dont les habitants font traverser le mont Cenis aux voyageurs. Il en coûte assez cher pour ce passage. Il faut démonter la voiture. On la pose sur des brancards qui sont portés par des mulets et soi l'on est porté dans des fauteuils par des hommes. Le jour que je l'ai traversé il faisait un temps superbe. Je n'ai pas eu un moment d'inquiétude. Il arrive cependant quelquefois des accidents, mais ils sont bien rares. Arrivé sur le haut du mont vous trouvez un grand lac qui fournit les meilleures truites que j'aie jamais mangées. J'avais présumé que je trouverais une vue superbe, que je découvrirais

Député aux Etats-Généraux, il vota avec la minorité et, en dépit de sa charité, il devint impopulaire au point que le 24 juin 1789, il ne dut son salut qu'à la vitesse de ses chevaux. Par la suite il adhéra à l'abolition des privilèges et fit célébrer un *Te Deum* à l'occasion de la nuit du 4 août. Il quitta Paris vers la fin de 1790. Il s'établit à Constance où il fonda un séminaire qui dura jusqu'en 1799. (*Dictionnaire historique* de Feller, tome VII).

presque toute l'Italie ; mon espérance a été bien trompée. Je me suis trouvée entourée de montagnes beaucoup plus hautes que celle que je venais de franchir. Elles étaient couvertes de neige. On dit que dans l'été elles le sont de fleurs et de troupeaux. Après avoir fait un très bon repas, avoir causé avec ces bonnes gens qui demeurent sur la montagne et qui ne s'occupent que d'être utiles aux voyageurs, les sauvant quelquefois aux dépens de leurs jours, après avoir comparé leur bonhomie à la barbarie de ceux qui m'obligent à fuir ma patrie, je remontai dans mon fauteuil pour continuer ma route. En descendant du côté du Piémont on trouve une cascade qui mérite l'attention de tous les voyageurs. Je me suis fait poser au milieu de la neige pour l'admirer. On la croirait embellie par l'art ; les rochers sont placés avec goût, l'eau tombe avec force, jaillit, écume, retombe de roche en roche et, lorsqu'elle est éclairée par le soleil, il semble voir tomber une pluie de diamants. A peu de distance de cette cascade on trouve une route assez longue que Victor-Amédée a fait percer dans un rocher afin d'éviter aux voyageurs le passage d'un chemin, quelquefois dangereux dans l'hiver par le débordement de la rivière de Genise qui, après avoir formé cette belle cascade, devient torrent.

QUATRIÈME LETTRE

Au pied du mont se trouve un village ou bourg, nommé la Novalaise. C'est l'entrée du Piémont. Il faut s'arrêter en ce lieu, pour faire remonter les voitures. Les auberges y sont très médiocres. Le chemin jusqu'à Turin m'a paru peu intéressant. Ce n'est qu'à dix ou douze lieues de cette capitale que les montagnes s'éloignent et font place à des plaines étendues et fertiles. L'aspect de Turin est agréable. Cette ville est très bien et très régulièrement bâtie. Le palais du roi est beau et rempli d'un grand nombre de tableaux des meilleurs peintres. Sans m'y connaître, il en est qui m'ont fait un grand plaisir et que j'ai admirés longtemps. Mais ce que j'ai revu ici avec joie et douleur c'est M. le comte d'Artois et ses malheureux enfants, trop jeunes (1) encore pour sentir leur position. Oh ! ma chère comtesse, je n'ai pu sans verser des larmes en abondance revoir le frère de mon roi, du souverain le plus puissant de l'Europe, obligé de chercher un asile à la cour du roi son beau-père (2), qui, heureusement, a su apprécier ses qualités et s'est attaché tendrement à lui et à ses aimables enfants, mais sa position, adoucie par le sentiment qu'il a su inspirer, n'en est pas moins remplie d'amertume. Il n'est occupé que des

(1) Le duc d'Angoulême avait 14 ans et le duc de Berry 11 ans.

(2) Le comte d'Artois avait épousé, le 16 novembre 1773, Marie-Thérèse de Savoie, troisième fille de Victor-Amédée III, roi de Sardaigne. Une de ses sœurs, Marie-Joséphine-Louise, avait épousé le comte de Provence le 14 mai 1771.

malheurs du roi son frère et des moyens de les faire cesser. Sa conduite lui attire une considération de tout le royaume et l'intérêt de tous les particuliers. Je suis restée huit jours à Turin pour jouir du bonheur de le voir dans ses moments libres. Sa bonté, et j'ose dire son amitié pour moi, les lui ont fait multiplier le plus qu'il lui a été possible. Pendant ce temps j'ai vu arriver grand nombre de Français désertant leur affreux pays, pleins de rage de ne pouvoir le venger et venant se ranger sous les drapeaux du frère de leur roi, sachant que tous ses vœux et ses démarches tendaient à le tirer des mains des scélérats qui l'avaient enchaîné sur son trône. Cet état de convulsion ne peut durer, mais quel en sera le terme ?

CINQUIÈME LETTRE

Je suis partie de Turin avec le projet d'aller à Milan par la route la plus courte. Le passage du Tessin, torrent assez dangereux, me causait quelqu'inquiétude. Comme je voyageais avec mes chevaux et que je n'avais pas de guide j'arrivais sur les bords du Tessin, précisément du côté où l'on ne s'embarquait plus à cause des débordements. Je passai plus d'une heure à chercher le chemin qui conduisait à la barque sans pouvoir le trouver. Nous étions dans des bois presque noyés, où personne ne passait, fatigués de nos recherches et n'ayant plus que très peu de jour et beaucoup de chemin pour retourner au dernier gros bourg, je me décidai à demander aide au premier village ou hameau que j'apercevrais. Effectivement nous en découvrîmes un dans les terres et nous cheminâmes vers lui. Il n'y avait dans ce hameau qu'une maison de moines et un corps de garde de dragons. Les premiers nous refusèrent très intérieurement un gîte, les seconds au contraire nous offrirent tout ce qu'ils avaient en nous assurant cependant que nous serions très mal. Après avoir consulté sur le meilleur parti à prendre, le commandant me proposa de me donner un de ses dragons pour me conduire à une petite ville à deux milles de là où je serais, me dit-il, passablement. Je pris ce dernier parti et j'arrivai à neuf heures du soir dans une ville affreuse, une auberge sale, où l'on nous servit la plus mauvaise soupe que j'aie jamais faite. A six heures du matin je me suis remise en marche pour gagner Pavie. On m'avait dit qu'il ne me fallait que cinq heures et que je passerais le Tessin sur un pont de marbre. Je me décidai bien vite et je partis charmée de voir une ville de plus, célèbre dans notre histoire, mais au lieu de cinq heures pour arriver, j'en ai mis douze. J'ai traversé un pays plat comme toute la Lombardie, mais jolie par le grand (nombre) de petites villes, de villages bien bâtis et très propres, qui rompent la monotonie du pays. Beaucoup de troupeaux meublent les prairies que des arbres entourent. Les chemins sont larges, sablonneux et point soignés. A deux lieues de Pavie les rivières étaient

débordées et c'est avec infiniment de peine que je suis arrivée dans cette ville assez grande et bien bâtie. J'y ai trouvé un très bon souper et un assez bon lit. J'ai profité des deux. J'en avais grand besoin ainsi que tous mes compagnons de voyage. Dans un autre temps les événements de la journée auraient porté de la gaieté parmi nous, mais il est à présent bien difficile de se distraire de pensées aussi douloureuses que les nôtres.

SIXIÈME LETTRE

Avant de quitter Pavie j'ai été voir le cabinet d'histoire naturelle dont l'abbé Spallanzani (1) est directeur. Il a toute la modestie et l'obligeance des savants et se fait un grand plaisir de montrer et d'expliquer aux étrangers tout ce qu'il y a de plus curieux dans ce cabinet. Après avoir passé quelques heures à l'entendre j'ai repris le chemin de Milan. Cette route n'a rien de remarquable. C'est toujours la Lombardie. Pays plat coupé par des arbres qui entourent les champs et les prairies. Je ne vous parlerai pas de la ville de Milan. Vous la connaissez. J'y suis restée trois jours et j'ai vu très peu de choses. Un de mes amis qui arrivait de Paris et dont j'étais fort inquiète est venu m'y joindre. Les lettres qu'il m'apportait, les détails qu'il me faisait, me paraissaient beaucoup plus intéressants que toutes les curiosités de la ville. La joie que j'avais de le voir hors d'un lieu que je redoutais, se joignit au plaisir d'apprendre l'arrivée du duc de Guiche. J'ignorais son sort depuis la fatale journée du 5 octobre. Je courus au plus vite à son auberge. Jamais nous n'avions eu autant de plaisir à nous revoir. Le malheur et les dangers rapprochent et souvent font découvrir que le degré d'intérêt que l'on se croit pour quelques personnes est beaucoup plus vif qu'on ne l'avait pensé. Il me raconta des détails effroyables de cette affreuse journée et des précédentes. Est-il possible, est-il croyable que des Français aient passé en si peu de temps de la douceur à la barbarie, qu'ils aient oublié tout ce qu'on doit de respect à son souverain et d'égard à son semblable. Ce ne sont plus des hommes, ce sont des monstres ; mais c'est assez parler d'eux aujourd'hui. J'ai la tête fatiguée, le cœur navré de tout ce que je viens d'entendre. Je vous quitte, ma chère comtesse, pour prendre un peu de repos ; j'en ai besoin.

SEPTIÈME LETTRE

J'en suis restée, ma chère comtesse, à tous les détails affreux que je venais d'entendre de la bouche du duc de Guiche (2), témoin oculaire,

(1) SPALLANZANI (Lazaro), célèbre anatomiste italien, n. le 12 janvier 1729, m. le 12 février 1799.

(2) GRAMONT (Antoine-Louis-Marie de), duc de Guiche, né à Paris le 17 août 1755, mort dans cette ville le 28 août 1836. Capitaine aux gardes du corps, gendre de la duchesse de Poli-

acteur dans cette horrible scène, qui, ayant reçu l'ordre de ne point laisser tirer les gardes contre les scélérats, les avait contenus pendant quatre heures, malgré les injures et les coups de fusils dirigés contre eux. Enfin, à neuf heures du soir, l'ordre leur fut donné de se retirer à Rambouillet et peu de jours après de les licencier. Le duc de Guiche partit alors pour venir nous rejoindre et s'est acquis dans cette occasion l'estime générale et surtout celle du corps qu'il avait commandé. Nous nous sommes séparés à Milan; lui pour aller à Turin rendre son hommage à M. le comte d'Artois, moi pour continuer ma route. A Plaisance, je n'ai trouvé de remarquable que deux chevaux de bronze faits par Jean de Bologne. Ils sont si beaux qu'on oublie presque de parler des deux héros qui les montent : Alexandre et Louis Farnèse.

En arrivant à Parme j'ai eu le cœur serré en voyant la livrée du roi de France et les larmes m'ont gagnée en entendant le tambour et voyant passer une troupe vêtue comme les gardes françaises. M. et Madame de Flavigny, ministre plénipotentiaire du roi en cette cour sont venus me tirer de mes tristes réflexions et m'ont emmenée dîner avec eux. Ce sont les meilleures gens du monde. Ils m'ont fait tant de politesses que je n'ai pu me refuser à rester deux jours avec eux. J'en ai profité pour voir les choses curieuses de la ville. Il y a de très beaux tableaux, un amphithéâtre superbe dont on ne se sert plus depuis de longues années, et beaucoup de très jolies églises.

Ici se termine le fragment du *Journal d'Italie et de Suisse*. Ce début nous fait regretter l'absence de la suite; elle aurait sûrement apporté quelques détails intéressants sur l'émigration. Puisse cette publication faire retrouver ce qui manque du manuscrit que M. La Caille a bien voulu nous communiquer.

gnac. Il émigra et servit en Angleterre sous le nom de capitaine Gramont. Ruy de France sous la Restauration et le gouvernement de juillet. Il est le grand-père du ministre des affaires étrangères de Napoléon III.



LE LETTERE ORIGINALI DELLA REGINA MARIA ANTONIETTA
ALLA DUCHESSA DI POLIGNAC CITATE NELL'OPERA.

I

MARIE-ANTOINETTE À LA DUCHESSE DE POLIGNAC⁶¹

[16 juillet 1789]

Adieu, la plus tendre des amies. Ce mot est affreux, mais le faut. Voilà l'ordre pour les chevaux ; je n'ai que la force de vous embrasser⁶².

II

MARIE-ANTOINETTE À LA DUCHESSE DE POLIGNAC⁶³

Ce 23 d'août [1790]

On m'assure que la voie par laquelle cette lettre vous arrivera est sûre. Je peux donc vous dire, mon chere cœur, que je vous aime tendrement. Ma santé se soutient encore, mais mon âme est accablée de peines, de chagrins et d'inquiétudes. Tous les jours, ce sont de nouveaux malheurs qu'on apprend, et le plus grand de tous poue moi

⁶¹ Cf. Appendice, p.121.

⁶² Cf. MARIE-ANTOINETTE, *Correspondance 1770-1793*, p.486.

⁶³ Cf. Appendice, p.130.

est d'être séparée de tous mes amis. Je ne vois, je ne rencontre ni yeux ni cœur qui m'entendent. Trop heureuse encore si je les savais tous en sûreté ! Le Haniaut, qui était tranquille, recommence à s'agiter depuis deux jours ; j'en suis inquiète. J'ai écrit à votre cousine : je n'ai pu la laisser partir avec sa mère sans leur dire adieu. Quoique le voyage soit long et pénible pour cette dernière, je suis bien aise qu'elle s'éloigne d'un lieu où tout est affligeant pour elle.

Je ne sais combien ma lettre sera de temps en chemin. Je ne vous dis rien des enfants. La personne qui se charge de celle-ci vous en mandera des nouvelles. Adieu, mon cher cœur ; rien que la mort peut me faire cesser de vous aimer.

Parlez souvent de moi à votre mari, à votre fille et à Armand. Je les aime tous trois de toute mon âme⁶⁴.

III

MARIE-ANTOINETTE À LA DUCHESSE DE POLIGNAC⁶⁵

Ce 31 août [1789]

Mme de Pienne a été si souvent au moment de partir que je ne sais pas encore si c'est tout le bon, mais il m'est

⁶⁴ Cf. MARIE-ANTOINETTE, *Correspondance 1770-1793*, p.515.

⁶⁵ Cf. Appendice, p.130.

impossible, mon cher cœur, de manquer une occasion de vous parler de toute mon amitié pour vous. Ma santé est bonne, celle de mes enfants aussi. Je vois toutes vos lettres à Mme de M... .Cela me fait plaisir ; j'y vois au moins de votre écriture et que vous m'aimez toujours. J'en ai grand besoin, car je suis bien triste et affligée. Depuis quelques jours, les affaires paraissent prendre une meilleure tournure ; mais on ne peut se flatter de rien : les méchants ont un si grand intérêt et tous les moyens de retourner et empêcher les choses les plus justes ! Mais le nombre des mauvais esprits est diminué, ou au moins tous les bons se réunissent ensemble, de toutes les classes et de tous les ordres. C'est ce qui peut arriver de plus heureux.

J'ai écrit à votre cousine pour lui dire adieu, ainsi qu'à sa mère. J'ai pleuré de sa réponse. Je ne vous dit point d'autre nouvelle, parce qu'en vérité, quand on est au point où nous sommes, et surtout aussi éloignées l'une de l'autre, le moindre mot peut ou trop inquiéter ou trop rassurer. Mais comptez toujours que les adversités n'ont pas diminué ma force et mon courage. Je n'y perdrai rien ; mais seulement elles me donneront plus de prudence. C'est bien dans des moments comme ceci que l'on apprend à connaître les hommes et à voir ceux qui sont véritablement attachés ou non. Je fais tous les jours des expériences sur cela, quelquefois cruelles,

mais d'autres bien douces, car je retrouve tout plein de personnes vraiment et sincèrement attachées, auxquelles je ne pensais seulement pas.

De la main de Madame Royale :

Madame, j'ai été bien fâchée de savoir que vous étiez partie. Mais soyez bien sûre que je ne vous oublierai jamais.

De la reine :

C'est la simple nature qui lui a dicté ces trois lignes. Cette pauvre petite entraît pendant que j'écrivais. Je lui ai proposé d'écrire et je l'ai laissée toute seule. Aussi, ce n'est pas arrangé, c'est son idée, et j'ai mieux aimé vous l'envoyer ainsi. Adieu, mon cher cœur ; vous savez combien je vous aime, et que jamais je ne peux changer.

Mille choses pour moi à votre mari, votre fille et Armand. Je les aime de tout mon cœur⁶⁶.

⁶⁶ Cf. MARIE-ANTOINETTE, *Correspondance (1770-1793)*, pp.494-495.

IV

MARIE-ANTOINETTE À LA DUCHESSE DE POLIGNAC⁶⁷

Ce 29 décembre 1789

J'ai été bien heureuse, mon cher cœur, d'avoir de vos nouvelles, et encore plus heureuse d'avoir une occasion sûre jusqu'à Turin pour vous écrire et vous parler de toute mon amitié. J'ai pleuré d'attendrissement en lisant vos lettres. Oh ! oui, aimez-moi toujours ; ce ne sera pas une ingratitude, car tant que je vivrai mon amitié ne peut cesser. Vous parlez de mon courage : je vous assure qu'il en faut bien moins dans les moments affreux où je me suis trouvée que de supporter continuellement et journallement notre position. Ses peines à soi, celles de ses amies, et celles de tous ceux qui entourent, sont un poids trop fort à supporter ; et si mon cœur ne tenait pas par des liens aussi forts à mes enfants, à vous et à deux amies que j'ai, souvent je désirerais succomber. Mais vous autres me soutenez. Je dois encore ce sentiment à votre amitié ; mais moi, je vous porte à tous malheur, et vos peines sont pour moi et par moi. Votre frère de Valenciennes a été exact à envoyer votre lettre : elle est aimable comme vous, c'est tout dire. Je l'ai vue ; car, après trois mois de peine et de séparation, quoique

⁶⁷ Cf. Appendice, pp.132-133.

dans le même lieu, la personne et moi sommes parvenues à nous voir une fois sûrement. Vous nous connaissez toutes deux ; ainsi vous pouvez juger de notre bonheur. Elle va faire une course chez votre frère ; cela était nécessaire, et j'avoue que j'ai préféré le moment du jour de l'an, où je crois que, si il doit y avoir du mouvement ici, on prendra ce moment. Je ne crains rien pour notre maison ; mais dans la ville il pourrait y avoir du train, et j'aime à être tranquille sur tout ce qui m'intéresse.

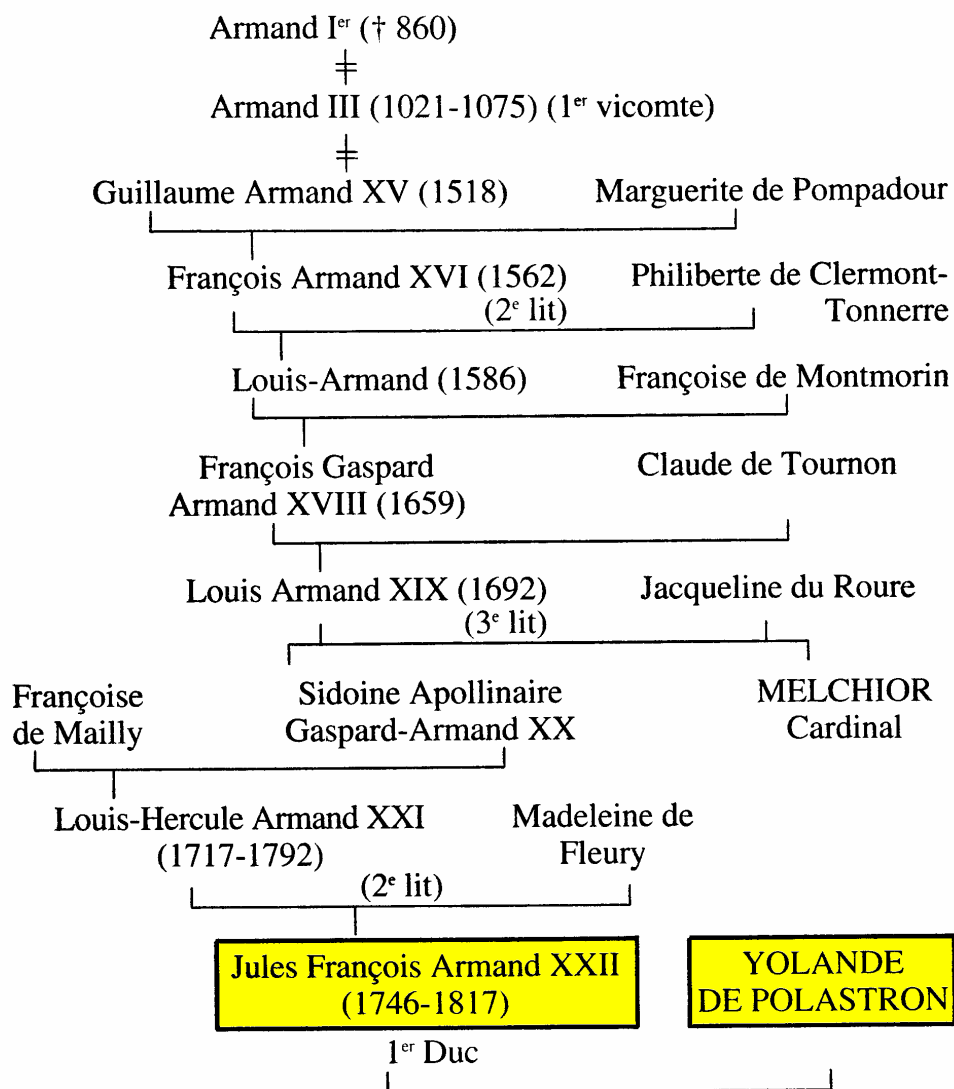
Vous devez avoir reçu une lettre de ma fille. Cette pauvre petite est toujours à merveille pour moi. En vérité, si je pouvais être heureuse, je le serais par ces deux petits êtres. Le *Chou d'amour* est charmant, et je l'aime à la folie. Il m'aime beaucoup aussi, à sa manière, ne se gênant pas. Je me plais à l'appeler comme cela, pour lui rappeler vous et les vôtres. Je lui demande quelquefois si il se rappelle de vous, si il vous aime : il me dit oui, et alors je le caresse davantage. Il se porte bien, devient fort, et n'est plus colère. Il se promène tous les jours, ce qui lui fait grand bien.

Je ne vous parle point des affaires d'ici ; je trouve qu'il faut n'en rien dire ou écrire des volumes. Mon mari me charge de bien des amitiés pour vous ; je crois qu'il n'y a pas longtemps qu'il vous a écrit. Je viens de me donner encore une entorse à ma mauvaise jambe, ce qui m'a obligée d'être une douzaine de jours

dans ma chambre. Mais, quand on ne peut pas être où et avec qui l'on voudrait, on resterait un an à la même place sans penser à en changer.

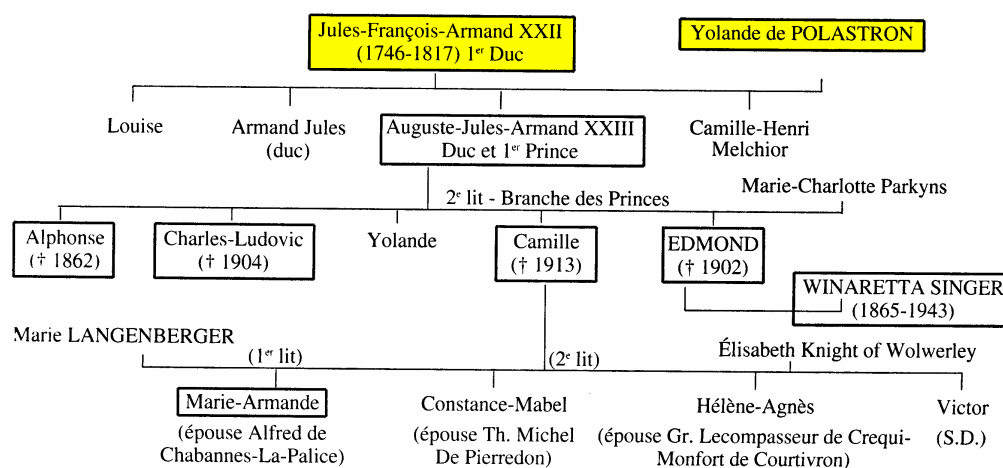
Adieu, mon cher cœur. Dites mille choses pour moi à vos parents et amis. J'embrasse vos petits garçons, et même le grand Armand : comme c'est de bien loin, il n'y a rien à dire. Je suis bien aise que M. de Guiche soit avec vous. C'est un gendre digne de vous et de votre mari, par son attachement, sa noblesse et sa loyauté. Tout le monde lui rend justice ici, et même ses ennemis lui rendent hommage par la haine qu'ils ont montrée contre lui. Dites-lui bien des choses pour moi. Je ne peux vous dire combien les quatre lignes de votre fille m'ont fait plaisir. Et comment ne m'occuperais-je point de ces enfants ? Ne sont-ils donc pas à moi aussi ? N'est-elle point ma fille d'adoption ? J'ai tous les sentiments d'une mère pour elle. Qu'elle m'aime toujours un peu, et que surtout elle parle souvent de moi avec vous, et vous serez sûres toutes deux de vous occuper d'un être qui est sans cesse pensant à vous, et qui aime et embrasse sa plus tendre amie de toute son âme⁶⁸.

⁶⁸ Cf. MARIE-ANTOINETTE, *Correspondance (1770-1793)*, pp.500-501.

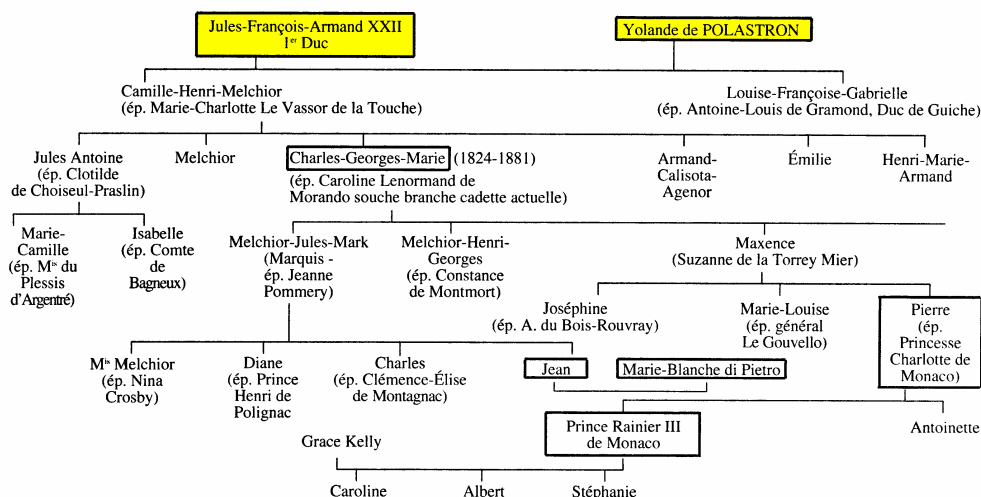
XVIII SECOLO, RAPPRESENTAZIONE SEMPLIFICATA)⁶⁹

⁶⁹ Cf. J.GALLOIS, *Les Polignac*, Éditions du Rocher, 1995, p. 333.

ALBERO GENEALOGICO DELLA FAMIGLIA POLIGNAC (XIX
SECOLO, RAPPRESENTAZIONE SEMPLIFICATA)⁷⁰



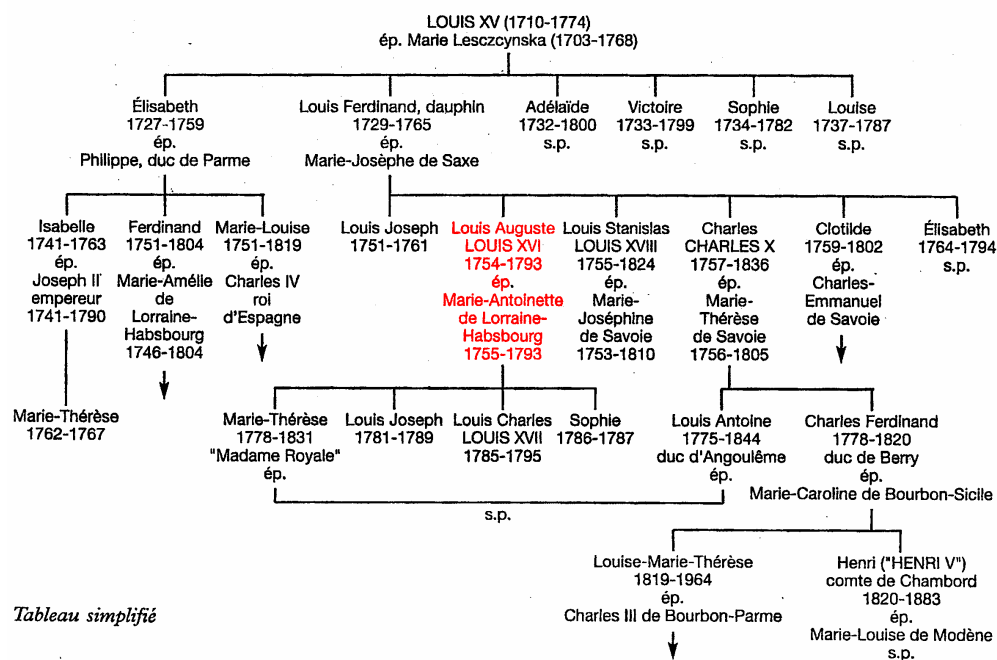
ALBERO GENEALOGICO DELLA FAMIGLIA POLIGNAC (XX
SECOLO, RAPPRESENTAZIONE SEMPLIFICATA)⁷¹



⁷⁰ Cf. *ibidem*, p. 334.

⁷¹ Cf. *ibidem*, p. 335.

ALBERO GENEALOGICO SEMPLIFICATO DELLA DISCENDENZA DI LUIGI XVI⁷²



⁷² Cf. S. BERTIÈRE, *Marie Antoinette l'insoumise. Les reines de France au temps de Bourbons*, Paris, Editions de Fallois, 2002, p.879.

BIBLIOGRAFIA

Simone BERTIÈRE, *Marie-Antoinette l'insoumise*, Editions de Fallois, 2002.

M.me DE CAMPAN, *Mémoires de Madame Campan, Première femme de chambre de Marie-Antoinette*, Paris, Mercure de France, 1988.

Guy CHAUSSINAND-NOGARET, *La Noblesse au XVIIIème siècle*, Bruxelles, Editions Complexe, 2000.

Benedetta CRAVERI, *Amanti e regine. Il potere delle donne*, Milano, Adelphi Edizioni, 2005.

George DUBY, Robert MANDROU, *Histoire de la civilisation française, XVIIème-XXème siècle, Seconde Partie*, Paris, Armand Colin, 1984.

Carroly ERICKSON, *To the Scaffold*, Baror International Inc., Armonk, New York, USA, 1991; trad.it. di Mario Bonini, *Maria Antonietta*, Milano, Arnoldo Mondadori Editore, 1991.

Jean GALLOIS, *Les Polignac. Mécènes du XXème siècle*, Editions du Rocher, 1995.

Jacques GODECHOT, *La Révolution française*, Librairie Academique Perrin, 1988; trad. it. di Silvio Leydi, *La rivoluzione francese. Cronologia commentata 1787-1799*, Milano, Bompiani, 2001.

E. e J. DE GONCOURT, *La femme au dix-huitième siècle*, préface d' Elisabeth Badinter, Paris, Flammarion, 1982.

MARIE-ANTOINETTE, *Correspondance (1770-1793)*, établie, présentée et annotée par Évelyne Lever, Paris, Tallandier, 2005.

Arnaud DE MAUREPAS, Florent BRAYARD, *Les français vus par eux-mêmes, le XVIII^{ème} siècle. Anthologie des mémorialistes du XVIII^{ème} siècle*, Paris, Robert Laffont, 1998.

Fernando MAZZOCCA, *Viaggio in Italia di una donna artista. I "Souvenirs" di Elisabeth Vigée Le Brun 1789-1792*, Milano, Mondatori Electa, 2004.

Jean-Philippe MIRAUX, *L'autobiographie. Ecriture de soi et sincérité*, Paris, Nathan, 1996.

Georges MOUNIN, *Traductions et Traducteurs*, trad. it. di Stefania Morganti, Teoria e storia della traduzione, Torino, Piccola Biblioteca Einaudi, 1965.

Georges MOUNIN, *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard, 1963.

Baronne D'OBERKIRCH, *Mémoires sur la cour de Louis XVI et la société française avant 1789*, Paris, Mercure de France, 1989.

Michèle PERRET, *Introduction à l'histoire de la langue française*, Paris, Sedes, 1998.

Alexis DE TOCQUEVILLE, *L'ancien régime et la révolution*, Paris, Flammarion, 1998.

Walther VON WARTBURG, *Evolution et structure de la langue française*, Basel, Editions A. Francke Tübingen, 1993 (XIIème édition).